

**LA COMMISSION DE L'UE SOLLICITE L'OUVERTURE D'UN ARBITRAGE
INTERNATIONAL SUR L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'ALGÉRIE**

**« Injustifiable
décision européenne »**

Le ministre d'État Ahmed Attaf a demandé la convocation d'une session du Conseil d'association afin de permettre un examen global et équilibré des préoccupations des deux parties.

LIRE EN PAGE 3

FIXÉE À 750€ POUR LES ADULTES ET 300 € POUR LES JEUNES

**L'allocation touristique
en vigueur dès demain**



Une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie fixant les montants et modalités d'octroi du droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents entrera en vigueur à compter du dimanche 20 juillet 2025 (demain NDLR), a indiqué jeudi la Banque dans un communiqué.

LIRE EN PAGE 4

**LE PRÉSIDENT L'A ANNONCÉ HIER
LORS D'UNE ENTREVUE MÉDIATIQUE**



« Valeur de la production agricole : 38 milliards \$ en 2025 »

P 24

**UNE VICTOIRE
POUR LES PEUPLES LIBRES
Georges Abdallah
sortira de prison
le 25 juillet**

P 6

LES COURSES EN DIRECT
**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE-
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 16H30**
**Encore une
course de vitesse
à surprise**

P 21

L'ÉDITO

À la guerre comme à la guerre. La drogue et les substances psychotropes sont devenus des armes de destruction massive. Nous l'avons dit et redit. Les énormes quantités de ces poisons saisies par notre armée et nos services de sécurité font foi. Face à ce danger, la loi n° 25-03 modifiant et complétant la loi n° 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes vient d'être publiée au Journal officiel N°43. Elle est donc applicable. Cette loi fait suite aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre gouvernement-walis du 24 décembre 2024. Il avait souligné que « le gouvernement est appelé à élaborer une stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour protéger nos jeunes contre les risques de ce fléau ». Plus précis, lors du Conseil des ministres du 23 mars dernier, il a « affirmé que l'Algérie fait face à une guerre non déclarée, dont l'arme est la drogue sous toutes ses formes, la ciblant

Drogue : la peine capitale

à partir de ses frontières ouest et sud, menée par les forces du mal pour affaiblir des générations de jeunes et briser l'échelle des valeurs sociales algériennes que notre pays s'efforce de préserver et auxquelles il est profondément attaché ». Il avait également ordonné « l'application des sanctions les plus sévères contre les trafiquants et les consommateurs de drogues afin de protéger nos jeunes contre ce fléau étranger à la société ». Ce sont ses instructions que l'on retrouve dans la loi 25-03, citée plus haut et adoptée par le Parlement. Notamment l'introduction de la peine de mort « si l'infraction est commise dans ou aux abords des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation ». La peine de mort est prévue dans d'autres cas, toujours dans le domaine de la

drogue. Citons à titre d'exemple « si l'infraction est commise...sur incitation ou au profit d'un État étranger... ». Ce recours à la peine de mort dans notre pays traduit la gravité des faits. Il n'est pas impossible que pour certains actes, comme ceux liés à la drogue, le moratoire qui existe depuis 1993 soit levé. La participation de tous les citoyens (à cette guerre) est également encouragée. L'article 35 bis 1 prévoit « des intéressements pécuniaires ou autres peuvent être accordés aux personnes qui fournissent aux autorités compétentes des informations permettant l'identification et/ou l'arrestation » des trafiquants. Il s'agit de protéger nos enfants et la Nation. L'Algérie réagit à « cette guerre non déclarée ». Il est utile de rappeler que trois grandes puissances sur cinq, la Chine et les États-Unis, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, appliquent la peine de mort ainsi que la Russie où il est question de lever le moratoire décidé en 1966. Quand la patrie est en danger et ses enfants menacés, la justice aura la main lourde. Tandis que la lutte sera celle de tous les citoyens. Les trafiquants qui ne veulent pas y laisser leur vie sont avertis !

Zouhir Mebarki

DROITS DE L'HOMME

L'Iran s'intéresse à l'expérience algérienne

L'importance de la coopération bilatérale entre le Conseil national des droits de l'Homme et le Bureau iranien des droits de l'Homme, a été mise en évidence lors de la rencontre entre le président du Conseil national des droits de l'Homme, Abdelmadjid Zaâlani, et l'ambassadeur d'Iran en Algérie, Mohammad Reza Babaei, qu'il a reçu ce jeudi.

Cette coopération faciliterait l'échange d'expériences et d'expertise entre les deux parties, a précisé un communiqué du Conseil. La même source indique qu'Abdelmadjid Zaâlani a retracé l'histoire de la création de l'Institution des droits de l'Homme en Algérie et expliqué « les étapes de son évolution, du simple ministère délégué aux droits de l'Homme à un organe constitutionnel indépendant doté de larges mandats et pouvoirs ». L'ambassadeur d'Iran a exprimé son intérêt pour l'expérience algérienne dans ce domaine et s'est enquis des rapports annuels complets de suivi de la situation des droits de l'Homme présentés par le Conseil au président de la République, ainsi que de ceux publiés par le Conseil sous forme de rapports et publications thématiques spéciaux, ainsi que de brochures et dépliantes connexes. Abdelmadjid Zaâlani a



Abdelmadjid Zaâlani, président du Conseil national des droits de l'Homme

également déclaré que le Conseil national des droits de l'Homme «représente les différentes composantes de la société, dans le respect du principe d'égalité des sexes, et œuvre en toute neutralité et indépendance dans ses travaux, qu'il s'agisse de surveiller les violations ou de formuler des recommandations». Il a souligné que « toute déclaration ou allégation relative à la situation des droits humains doit être fondée sur des faits, des observations de terrain et la bonne foi, loin de toute manipulation politique ou d'impressions infondées ». La dimension internationale des droits de l'homme a été également abordée par le président du Conseil national des droits de l'Homme qui a insisté sur la nécessité de protéger et de garantir les droits humains en toutes circonstances, y compris lors de conflits de toute nature, soulignant que « l'on observe actuellement des déséquilibres, des ambiguïtés et une duplicité dans l'application

des normes, voire une marginalisation de ces droits dans de nombreux conflits à travers le monde ». À ce propos, l'ambassadeur iranien a souligné qu'avec le martyre des enfants de Ghaza, les valeurs sur lesquelles reposent les droits humains ont été martyrisées». Il a également estimé que « le même sort s'abat sur le droit à la diplomatie, qui est devenu profondément ancré ». Les échanges algéro-iraniens sur les droits de l'Homme confirment l'optimisme qui prévaut tant en Algérie qu'en Iran sur l'avenir des relations entre les deux pays et sur leur renforcement, sur fond de valeurs et intérêts partagés, favorisant l'expansion accélérée de leur partenariat. Au début de ce mois, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a signé, au nom du président Abdelmadjid Tebboune, le registre de condoléances au siège de l'ambassade d'Iran à Alger, suite à la mort en martyr de nombre de responsables,

scientifiques et citoyens iraniens dans les dernières attaques perpétrées par l'entité sioniste. "C'est avec une grande émotion et une profonde affliction que l'Algérie a appris la nouvelle de la mort en martyr de nombre de responsables, scientifiques et citoyens iraniens sans défense, à la suite des attaques militaires menées par l'entité sioniste contre la République islamique d'Iran depuis le 13 juin 2025", pouvait-on lire dans le message de condoléances. A cette occasion, Laid Rebiga a réaffirmé "la ferme condamnation par l'Algérie des assassinats perpétrés par les forces de l'entité sioniste à l'encontre des responsables, des figures scientifiques et des civils de la République islamique d'Iran, ainsi que de ses violations répétées de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, faisant fi de toutes les lois et normes internationales, ainsi que des chartes relatives aux droits de l'Homme".

M'hamed Rebah

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les investisseurs prêts à exporter l'excédent de la production algérienne en Afrique

Les investisseurs et opérateurs économiques publics et privés présents à la 44e Assemblée générale (AG) de la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB), se sont dits prêts à exporter l'excédent de la production algérienne en matériaux de construction vers les pays africains. En effet, le Directeur général de la construction et des moyens de réalisation au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Réda Bouârioua, a indiqué que les investisseurs et opérateurs économiques publics et

privés présents se sont dits prêts à exporter l'excédent de la production algérienne en matériaux de construction vers les pays africains, grâce à l'autosuffisance enregistrée dans de nombreux matériaux. Il a fait savoir également que les recommandations émises par les participants à cette AG, au terme de leurs travaux, mettent en avant l'importance de reproduire l'expérience algérienne pionnière en matière de logement et d'urbanisme en l'adaptant aux spécificités de chaque pays, soulignant que la vision stratégique de

l'Algérie repose sur le renforcement du partenariat interafricain et la concrétisation d'une véritable dimension de développement au niveau du continent. Pour rappel, les participants aux travaux de l'AG de la ShafDB ont discuté, trois jours durant (15-17 juillet), d'axes liés à la valorisation des matériaux de construction locaux, à la diversification des sources de financement et à la révision des cadres juridiques régissant l'habitat et l'urbanisme.

Sarah O.

CÉLÉBRATION DU 46E

ANNIVERSAIRE DU TRIOMPHE DE LA RÉVOLUTION SANDINISTE

Rebiga représente le président Tebboune à Managua

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, prend part, aujourd'hui à Managua (Nicaragua), à la célébration du 46e anniversaire du triomphe de la Révolution sandiniste, a indiqué hier un communiqué du ministère. Rebiga prend part à ces célébrations aux côtés de responsables et de représentants de plusieurs pays amis de la République du Nicaragua, a précisé la même source. À son arrivée au Nicaragua, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit a été accueilli par le conseiller à la présidence du Nicaragua, Laureano Ortega, le ministre des Relations extérieures, Valdrack Jaentschke, et le ministre conseiller du président du Nicaragua pour les politiques et les relations internationales, Ivan Lara Palacios, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie au Nicaragua, Ali Menguellati.

A. N.

HABITAT ET URBANISME

L'Algérie prête à partager son expérience en Afrique

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a reçu, jeudi à Alger, la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Selma Malika Haddadi, avec laquelle il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme, indique un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère en marge des travaux de la 44e Assemblée générale de la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB), a permis de mettre en avant les fortes potentialités de l'Algérie en matière de production de matériaux de construction, ainsi que la grande expérience qu'elle a acquise dans la réalisation de projets de logement et qu'elle est prête à partager avec les autres pays africains, précise le communiqué. À cette occasion, les deux parties ont souligné l'importance de promouvoir la commercialisation des matériaux de construction algériens à l'échelle continentale, au vu de leur qualité et de la capacité de l'Algérie à répondre à la demande croissante sur les marchés africains. Pour rappel, les participants aux travaux de la 44e Assemblée générale de la ShafDB, tenus du 15 au 17 juillet à Alger, ont discuté des stratégies du soutien au logement abordable et du développement urbain durable en Afrique.

S. O.

LE CONSEIL DE LA NATION PREND PART À LA 5^E SESSION ORDINAIRE DU PARLEMENT PANAFRICAIN

La paix et la sécurité dans le continent débattues

Le Conseil de la nation prend part aux travaux de la 5e session ordinaire de la sixième législature du Parlement panafricain, ainsi qu'aux réunions des commissions permanentes, qui se déroulent à Midrand en Afrique du Sud. Selon un communiqué du conseil, lors de cette session dont les travaux s'étaleront jusqu'au 1er août prochain, les parlementaires africains débattront plusieurs thématiques inscrites à l'ordre du jour des commissions permanentes, soulignant que des séances de dialogue et d'échange sont également programmées avec des experts africains, autour de différents sujets qui constituent des enjeux majeurs, notamment « la paix et la sécurité sur le continent africain, le développement en Afrique, la sécurité alimentaire, ainsi que les questions de migration et de mobilité des personnes ». Le Conseil de la nation sera représenté par les membres : Azzeddine Abdelmadjid, président du Groupe régional d'Afrique du Nord et Mohamed Amroune, membre du Parlement panafricain, conclut le communiqué.

Ania N

LE MAE ATTAF REÇOIT SON HOMOLOGUE SAHRAOUI

Les développements de la question sahraouie examinés

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi, à Alger, au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République arabe sahraouie démocratique, Mohamed Yeslem Beïssat, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis « d'examiner les derniers développements de la question du Sahara occidental à la lumière des efforts onusiens visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale », relative, faut-il le rappeler, à une question de décolonisation inscrite sur l'agenda de l'Institution onusienne et de l'Union africaine (UA). Des résolutions consacrant le droit au référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, issues et adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations unies, précise le communiqué du Mae. Les deux ministres se sont notamment concertés à cette occasion « sur les principales questions posées au niveau de l'Union africaine (UA) », précise le document.

A. N

LA COMMISSION DE L'UE SOLLICITE L'OUVERTURE D'UN ARBITRAGE INTERNATIONAL SUR L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'ALGÉRIE

« Injustifiable décision européenne »

Le ministre d'État Ahmed Attaf a demandé la convocation d'une session du Conseil d'association afin de permettre un examen global et équilibré des préoccupations des deux parties.

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale établie à l'étranger a exprimé son étonnement face à la décision de la Commission européenne d'ouvrir une procédure d'arbitrage international concernant ce qu'elle considère comme des « restrictions au commerce et à l'investissement », la qualifiant de « hâtive » et « unilatérale ». L'Algérie qui est souveraine et respectueuse des accords et traités qu'elle a conclu ou signés rejette la décision de la Commission européenne sur l'arbitrage unilatéral et exige la convocation du Conseil d'association seul organe habilité à juger les cas de différends qui pourraient intervenir, entre les deux parties dans la mise en œuvre de l'accord d'association conclu en 2002 et entré en vigueur en 2005, dans le cadre de la nouvelle politique de partenariat de l'Algérie, concrétisé lors de la déclaration de Barcelone en 1995, dans le but d'instaurer une zone de libre-échange à l'horizon 2017. Or à ce jour, cet accord fait débat et l'Algérie a appelé à plusieurs reprises à sa révision tant la balance des échanges et même des profits penche du côté de la partie européenne. Les autorités algériennes ont depuis quelques années fait savoir à la Commission européenne la nécessité d'actualiser les clauses de cet accord conclu au cours d'une conjoncture qui était largement défavorable à l'Algérie qui était encore sous la loupe du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui sortait d'une meurtrière



PH : DR

décennie noire et dont l'économie était en pleine phase de restructuration. L'Union européenne qui s'est élargie pour englober de nouveaux membres se devait d'accéder à la demande algérienne pour ne pas parasiter les accords bilatéraux conclus entre l'Algérie et certains pays européens nouveaux membres de l'UE. L'Algérie malgré les réserves qu'elle exprimait à l'égard de cet accord a toujours respecté ses clauses tout en appelant à sa révision, un appel auquel la Commission européenne est restée sourde. Il faut rappeler dans ce cadre que la balance des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'UE affiche un écart largement en faveur de la partie européenne. L'UE demande à l'Algérie une ouverture totale de ses produits, des tarifs douaniers préférentiels mais se permet d'interdire l'accès aux marchés européens de produits agricoles algériens au motif qu'ils ne répondent pas aux normes sanitaires qu'elle a définies. L'accord d'association, selon de nombreux analystes est un marché inégalitaire, un marché de dupes où l'Europe s'adapte le gros lot et c'est ce qui a conduit l'Algérie, aujourd'hui engagée dans une véritable phase d'embellie économique avec l'ouverture de nouveaux horizons pour l'industrie du pays, à solliciter l'UE pour une révision des clauses de l'accord et non sa remise en cause.

De plus, les positions politiques de la Commission européenne qui a soutenu le génocide en cours à Ghaza, qui n'a pas voté une motion interdisant l'expédition d'armes à Israël, qui se livre à un jeu malsain avec le Maroc dans le règlement du conflit du Sahara occidental, avec notamment un travail de sape et de lobbying mené par des eurodéputés corrompus, sont autant d'arguments qui justifient la demande algérienne de révision de l'accord de 2002. L'Algérie est souveraine et ses décisions politiques sont l'émanation d'institutions légalement installées par le peuple pour justement voir le payer rayonner et traiter d'égal à égal avec ses partenaires dans le respect mutuel. La Commission de l'UE est avertie, l'Algérie n'ira pas à « Canossa » comme l'avait rappelé son président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Slimane B.

LE COMMUNIQUÉ DU MAE

L'Algérie exprime sa surprise

L'Algérie a exprimé sa "surprise" quant à la décision "hâtive" et "unilatérale" prise par la Direction générale du commerce de la Commission européenne d'ouvrir une procédure arbitrale sur "ce qui est présenté comme étant des restrictions au commerce et à l'investissement, contrairement à l'Accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne", a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "La Direction générale du Commerce de la Commission européenne a notifié aux autorités algériennes compétentes l'ouverture d'une procédure d'arbitrage sur ce qui est présenté comme étant des restrictions au commerce et à l'investissement, contrairement à l'Accord d'association liant l'Algérie et l'Union européenne", précise

le communiqué. "En réponse, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a adressé aujourd'hui une lettre officielle à ce sujet à Madame Kaja Kallas, Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne", ajoute le texte. "Dans sa lettre, le ministre d'État a tenu à exprimer la surprise de la partie algérienne face à la décision européenne hâtive et unilatérale de clore la phase des consultations et de déclencher une procédure arbitrale, alors même que seules deux réunions de consultations ont été tenues sur une courte période de deux mois, et que six des huit contentieux soulevés par la partie européenne étaient en voie de règlement", signale le ministère. Attaf a souligné

que "rien dans l'évolution des consultations constructives et sereines ne justifiait une interruption aussi abrupte du dialogue, d'autant que la partie algérienne avait présenté des propositions concrètes sur les deux autres points de divergence, sans que celle-ci n'ait reçu une réponse formelle de la part de son homologue européenne". "En outre, M. Ahmed Attaf a mis en évidence le caractère unilatéral de la démarche européenne, qu'il juge contraire tant à l'esprit qu'à la lettre de l'Accord d'association, notamment ses articles 92 et 100. Il a en particulier regretté que la partie européenne semble avoir agi comme si le Conseil d'association, organe décisionnel central de l'Accord, n'existait plus", poursuit le communiqué. "Le ministre d'État a rappelé que c'est au Conseil d'association, et à lui seul, qu'il appartient d'apprécier les résultats des consulta-

tions et d'en tirer les conséquences. Or, ce Conseil n'a pas été convoqué depuis cinq ans, malgré les demandes insistantes de la partie algérienne, privant ainsi les deux partenaires d'un cadre institutionnel important, dont la raison d'être est de garantir une évolution équilibrée de la relation bilatérale, d'une part, et d'assumer un rôle central dans le règlement des différends, d'autre part", déplore le ministère. "Face à cette situation, et en sa qualité de président du Conseil d'association pour l'année en cours, le ministre d'État a demandé la convocation, dans les délais les plus rapprochés possibles, d'une session du Conseil d'association afin de permettre un examen global et équilibré de l'ensemble des préoccupations des deux parties, dans le respect du cadre juridique établi par l'Accord d'association", conclut le communiqué.

IATF 2025

Zitouni lance les préparatifs de la foire

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé jeudi une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs relatifs à la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Selon un communiqué du ministère la rencontre ayant réuni le ministre avec les présidents des sous-commissions chargées des préparatifs de cet événement économique continental, a été consacrée à l'évaluation de l'avancement réalisé en termes d'organisation, notamment en ce qui concerne la gestion et l'équipement des espaces d'exposition, les visas et le protocole, les finances et les douanes, le transport, l'hébergement, le tourisme, ainsi que l'information, la communication et la promotion. Dans ce contexte, le ministre a salué l'avancement significatif de ces préparatifs progressant à un rythme soutenu et constant, selon le communiqué. Zitouni a également enjoint aux présidents des sous-commissions de s'intéresser, dans les prochains jours, au moindre détail lié à l'organisation notamment les affectations financières restantes exprimées par les départements ministériels concernés, afin d'assurer une disponibilité totale avant le lancement de la Foire. Concernant les questions liées à l'organisateur de la Foire à savoir, la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le ministre a appelé les responsables des sous-commissions à poursuivre la coordination avec le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, étant le point focal officiel de l'organisme organisateur, afin d'accélérer le traitement des points en instance et de finaliser le reste des préparatifs relatifs à l'organisation.

L'ALGÉRIE, UNE LOCOMOTIVE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Sous, le slogan "Une passerelle vers de nouvelles opportunités", les hautes autorités du pays accordent un grand intérêt à la réussite de cette 4e édition d'autant plus qu'elle va constituer une opportunité pour l'Algérie de réaffirmer sa place en tant que locomotive du développement dans le continent et son rôle actif pour l'intégration économique africaine. L'événement table sur la participation de plus de 2000 exposants, venant de 140 pays et l'accueil de plus de 35000 visiteurs professionnels, avec la projection de conclure des accords commerciaux et d'investissement de plus de 44 milliards de dollars durant cette manifestation bisannuelle. Cependant, l'objectif principal de l'IATF 2025, est de stimuler le commerce intra-africain, de renforcer la compétitivité de l'Afrique sur les marchés mondiaux, et de faciliter la création de chaînes de valeur régionales. L'événement vise également à promouvoir l'innovation, l'investissement et les partenariats commerciaux entre les pays africains. L'Algérie, en tant que pays hôte, espère jouer un rôle clé dans la réalisation de ces objectifs, en particulier en augmentant ses exportations et en attirant des investissements étrangers. L'événement vise à aider les entreprises africaines à devenir plus compétitives sur les marchés mondiaux, en favorisant l'innovation et le développement de chaînes de valeur régionales. Par ailleurs, l'IATF 2025 offre une plateforme pour attirer les investissements étrangers en Afrique, ainsi que pour faciliter les investissements intra-africains. Des plateformes telles que le programme AU Youth Start-Up et la Plateforme de recherche et d'innovation africaine mettront en avant les idées innovantes et les projets de recherche. L'événement mettra également en avant les attractions touristiques et culturelles de l'Afrique, ainsi que les liens culturels entre le continent et sa diaspora.

Sarah O.

FIXÉE À 750€ POUR LES ADULTES ET 300 € POUR LES JEUNES ENTRE 12 ET 19 ANS L'allocation touristique en vigueur dès demain

Une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie fixant les montants et modalités d'octroi du droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents entrera en vigueur à compter du dimanche 20 juillet 2025 (demain NDLR), a indiqué jeudi la Banque dans un communiqué.

Appliquée conformément à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'instruction a été signée jeudi par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, affirme la même source. Adoptée sous le numéro 05-2025, en application des articles 21 et 77 du règlement n 07-01 du 3 février 2007 modifié, cette instruction fixe le droit annuel de change à l'étranger à 750 euros (ou équivalent en devise librement convertible) pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et à 300 euros pour les personnes âgées entre 12 et moins de 19 ans, dans la limite de deux enfants par famille. Ce droit de change est attribué une seule fois par an, pour un séjour d'une durée minimale de sept (7) jours, et reste exclusivement réservé à son bénéficiaire, précise l'instruction, qui souligne que les dispositions de cette instruction ne s'appliquent pas pour les cas de voyages liés à l'accomplissement du Hadj. Le montant en dinars, calculé selon le cours de change manuel de



vente du jour de l'opération, doit être réglé au plus tard trois jours ouvrables avant la date du voyage, auprès des agences bancaires ou des succursales de la Banque d'Algérie, sur présentation d'un dossier comprenant, notamment, un passeport en cours de validité, un titre de transport aller/retour (ou quittance de voyage terrestre), ainsi qu'un visa valide selon le cas. La délivrance du montant en devise est effectuée au niveau des points de sortie du territoire national, sur présentation du reçu de versement, du passeport et de la carte d'embarquement ou lors des formalités frontalières pour les voyageurs par voie terrestre. La Banque d'Algérie souligne que tout bénéficiaire d'un droit de change qui annule son voyage ou effectue un séjour effectif inférieur à sept jours doit restituer

la totalité du montant perçu dans un délai de cinq jours ouvrables suivant son retour. En cas de non-respect, l'intéressé encourt la suspension du droit de change pendant cinq ans, assortie, le cas échéant, de poursuites pénales, conformément à la réglementation des changes. Le nouveau dispositif impose également aux banques de vérifier que le demandeur n'a pas déjà bénéficié d'un droit de change au cours des 12 mois précédents, et qu'il a effectivement voyagé à l'étranger s'il a perçu un droit de change lors de la période précédente. L'instruction abroge toutes les dispositions contraires, notamment celles de l'instruction n 08-97 du 28 août 1997, et prend effet à compter du 20 juillet 2025.

Ania N.

PLANIFICATION DES VOYAGES OU DES VACANCES

Les applications numériques, un outil incontournable

Les applications numériques spécialisées dans le tourisme et les voyages constituent désormais un outil incontournable pour planifier et préparer les sorties et les vacances, devenant ainsi une véritable échappatoire aux personnes en quête des meilleures offres et prestations touristiques tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Parer à toute mauvaise surprise, les supports technologiques intelligents offrent différentes applications qui permettent à l'utilisateur d'organiser un déplacement, d'effectuer une réservation, de découvrir des lieux touristiques ou de disposer d'une traduction instantanée en différentes langues. Les stores en ligne proposent une large gamme d'applications, dont certaines ont acquis une renommée mondiale. Au moment où la planification préalable des voyages touristiques ou des vacances, soit par les familles ou les individus, est devenue nécessaire par la fiabilité de leur contenu, confirmée par les évaluations et les commentaires de leurs utilisateurs. Ainsi, le téléchargement de ces applications en vue d'un départ en voyage ou en vacances, devient une évidence déterminée par les besoins de chaque utilisateur, d'autant que les voya-

geurs accordent une importance capitale à tout outil qui leur permet d'économiser du temps et de l'énergie, sachant que de nombreux services fournis par ces applications demeurent accessibles même sans connexion internet.

LES APPLICATIONS LIÉES AU TRAFIC ROUTIER LES PLUS UTILISÉES EN ALGÉRIE

Parmi les applications les plus utilisées en Algérie, figurent celles relatives au réseau et au trafic routier, grâce aux informations détaillées qu'elles fournissent aux usagers de la route souhaitant se déplacer d'une région à une autre. Ces applications permettent notamment une localisation précise de la destination sur les routes nationales et les chemins de wilaya, en activant la fonctionnalité de guidage vocal, et une estimation approximative du temps d'arrivée.

Pour les déplacements inter-région via les gares routières, l'application (Mahatati) de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral), propose une panoplie de services aidant à la bonne planification des voyages. On y retrouve les horaires de départ en temps réel, les itinéraires et les prix des billets, ainsi que les

structures et services disponibles dans les gares routières, avec pour principal atout la réservation électronique des billets. Il en est de même pour l'hébergement, avec le pullulement des applications et des sites internet spécialisés, proposant des offres de maisons et d'appartements destinés à la location, notamment en période estivale. Durant les vacances, particulièrement en été, les propriétaires de logements dans les villes côtières recourent à ces sites spécialisés et applications pour cibler un maximum de clients qui peuvent choisir la région qui leur plaît et des prix adaptés à leur capacité financière. De plus, les applications touristiques sont devenues des outils importants utilisés dans la promotion des sites touristiques dont regorge l'Algérie, facilitant ainsi, pour les personnes intéressées, l'élaboration d'un programme touristique complet pouvant dispenser du recours à un guide touristique.

« ONAT VOYAGE » BIENTÔT LANCÉE

À cet égard, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat œuvre à la mise en place d'une stratégie spécifique pour la numérisation des services touristiques au niveau des orga-

nismes sous tutelle et des établissements hôteliers, notamment les prestations hôtelières (réservation, paiement, transport, restauration et marketing), à travers des applications intelligentes et innovantes développées par les start-up. Dans cette perspective, le lancement d'une nouvelle application intelligente, baptisée (ONAT Voyage) est en cours de préparation, laquelle permettra de réserver instantanément, à partir d'un seul endroit, les services de voyage et de tourisme, et de bénéficier d'offres exclusives destinées aux utilisateurs enregistrés, tout en adoptant des options de paiement électronique sécurisées et variées. Par ailleurs, et parallèlement à l'orientation générale de l'Algérie vers la généralisation de la numérisation comme choix stratégique incontournable, le secteur du pèlerinage et de la Omra connaît, lui aussi, un bond qualitatif. La préparation de ces deux rituels se fait désormais avec une grande fluidité grâce à une plateforme électronique spécialisée permettant la réservation en ligne des billets et des chambres, une démarche ayant contribué à améliorer le niveau des services offerts aux visiteurs des Lieux Saints de l'Islam.

A. N.

AIR ALGÉRIE

Un concours de recrutement de pilotes est ouvert

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé l'ouverture d'un recrutement de pilotes dans le cadre de son plan visant à renforcer ses capacités opérationnelles. Il s'agit de contrats à durée indéterminée (CDI) dans le cadre d'un programme dit de Self Sponsoring, c'est-à-dire un financement de la formation à la charge des candidats. Selon le communiqué de la compagnie, plusieurs conditions sont requises pour pouvoir postuler. Le candidat doit être de nationalité algérienne, titulaire d'un baccalauréat, et avoir accompli deux années d'études universitaires dans un domaine technique. Il doit également posséder un certificat théorique de pilote de ligne (ATPL) délivré par l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), ainsi qu'une licence de pilote professionnel (CPL/IR/ME) émise par la même autorité. Parmi les autres exigences obligatoires figurent la détention d'un certificat MCC (Multi Crew Cooperation), un certificat médical de classe 1 en cours de validité, une maîtrise de l'anglais de niveau 4 minimum selon les critères de l'OACI, et un âge ne dépassant pas 40 ans à la date de présélection. Le candidat ne doit être engagé dans aucun autre contrat. Des critères supplémentaires sont également souhaités, comme une expérience dans les opérations aériennes, une bonne maîtrise de l'outil informatique, et certaines qualités personnelles comme le sens de la discipline, la communication, la capacité à travailler en équipe, à prendre des décisions, à faire face au stress et à assumer des responsabilités. Les tâches du poste comprennent la préparation et l'exécution des vols conformément aux règlements et procédures en vigueur. Le dossier de candidature doit comprendre : un CV actualisé, une lettre de motivation avec coordonnées (email et téléphone), une copie de la licence CPL/IR/ME, du baccalauréat, d'un justificatif des deux années d'études supérieures, du certificat MCC, du certificat médical de classe 1, des diplômes ou attestations, de la carte d'identité nationale (recto-verso), de l'acte de naissance, d'un justificatif de situation vis-à-vis du service national, d'un extrait du casier judiciaire récent, d'une attestation d'inscription à l'ANEM et de la dernière page signée du carnet de vol (Logbook). L'ensemble des documents doit être scanné dans un seul fichier PDF portant le nom du candidat, dans l'ordre indiqué, puis envoyé à l'adresse suivante : recrutement.pnt@airalgerie.dz. Le délai de dépôt des candidatures est de 15 jours à compter de la date de publication de l'annonce dans la presse. Les candidats retenus devront fournir une attestation de résidence dans la wilaya d'Alger ou ses environs. Seuls les candidats répondant aux conditions seront contactés pour passer les différentes étapes du processus de sélection.

A. N.

LES RÉSULTATS DU BAC 2025 ANNONCÉS DEMAIN

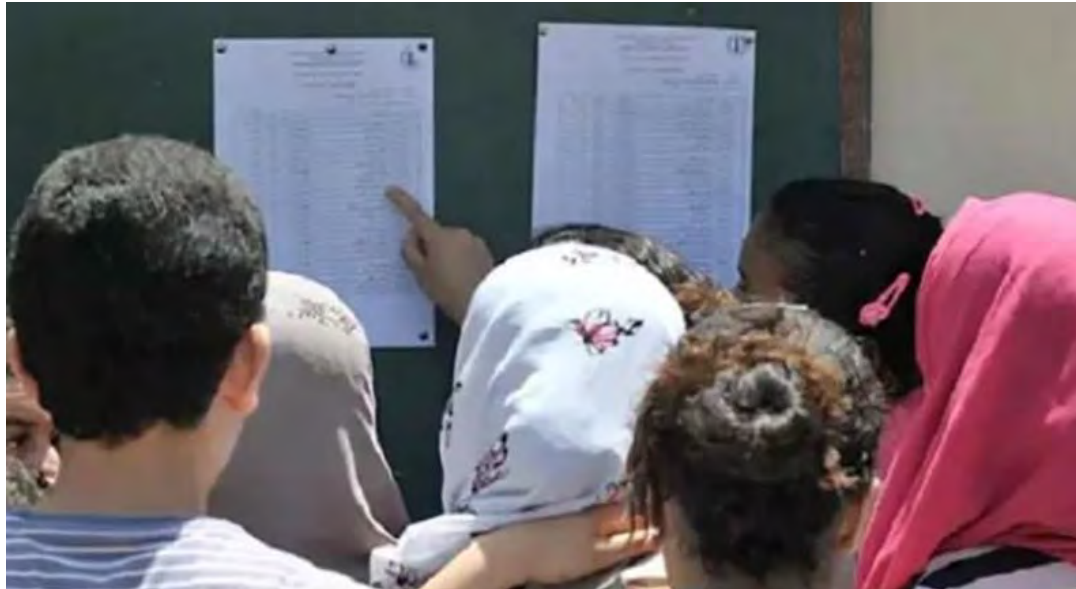
Les candidats retiennent leurs souffles

La longue attente des résultats des examens de Baccalauréat organisé du 15 au 19 juin dernier devra connaître demain son épilogue.

En effet, le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé que ces résultats seraient rendus publics le dimanche 20 juillet à partir de 10h. Pour les candidats scolarisés, les listes des admis seront affichées au même moment dans tous les établissements où les élèves ont passé l'examen. Les résultats seront également disponibles en ligne, sur le site de l'Office national des examens et concours (<https://bac.onec.dz>) ainsi que sur l'espace numérique des parents d'élèves (<https://awlya.education.dz>). Par ailleurs, les candidats recevront gratuitement leurs résultats par SMS via les trois opérateurs de téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) en composant le code *567#. Les candidats libres, quant à eux, pourront consulter leurs résultats exclusivement via le site de l'Office national des examens et concours (<https://bac.onec.dz>) et par SMS en utilisant le même service gratuit des opérateurs de téléphonie. Pour rappel, le taux de réussite au baccalauréat 2024 était de 58,28% au niveau national.

LES INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES À PARTIR DU 22 JUILLET

À noter qu'aussitôt les résultats du Bac annoncés les candidats admis à l'université devront entamer juste après



les procédures d'inscriptions universitaires. Le MERS avait annoncé lundi dernier que les préinscriptions des nouveaux bacheliers pour l'année universitaire 2025-2026 débiteront le 22 juillet. Baddari a précisé que les préinscriptions universitaires se dérouleront du 22 au 26 juillet, et la validation est prévue du 27 au 29 juillet. Les nouveaux étudiants connaîtront les résultats des orientations vers les différentes spécialités universitaires le 5 août prochain, pour procéder aux inscriptions définitives prévues du 10 au 15 août. À cet égard, Baddari a fait savoir que d'après la circulaire ministérielle relative à l'orientation des bacheliers, « 65% des nouveaux bacheliers seront orientés vers des spécialités scientifiques, technologiques et d'ingénierie, conformément au programme du gouvernement, issu du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant l'édification d'une Algérie de la connaissance ». Le ministre a également évoqué l'organisation de portes ouvertes vir-

tuelles sur l'ensemble des 117 établissements universitaires, du 16 au 22 juillet, afin d'aider les nouveaux bacheliers à choisir la spécialité qu'ils souhaitent. Dans le même contexte, le ministre a indiqué que les inscriptions universitaires avaient été renforcées cette année par des supports numériques, à savoir 3 plateformes s'appuyant sur les algorithmes et l'intelligence artificielle, afin d'accompagner les nouveaux bacheliers dans ce processus, ajoutant que « les demandes d'hébergement, de bourse et de transport universitaire ont également été numérisées via le système d'information intégré +Progress+).

INTRODUCTION DE NOUVELLES OFFRES DE FORMATION

Le ministre a, par ailleurs, fait savoir que la prochaine rentrée universitaire « verra l'introduction de nouvelles offres de formation, en application du programme du président de la République visant à promouvoir l'économie de la connaissance ». Dans le cadre

de cette démarche, la formation en sciences médicales a été renforcée par la création d'une Université nationale des sciences de la santé à Alger, a précisé Baddari, ajoutant qu'à compter de la prochaine rentrée universitaire, « les étudiants en première année de sciences médicales pourront s'inscrire dans un double cursus leur permettant d'obtenir une licence d'anglais médical parallèlement au diplôme de sciences médicales ». Par ailleurs, afin de répondre aux besoins du secteur de l'Éducation nationale en matière de formation des enseignants, « 25 annexes et 26 espaces de formation ont été créés au niveau des universités pour assurer la formation de 32 000 enseignants à l'horizon de l'année universitaire 2030-2031 », selon le ministre. S'agissant des nouvelles structures, il a fait état de la réception prochaine de « 28 000 nouvelles places pédagogiques, ce qui portera la capacité d'accueil totale à 1.616.000 places pédagogiques », ainsi que de « 9.500 nouveaux lits ». **Ania N.**

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES Rezig préside une réunion sur le suivi des opérations d'importation

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de coordination sur l'accompagnement des opérateurs économiques et le suivi des opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion, ayant regroupé les représentants de plusieurs secteurs ministériels, intervient "dans le cadre des efforts visant à accompagner les opérateurs économiques et à suivre les opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, en matière de gestion et/ou d'équipement", a précisé la même source. **S. O.**

VOYAGES PAR VOIE TERRESTRE

Le e-paiement de la taxe sur les titres de transport lancé

La direction générale des impôts (DGI) a annoncé, le lancement d'un nouveau service de paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport, via sa plateforme numérique dédiée au paiement des droits de timbre, « Tabioucom ».

Ce service s'adresse aux détenteurs de passeports souhaitant voyager par voie terrestre ou ferroviaire vers les pays frontaliers. Il leur permet de s'acquitter à distance de la taxe applicable aux titres de transport, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou la carte Edhahabia, précise un communiqué de la DGI. Indiquant que ce service est disponible 24h/24h et 7j/7j, et accessible via le lien suivant : <https://tabioucom.mf.gov.dz>.

S. O.

PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES ET LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Boudjemâa présente les deux PL au Conseil de la nation

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a présenté jeudi devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation, un exposé sur les deux textes de loi concernant la protection des personnes physiques dans le domaine du traitement des données à caractère personnel et la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

À cet égard, le ministre de la Justice a affirmé que le texte de loi relatif à la protection des personnes physiques visait à "adapter la législation nationale aux normes internationales en matière de coopération judiciaire et à activer ses mécanismes tant sur le plan sécuritaire que judiciaire pour faire face à la recrudescence de la criminalité transnationale organisée". Et d'ajouter que ce texte propose de "combler le vide juridique

en régissant le traitement des données personnelles dans les domaines policier et judiciaire, ce qui permet de finaliser les accords internationaux, tels que l'accord avec l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust), et de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI)". S'agissant de la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, Boudjemâa a indiqué que ce texte visait à "renforcer le dispositif national de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, conformément aux normes internationales, notamment les recommandations du GAFI".

Il a relevé, dans ce cadre, que ce projet de loi intervenait "en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a ordonné de mettre en œuvre ces recommandations, tout en veillant à ce qu'elles soient adaptées au système

juridique national, afin de lever les réserves internationales sur la législation nationale en la matière".

Selon le ministre, les amendements apportés aux textes de loi ont porté essentiellement sur "la criminalisation de la non-déclaration des véritables bénéficiaires, la révision du système des sanctions financières ciblées, la déclaration obligatoire des véritables bénéficiaires, la définition des sanctions encourues en cas de non-déclaration ou d'infraction aux procédures juridiques en vigueur", outre "le renforcement des prérogatives du Comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme".

Les amendements permettront aussi "aux autorités de contrôle et de supervision, d'émettre les orientations pratiques et les lignes directrices", en sus de "veiller au respect par les organisations, notamment, les organismes à but non-lucratif, de leurs devoirs légaux y afférents". Il s'agit également du "ren-

forcement des capacités d'investigation et de constatation, de la révision du système pénal, ainsi que du renforcement de la coopération internationale".

De son côté, le président de la Commission des affaires juridiques s'est félicité de l'initiative du gouvernement de proposer les deux textes de loi, en application des orientations du président de la République, visant à "moraliiser la vie publique, à renforcer la sécurité et la stabilité et à consacrer le principe de protection des libertés publiques".

À signaler, les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mercredi passé, sans aucune modification, les deux projets de loi lors d'une plénière présidée par le président de l'Assemblée, Brahim Boughali, en présence du ministre de la Justice, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou.

Sarah O.

UNE VICTOIRE POUR LES PEUPLES LIBRES

Georges Abdallah sortira de prison le 25 juillet

La libération de Georges Ibrahim Abdallah, le combattant de la liberté emprisonné durant 41 ans en France, est annoncée pour le 25 juillet, dans quelques jours. Cette décision qui réjouit tous ceux qui n'ont cessé de militer pour sa libération et, au-delà, tous les peuples épris de liberté, a été prise jeudi matin par la cour d'appel de Paris.

L'avocat de la défense, Jean-Louis Chalanset, cité par des médias libanais, a révélé que les États-Unis ont exercé des pressions politiques pour entraver le processus judiciaire et que la décision de le libérer était purement politique, malgré le respect des exigences légales depuis plus de deux décennies. Georges Abdallah, militant libanais, détenu à la prison de Lannemezan (sud), pour son engagement dans la lutte de libération nationale du peuple palestinien, a salué la mobilisation pour sa libération qui a été déterminante. C'est la preuve que seule la lutte sans aucune compromission peut donner des résultats, par extension dans le combat pour la libération de la Palestine et pour l'émancipation de tous les peuples. Les partisans des droits de l'homme font constater que les 41 années passées par Georges I. Abdallah dans les prisons françaises sont un déni de l'État de droit dont se gargarisent les pays occidentaux et la France en premier lieu. C'est la preuve que dans ces pays, il n'y a pas de justice et encore moins de libertés et de droits de l'homme. L'image du système judiciaire et politique français a été ternie par le maintien en détention de Georges I. Abdallah malgré l'extinction de sa peine. Ce système a montré qu'il est soumis aux injonctions des dirigeants sionistes et de leurs alliés



Ph: DR

américains. En effet, les pressions américaines ont contribué à la suspension de 11 demandes de libération de Georges I. Abdallah. Les observateurs épris de liberté restent inquiets sur les risques d'interrompre sa libération sous la pression de calculs politiques français étriés, ou les pressions sionistes et américaines qui ont précédemment empêché sa libération. Les voix libres s'élèvent maintenant pour exiger que la reconnaissance par la justice française du droit à la libération de Georges Abdallah suive son cours naturel vers une mise en œuvre immédiate. La syndicaliste et membre du parti « France Insoumise », Roula Yahya, citée par les sources médiatiques, a exprimé ses inquiétudes quant à l'obstruction de l'ordre de libération en raison des pressions sionistes. Robert Abdallah, le frère du militant, a exprimé l'espoir que son frère soit libéré à la date prévue sans subir aucune pression. En novembre dernier, le Tribunal d'application des peines français avait décidé de libérer Abdallah lors d'une audience tenue en novembre dernier, mais avait immédiatement suspendu l'exécution suite à un recours du Parquet antiterroriste français. Georges I. Abdallah, l'un des

prisonniers politiques les plus anciens d'Europe, a été arrêté en 1984 à Lyon, en France, avait rejoint le Front populaire de libération de la Palestine et participé à la fondation des Fractions armées révolutionnaires libanaises en 1981. Il a été ensuite accusé, sans preuves, d'avoir participé à l'assassinat de diplomates américains et sionistes. En 1986, le tribunal le condamne à quatre ans de prison pour possession d'explosifs. Il est ensuite jugé pour « complicité d'actes terroristes » et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. En 1999, Georges I. Abdallah remplissait les conditions de sa libération, telles que prévues par le Code pénal français, et en 2003, un tribunal des libérations conditionnelles ordonnait sa libération. Le parquet français a fait appel de la décision, retardant sa sortie de prison. Depuis, sous les pressions américaines et sionistes, le parquet français s'est opposé à toutes les décisions de libération de Georges I. Abdallah. Il sera, enfin, libre dans quelques jours. Le 25 juillet, l'ambassade du Liban à Paris prendra les mesures nécessaires pour transporter Georges Abdallah à l'aéroport afin de préparer son retour au Liban.

M. R.

CONTRIBUTION

Les yeux mouillés, le roc a tenu

Comment écrire ce matin ?
Même mes doigts ne savent plus taper...

Que doit-il se passer dans sa tête ?

Je l'imagine dans sa cellule où José et Daniel, les infatigables depuis tant d'années, vont le rejoindre pour me rappler plus tard.

« La décision est irrévocable ».

Il a fallu que José me le confirme de vive voix. Pourtant je connais bien la procédure et ses méandres, mais il a fallu que je l'entende sans pouvoir répondre, à peine bredouiller un merci...

Il est libéré le 25 juillet.

Il est déjà dans l'Histoire, depuis 41 ans un peu plus chaque jour.

Il sera tellement présent dans nos espoirs, nos craintes, nos colères et nos doutes.

Cela se bouscule derrière mes yeux brouillés.

On pense évidemment à Suzanne, elle qui a tant fait et a été à l'origine de la mobilisation grandissante pour sa libération.

Je revois nos bulletins de vote aux dernières européennes qui ont failli être rejetés parce qu'ils portaient son nom : comme je suis heureux que nous n'ayons pas lâché au risque que toute la liste soit

invalidée...

Depuis hier soir, ça montait dans les messages, jusqu'à celui de 9h moins 5 : « tu crois que cette fois-ci c'est la bonne ? »

– Je n'ai plus d'avis je n'ai que des insomnies »...

Et puis le message de José...

J'avais à peine diffusé la nouvelle que le 1er appel fut celui de Jean Paul Delescaut... Il voulait être sûr lui aussi...

Et lui aussi il lui manquait les mots...

Et depuis, les appels, les sms, les messages dans des groupes, tout se bouscule.

« Ce soir pour une fois le rassemblement pour Georges sera festif » ai-je écrit en vitesse. Soraya ou quelqu'un d'autre va faire une affiche que l'on relatera.

La vie fait que je ne pourrai pas être là ce soir mais toute ma journée mes pensées seront entre Lannemezan et mes camarades de Marseille et d'ailleurs, toujours plus nombreuses et nombreux à prendre en plein cœur le combat pour Georges, étendard de la Palestine. « Ensemble ce n'est qu'ensemble » comme il l'a toujours dit, que nous avons tenu.

Avec Lui, nous avons bien plus qu'un exemple, un repère, une boussole, un appui. Oui du fond de sa prison c'était lui l'ap-

pui, le solide qui en était même parfois à remonter le moral de celle ou celui qui se désespérait devant l'éternisation de sa si injuste peine...

Il nous avait fixé le cap : ce sera la victoire ou la victoire.

La multiplication des manœuvres, les menaces, les chantages, les coups tordus de toutes sortes n'y auront rien fait : le roc a tenu.

Je n'irai pas à mon prochain parler, j'irai au Liban.

Au début je ne voulais pas aller le voir en prison, je voulais l'accompagner au Liban pour sa libération. Suzanne m'avait dit : « le jour où il sera libéré on fera un charter pour Beyrouth ».

Puis il y a eu le coup tordu de Valls (*) et Suzanne m'a convaincu de faire ma demande...

Chaque visite a été un moment d'émotion réciproque. Un moment d'échange politique fort aussi : les guerres, la Chine, le mouvement communiste en France et dans le monde, les lambeaux du PCF et puis bien sûr à chaque fois, omniprésente, la Palestine, les camps, le Liban, la Syrie et les « chiens de garde sionistes ». Et planant au-dessus de tout ça, une fraternité immense.

On ne sortait pas indemne d'une rencontre avec Georges.

Je ne sois pas indemne non

plus de cette annonce de libération, après tant de demandes que même l'avocat en perd le compte.

Parmi les messages qui circulent, beaucoup parlent de la nécessité d'assurer sa sécurité. Ils disent ainsi la tendresse qui entoure celui qui est maintenant rentré dans nos familles, notre vie, notre cœur.

Il nous appartient disent ces mots.

Depuis le Liban il sera avec nous. La lutte pour la Palestine, contre la colonisation, contre toutes les colonisations et tous les impérialismes continuera de plus belle. Celle contre le capitalisme aussi. Bien sûr c'est un long, très long combat. Il arrive qu'on perde des batailles, qu'on titube sous les coups, qu'on chancelle ou se trompe mais nous continuerons jusqu'à « la victoire ou la victoire ».

Il continue à nous y appeler.

Au bout de 41 ans les portes de la prison s'ouvrent pour lui.

Il a toujours été libre.

Par Charles Hoareau, Syndicaliste marseillais, une figure depuis plus de trente ans du syndicalisme

*** En 2014, Manuel Valls, alors ministre, empêcha la libération que le conseil d'état avait ordonnée**

LES BRIGADES AL-QASSAM LANCENT
UN MESSAGE GLAÇANT AUX
SOLDATS SIONISTES :
« Rends-toi, sauve
ta vie »

La résistance palestinienne poursuit son intensification des opérations militaires contre l'armée israélienne, tant dans le sud de Ghaza que dans les zones proches de la frontière, communément appelées "le pourtour de Ghaza". Plusieurs factions armées, notamment les Saraya Al-Qods (Brigades Al-Qods) et les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa, ont revendiqué de nouvelles offensives coordonnées, infligeant des pertes humaines et des dégâts matériels à l'occupant israélien. Les Saraya Al-Qods, branche armée du Jihad islamique palestinien, ont annoncé avoir lancé une salve de roquettes contre les colonies de Sdérot, Miflassinim et Nir Oz, toutes deux situées dans le périmètre du pourtour de Ghaza. Selon le porte-parole de l'armée israélienne, deux roquettes ont été tirées depuis Ghaza, déclenchant les sirènes d'alerte dans plusieurs localités du sud israélien. Dans un autre communiqué, la même faction a affirmé avoir pris pour cible un véhicule transportant des "mista'aravim" — unités d'infiltration israéliennes opérant déguisées en civils arabes — au centre de Khan Younès, au sud du territoire assiégé. L'attaque, menée à la roquette RPG, a été suivie d'un affrontement direct impliquant des armes automatiques et des grenades, causant des morts et des blessés parmi les forces israéliennes selon la résistance. Les Brigades ont également diffusé une vidéo montrant le bombardement à la roquette de la colonie de Be'eri, en représailles aux « crimes de guerre » commis par Israël à Ghaza. De leur côté, les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa, affiliées au Fatah, ont annoncé avoir visé les positions et véhicules israéliens stationnés autour de la route n°5 au nord de Khan Younès avec des obus de mortier. Dans ce contexte, le journal israélien Yediot Aharonot rapporte une hausse significative des troubles psychologiques parmi les soldats israéliens engagés dans les combats à Ghaza. Les témoignages de fatigue mentale et de traumatismes s'accumulent, signe d'une armée fragilisée par un conflit qui s'enlise. Les Brigades Al-Qassam, branche armée du mouvement de la résistance palestinienne, ont publié, jeudi, une vidéo intitulée : « Au soldat nazi occupant à Ghaza... mieux vaut prisonnier que mort ». Le message exhorte les soldats israéliens à déposer les armes et se rendre, leur promettant d'être traités conformément aux accords d'échange de prisonniers. Des images de soldats tués et capturés y sont montrées en guise d'avertissement. Par ailleurs, l'armée israélienne a reconnu, ce jeudi, que deux de ses soldats ont été grièvement blessés dans le quartier de Choujaïya, à l'est de la ville de Ghaza, en plus de deux officiers également touchés. L'opération aurait eu lieu mercredi, dans un secteur connu pour sa résistance acharnée. Les autorités militaires ont également confirmé la mort récente d'un officier de l'unité de reconnaissance Golani, tué lors d'une opération dans le sud de Ghaza. Selon la chaîne israélienne Kan, l'officier aurait succombé à ses blessures suite à une explosion survenue alors que les troupes posaient des explosifs dans des bâtiments. Sur le front humanitaire, le ministre de la Santé de Ghaza rapporte que 26 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, ont été tués depuis l'aube de vendredi dans une série de frappes et de tirs israéliens ciblant plusieurs régions du territoire. Les frappes ont touché notamment des habitations, des campements de déplacés et des regroupements civils près de centres d'aide humanitaire. À Rafah, six demandeurs d'aide humanitaire ont été tués près d'un centre de distribution. À Khan Younès, cinq civils ont péri et une dizaine d'autres ont été blessés lors d'un raid aérien ayant détruit leur maison. Une autre attaque de drone a tué une femme et son enfant près du centre de détention d'Asdaa, tandis que cinq autres personnes ont été tuées et 15 blessées dans la région de Mawasi. Les zones est et nord de Khan Younès continuent d'être pilonnées par l'artillerie israélienne, alors que les opérations de destruction systématique de maisons se poursuivent.

M. Seghilani

SUD DE LA SYRIE

Violents affrontements à Soueida, les tribus de Deraa décrètent la mobilisation générale

Le sud de la Syrie est le théâtre d'une escalade inquiétante, alors que les tensions communautaires entre factions druzes et tribus arabes s'intensifient dans la province de Soueida, menaçant d'embraser toute la région.

Ph : DR



La province de Soueida, majoritairement habitée par la communauté druze, connaît une détérioration rapide de la situation sécuritaire, marquée par des affrontements violents entre factions armées druzes et groupes tribaux arabes dans plusieurs villages de l'ouest de la région. Selon des sources locales, ces combats, qui se sont étendus à diverses localités rurales, sont les plus intenses depuis des mois, laissant présager une spirale de violence aux conséquences régionales. Ce regain de tension découle de différends profonds entre groupes communautaires rivaux, exacerbés par l'absence d'un État

fort et l'enlisement du conflit syrien. Dans un développement préoccupant, les tribus arabes de Deraa, province voisine au sud de la Syrie, ont annoncé la mobilisation générale. Par cet appel au "natif al-'amm", elles entendent soutenir leurs membres présents à Soueida et faire face aux factions druzes, dans ce qui est désormais perçu comme un conflit ouvert entre deux composantes majeures du tissu social syrien dans le sud du pays. Cette mobilisation pourrait transformer des affrontements localisés en conflit tribal régional, ravivant des blessures communautaires déjà pro-

fondes, et rendant la pacification encore plus complexe. Ce climat de tension n'est pas resté cantonné aux zones rurales.

À Alep, au nord du pays, des incidents graves ont été signalés au sein du campus universitaire. Des étudiants issus de la communauté druze (également appelés "mouwahhidoun") ont été agressés dans les résidences universitaires, selon des témoignages recueillis par des sources étudiantes. Face à ces actes d'hostilité attisés par un discours sectaire virulent, les autorités universitaires ont procédé à l'évacuation préventive des étu-

dants druzes, qui ont été transférés vers les quartiers d'al-Achrafiyé et de Cheikh Maq-soud, zones sous le contrôle des Forces démocratiques syriennes (FDS), dans une tentative de garantir leur sécurité. Les récents développements font craindre une extension rapide du conflit intercommunautaire dans un pays déjà fragmenté par plus de treize années de guerre. Le sud syrien, qui avait jusqu'ici été épargné par les grandes batailles des dernières années, semble à son tour plongé dans un cycle de revanche, d'alliances locales et de confrontations armées. Cette flambée survient dans un contexte national marqué par la paralysie politique, la crise économique aiguë, et l'effondrement des services publics, ce qui rend toute médiation d'autant plus difficile. Des voix appellent à l'urgence d'un dialogue intercommunautaire, et à l'intervention de figures religieuses et sociales pour désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent en guerre civile locale. Mais en l'absence de volonté politique claire et dans une région livrée à elle-même, les perspectives de désescalade restent incertaines.

M. Seghilani

GHAZA

La famine fait des ravages, les enfants en premier

Le drame humanitaire s'intensifie à Ghaza. Une fillette âgée d'un an et demi est morte ce vendredi à Deir Al-Balah, au centre de Ghaza, des suites de malnutrition sévère. Les structures hospitalières sont submergées par des centaines de cas similaires touchant toutes les tranches d'âge. Selon des sources médicales, environ 17 000 enfants souffrent de famine aiguë, dont certains présentent des symptômes d'épuisement extrême et de pertes de mémoire dues à la faim prolongée. Les hôpitaux de Ghaza, déjà privés de médicaments et de matériel médical, ne disposent plus ni de lits ni de ressources pour prendre en charge l'afflux massif de patients. L'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) a alerté que les cas de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans ont doublé entre mars et juin 2025, conséquence directe du blocus israélien. Près de 74 000 examens médicaux ont été réalisés durant cette période, révélant 5 500 cas de malnutrition aiguë sévère et plus de 800 cas critiques. Un nouveau chapitre sanglant de la guerre menée par l'occupation israélienne contre la population palestinienne s'est ouvert aujourd'hui, avec la mort de plus de 100 civils dans des bombardements ciblant les différentes régions du territoire assiégé. En parallèle, la famine et la malnutrition continuent de faire des ravages, notamment parmi les enfants, dans un contexte de blocus implacable. Dans le nord du territoire, cinq Palestiniens ont été tués lors d'une frappe aérienne sur la localité de Jabalia An-Nazla. Les forces d'occupation ont également procédé à des démolitions massives de maisons et d'immeubles à Beit Hanoun, Jabalia et dans d'autres localités du nord de Ghaza. Au sud, cinq autres Palestiniens ont péri dans un bombardement qui a visé une maison dans le camp de Khan Younès,

tandis que plus de dix autres ont été blessés. Des vedettes militaires israéliennes ont également ciblé les embarcations de pêcheurs dans le port de Mawasi Al-Qarara, au nord-ouest de la ville. Par ailleurs, deux corps non identifiés ont été retrouvés dans la zone de Shakoush, au nord-ouest de Rafah. À l'aube, une femme et un enfant ont été tués et vingt autres personnes blessées lors d'une frappe qui a visé les tentes de déplacés dans la zone des Mawasi, au sud de Khan Younès. Un autre enfant a succombé à une attaque similaire dans le même secteur, près de la zone agricole de l'Ard Al-Tayyiba. Des tirs de chars ont également été enregistrés autour de la région de la Koutayba et à l'ouest de la localité de Satr, tandis que l'aviation israélienne a bombardé des bâtiments résidentiels dans l'est de Khan Younès. Une frappe de drone a visé l'école Hanawi, au nord-ouest de la ville, faisant deux morts et plusieurs blessés.

UNE JOURNÉE NOIRE :

56 PALESTINIENS TUÉS DEPUIS JEUDI

Les frappes israéliennes n'ont cessé depuis l'aube de jeudi. Au moins 56 Palestiniens ont été tués en moins de 24 heures, selon les services médicaux locaux. Parmi eux, 20 personnes dans le nord du territoire, dont 14 victimes de frappes de drones alors qu'elles attendaient de l'aide humanitaire dans les zones de Touam et de Soudaniya. Six autres, dont deux enfants, ont été tués à Jabalia lors de bombardements sur des rassemblements de civils. Dans la ville de Ghaza, 21 morts ont été recensés. Cinq d'entre eux ont péri dans le quartier de Zaytoun, trois autres dans une attaque contre l'église catholique de la Sainte-Famille, et deux à Tuffah. Deux autres corps ont été extraits des décombres d'une maison bombardée deux jours auparavant dans le camp d'Al-Shati. Des frappes de

drones ont également touché les quartiers de Daraj et de Yarmouk, tandis que l'artillerie israélienne pilonnait le secteur de Birket Sheikh Radwan. Au centre du territoire, six morts ont été signalés, dont cinq dans une attaque visant l'école Abu Helou, qui abritait des personnes déplacées à Al-Bureij. Un jeune homme est également décédé des suites de blessures antérieures à An-Nuseirat. Dans le sud, neuf Palestiniens, dont un enfant et une fillette, ont été tués dans des frappes sur les tentes de déplacés à l'ouest de Khan Younès et aux alentours de Mawasi. Une école abritant des réfugiés a aussi été visée. Trois civils sont morts de blessures antérieures, tandis que trois autres corps ont été découverts dans divers secteurs de la ville.

UN GÉNOCIDE SILENCIEUX : 198 000 VICTIMES EN NEUF MOIS

Depuis le 7 octobre 2023, la guerre menée par Israël contre la population de Ghaza a fait plus de 58 667 morts et 139 000 blessés, selon les derniers bilans. Plus de 198 000 personnes tuées ou blessées, pour l'essentiel des enfants et des femmes, s'ajoutent à plus de 10 000 disparus, des centaines de milliers de déplacés internes et une famine structurelle qui décime la population. Le niveau de destruction est sans précédent : des quartiers entiers ont été rasés, les infrastructures sanitaires et éducatives ciblées, les civils pris pour cibles, y compris dans les zones censées être « sécurisées ». Face à ces crimes documentés et à ce qui est de plus en plus qualifié par les organisations internationales de génocide en temps réel, la communauté internationale continue de briller par son inaction. Tandis que les bombardements s'intensifient et que les enfants meurent de faim, Ghaza sombre dans une catastrophe humanitaire aux proportions historiques.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'armée et les colons sionistes intensifient les crimes contre les civils

Les exactions israéliennes contre les civils palestiniens se poursuivent sans relâche, aussi bien dans la bande de Ghaza qu'en Cisjordanie occupée. Jeudi soir, les forces d'occupation israéliennes ont mené une nouvelle incursion dans la localité d'Azbat Shoufa, au sud-est de Tulkarem, en Cisjordanie occupée.

Les soldats israéliens ont investi les rues du village, interrompu la circulation des habitants, puis ont pris d'assaut un commerce de gaz domestique appartenant au citoyen Abou Bakr Abdel Fattah Hamed. Ce dernier a été contraint par la force de quitter les lieux, après avoir été notifié de la fermeture immédiate de son commerce, sans qu'aucune justification ne soit fournie. Dans la même zone, un autre incident témoigne de l'escalade des violences. Le cultivateur palestinien Moamen Hamed a été arrêté alors qu'il circulait paisiblement avec son âne près du site dit "al-Borj", à l'ouest de Shoufa. Les forces israéliennes l'ont appréhendé, bandé les yeux, molesté, et ont saisi son téléphone portable ainsi que tout son matériel agricole – jusqu'à l'équipement de son âne – avant de le relâcher quelques heures plus tard. Mais le drame ne s'arrête pas là. À l'aube de ce vendredi, des colons israéliens ont perpétré ce que les autorités locales qualifient de "massacre" dans la région de la Vallée du Jourdain, plus précisément dans le secteur de "al-Shaq", situé dans le nord-est de la Cisjordanie. Selon Mehdi Daraghme, président du Conseil local de la Vallée du Nord, un groupe de colons a encerclé un troupeau de moutons pendant la nuit, pour ensuite massacrer 117 bêtes à l'arme blanche et à balles réelles. « Ce crime odieux est un acte de terrorisme organisé visant à éradiquer toute forme de présence palestinienne dans la vallée », a déclaré Daraghme dans un communiqué. Il a précisé que les habitants n'ont pu récupérer qu'une partie du troupeau après la fuite des assaillants. « Ce n'est pas seulement une attaque contre les animaux, c'est une tentative directe d'affamer des familles entières qui dépendent de l'élevage pour survivre », a-t-il insisté. Ces événements s'inscrivent dans un contexte de recrudescence des violences israéliennes en Cisjordanie occupée. Depuis le début de l'agression à grande échelle contre la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, l'armée israélienne et les colons ont intensifié leurs attaques dans plusieurs régions de Cisjordanie, y compris ElQods-Est. D'après les statistiques palestiniennes, plus de 1 000 Palestiniens y ont trouvé la mort, et environ 7 000 ont été blessés. Cette politique de répression généralisée menée par Israël avec le soutien des États-Unis continue de frapper indistinctement hommes, femmes, enfants et désormais, jusqu'au bétail. Dans la bande de Ghaza, le bilan humain est déjà effroyable : plus de 198 000 Palestiniens tués ou blessés, dont une majorité d'enfants et de femmes, plus de 10 000 disparus, des centaines de milliers de déplacés, et une famine dévastatrice qui a déjà coûté la vie à de nombreux civils. La violence systématique, qu'elle prenne la forme de bombardements, de destructions de biens civils, de massacres d'animaux ou d'arrestations arbitraires, participe d'une stratégie de nettoyage ethnique progressive, dénoncée par de nombreux observateurs internationaux mais toujours impunie.

M. S.

CHLEF. AQUACULTURE

Une ferme de tilapia rouge bientôt créée

Le secteur de l'aquaculture de la wilaya de Chlef sera bientôt renforcé par une nouvelle ferme spécialisée dans la production de tilapia rouge, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la pêche et de l'aquaculture.

Le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Hocine Melikeche, a indiqué à l'APS que le secteur de la pêche serait bientôt soutenu par une ferme de tilapia rouge à El-Guelta, composée de douze (12) bassins d'une capacité de production de 40 tonnes par an. Le responsable a ajouté que l'étude du projet était terminée et que les mesures restantes étaient en cours de mise en œuvre.

La direction de la pêche et de l'aquaculture œuvre à assurer l'accompagnement tech-



Ph: DR

nique de ce projet afin de le faire aboutir et de promouvoir ce secteur, selon la même source.

Concernant l'attraction des investisseurs et des agriculteurs vers ce secteur, M. Melikeche a indiqué que sa direction travaillait en coordination avec la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture pour sensibiliser ces groupes et enregistrer les personnes souhaitant bénéficier de cours

de formation dans ce domaine. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme économie bleue, qui vise à renforcer la compétitivité des communautés côtières et des secteurs stratégiques, ainsi qu'à soutenir les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, les mêmes services ont récemment organisé des journées de formation à l'intention des professionnels de la pêche maritime de la commune de Marsa et de la

région d'El-Guelta. Il est à noter que la wilaya de Chlef affiche un dynamisme remarquable dans le secteur de l'aquaculture marine le long de la bande côtière, tout en cherchant à promouvoir l'aquaculture d'eau douce afin de diversifier les ressources halieutiques, et à orienter les investissements locaux vers la fabrication d'intrants pour le secteur de la pêche, selon les responsables du secteur.

BATNA. ENVIRONNEMENT

Cinq collectivités retenues pour le projet "Communes vertes 2"

Cinq collectivités de base de la wilaya de Batna ont été retenues au titre du projet "Communes vertes 2", inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), a indiqué jeudi le directeur de l'administration locale, Toufik Abdelali.

Le projet vise à soutenir les communes afin qu'elles promeuvent l'utilisation des énergies renouvelables, améliorent l'efficacité énergétique, rationalisent la consommation d'énergie et encouragent toutes initiatives dans ce cadre, a précisé le responsable, rappelant que six (6) wilayas ont été choisies comme modèles, à savoir Batna, Béjaïa, Biskra, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Guelma. La sélection des cinq communes de Batna, bénéficiaires de ce projet, en l'occurrence Batna,

Tazoult, El-Madher, Aïn-Touta et Arris, leur permettra, selon M. Abdelali, de renforcer leurs performances dans le domaine de l'optimisation de la consommation d'énergie, en adoptant des solutions environnementales efficaces à même de conduire à réduire la consommation des énergies traditionnelles en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables.

Tous les moyens nécessaires seront mis en place, localement, en coordination avec les différents partenaires, afin d'assurer le succès de ce projet et de faire des cinq communes en question un modèle à suivre pour le reste des communes de

Batna, a assuré le directeur de l'administration locale, avant de mettre en avant les efforts locaux en matière d'utilisation des énergies renouvelables, à l'exemple de l'installation de 810 points lumineux alimentés par l'énergie solaire, sur un linéaire de 18 km sur la rocade nord reliant la ville de Batna à la zone de Lamberidi dans la commune d'Oued Chaâba.

M. Abdelali a révélé, dans ce contexte, que des travaux étaient en cours pour l'installation de 500 autres points lumineux alimentés par la même énergie propre, sur 11 km, le long de la rocade Est reliant Batna à Tazoult.

BISKRA. DANGERS DE LA BAIGNADE DANS LES BARRAGES ET BASSINS

La DJS lance une caravane de sensibilisation

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Biskra a lancé jeudi une caravane de sensibilisation contre les dangers de la baignade dans les barrages et bassins pour pallier aux risques de noyade dans ces plans d'eau.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de la jeunesse de cette direction, Ahmed Haricha, a indiqué que cette caravane lancée depuis la maison de jeunes "chahid Serai Abdelkader" de Tolga sillonnera durant cet été plusieurs localités de la wilaya pour sensibiliser les jeunes, les enfants et leurs parents aux risques de baignade dans ces plans d'eau dangereux. Les encadreurs de la caravane se rendront sur les places publiques dans les vergers, les oasis et les

sites de bassins et mares d'eau pour saisir l'opportunité des contacts directs avec les habitants et les informer sur les risques de noyade dans ces lieux avec la distribution de dépliants de sensibilisation contre ces dangers.

M. Haricha a souligné que la caravane orientera les jeunes vers les structures sportives et les pis-

cines de proximité qui sont plus sûrs pour les baignades contrairement aux oueds et barrages. Cette caravane est initiée par la direction de la jeunesse et des sports de Biskra en coordination avec les services de la sûreté de wilaya, la protection civile, les scouts musulmans algériens (SMA) et des associations locales.

TÉBESSA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Plus de 5.400 foyers situés en zones reculées raccordés depuis 2024

Plus de 5 444 foyers situés en zones reculées de la wilaya de Tébessa ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz "entre le début de l'année 2024 et la fin du 1er semestre 2025, a affirmé, jeudi, la responsable de la cellule de communication de la direction locale de distribution de l'électricité et de gaz, Nardjes Benarfa. La responsable a précisé, à l'APS, que 4.166 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel et 1.278 foyers à celui de l'électricité, avant d'assurer que tous ces projets ont été achevés et mis en service "en plusieurs étapes". Cet effort de développement, qui a concerné des dizaines de zones reculées dans les 28 communes de la wilaya frontalière de Tébessa, a contribué à améliorer les conditions de vie des habitants et à les stabiliser dans leurs régions, a indiqué Mme Benarfa.

OUM EL-BOUAGHI. AÏN M'LILA Inauguration d'un nouvel hôpital de 240 lits

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, en visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Oum Bouaghi, a inauguré, jeudi à Aïn-M'lila (65 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) un nouvel hôpital de 240 lits baptisé du nom du Martyr Mostefa Benboulaïd. "Le nouvel hôpital d'Aïn-M'lila est une grande réalisation répondant aux normes internationales qui assurera des prestations aux plans local et régional", a indiqué le ministre, dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de cette structure sanitaire qui a nécessité un investissement public de 4,5 milliards de dinars. Après avoir évoqué les équipements médicaux modernes dont dispose cet hôpital, et le personnel médical qui lui est affecté, dont 108 médecins spécialistes, M. Saïhi a affirmé que ce nouvel Établissement public hospitalier, ainsi que les autres structures en cours de réalisation ou d'étude, feront d'Oum El Bouaghi "un pôle sanitaire d'excellence". Le ministre de la Santé a ajouté qu'Oum El-Bouaghi a bénéficié des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'agissant du service dû aux citoyens dans le domaine de la santé par, notamment, la création de pôles de santé, avant de rappeler, à ce propos, que 603 établissements de santé ont été réalisés en Algérie depuis 2020. Au cours de sa visite, M. Saïhi a inspecté plusieurs établissements de santé publics et privés, à l'instar des hôpitaux Salah-Zerdani et Ibn Sina, au chef-lieu de wilaya qui ont bénéficié d'opérations de réhabilitation de plusieurs de leurs services.

NAÂMA. POUR PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES Intensification des activités de sensibilisation

La direction du Commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Naâma intensifie ses campagnes de sensibilisation pour protéger les consommateurs contre les intoxications alimentaires, en particulier en cette saison estivale, a indiqué, jeudi, le directeur du secteur, Benarfa El-Hachemi. Ces campagnes, organisées sous le slogan "ensemble pour un été sans intoxications alimentaires", se poursuivront durant l'été, et visent à fournir des conseils pratiques et à sensibiliser le public aux dangers des intoxications alimentaires causées par une mauvaise conservation, préparation, ou exposition des denrées périssables, notamment en période de forte chaleur, précise M. Benarfa. Ces actions sont entreprises à l'initiative de la direction du Commerce, en coordination avec les directions de la Santé et de la population, des Affaires religieuses, et la Protection civile, ainsi que plusieurs associations locales de défense des consommateurs, selon le même responsable.

SKIKDA. HABITAT

Relogement de 98 familles de la commune de Ramdane Djamel

Plus de 98 familles qui résidaient dans des habitations précaires dans plusieurs quartiers de la commune de Ramdane Djamel ont été relogées jeudi dans des appartements neufs sous la supervision des services de la wilaya de Skikda. L'opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions a concerné des habitants des cités Bezghaïa, Djisr El-Forsane et Chouhada ainsi que des constructions précaires à proximité de Oued Safsaf. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, la cheffe de daïra de Ramdane Djamel, Mme Souheïla Tebina, a indiqué que l'opération a été marquée par la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires de plusieurs directions et entreprises publiques de wilaya.

TIZI-OUZOU. SALON NATIONAL DE LA POTERIE D'ATH KHEIR

La 6^e édition attire 70 exposants

La 6^e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir, qui s'est ouverte jeudi dans la commune d'Aït Khelili, à 37 km à l'est de Tizi-Ouzou, a réuni 70 exposants, ont annoncé les organisateurs.



Ph: DR

L'événement, qui se poursuivra jusqu'au 20 juillet au centre du village d'Ath Kheir, a pour objectif de préserver un patrimoine ancestral et de promouvoir un savoir-faire unique, a indiqué Karim Taguine, président de l'Association "Isselqam n'talaght". Ce rendez-vous annuel, dédié à un métier artisanal transmis de génération en génération par les habitants d'Ath Kheir, accueillera des potiers, des tapisseries, des

bijoutiers, des vanniers et d'autres artisans venus de Tizi Ouzou et d'autres wilayas du pays, a-t-il précisé. Placé sous le slogan "La poterie d'Ath Kheir : préservation d'un patrimoine et promotion d'un savoir-faire ancestral", le Salon se veut un espace de valorisation de ce savoir-faire. Il met

notamment en lumière l'expertise des potiers d'Ath Kheir dans la fabrication d'ustensiles de cuisine.

Ce village est notamment réputé pour ses grands plats à rouler le couscous et ses tajines destinés à la cuisson de galettes et de crêpes traditionnelles. Les villageois, qui ont su

développer un vaste réseau de commercialisation à travers la wilaya de Tizi Ouzou et d'autres wilayas, voient en ce salon un espace privilégié pour rencontrer et échanger avec les différents acteurs de la filière.

Organisé conjointement par le Collectif des associations du village Ath Kheir et la Direction de la culture et des Arts, en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et d'autres institutions concernées, ce salon vise la préservation du patrimoine et la promotion d'un savoir-faire ancestral. Outre son volet économique, qui offre un espace de commercialisation aux artisans participants, la manifestation propose également des démonstrations de fabrication artisanale de poteries. Ces démonstrations permettent à ceux qui ne connaissent pas le travail de l'argile de découvrir les techniques ancestrales de ce métier, l'un des premiers exercés par l'Homme.

TIMIMOUN. CULTURE DU TOURNESOL ET DU MAÏS EN GRAIN

Journée d'information et de sensibilisation

Une journée d'information et de sensibilisation sur le développement de la culture du tournesol et du maïs en grain a été organisée jeudi à l'Institut spécialisé d'agronomie saharienne de Timimoun, en direction des agriculteurs de la wilaya, a-t-on appris des services de la wilaya.

La rencontre intervient en application du programme du ministère de tutelle visant l'encouragement des agriculteurs à développer ce type de cultures stratégiques en vue de contribuer à la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Rafik Benmansour. Une superficie de plus de

9.500 ha a été réservée, cette saison, aux cultures stratégiques du tournesol et du maïs en grain dans la wilaya de Timimoun, eu égard aux résultats positifs obtenus l'année dernière en la matière, a précisé le DSA. Abondant dans le même sens, le secrétaire général de la wilaya, Brahim Louadi, a affirmé que les résultats "probants" réalisés en la matière constituent un indicateur positif des conditions favorables de développement de ces cultures et ouvrent de larges perspectives pour leur intensification.

Pour ce faire, a-t-il dit, pas moins de 25 semoirs ont été réceptionnés par la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya, dans le but d'accom-

pagner les agriculteurs et les opérateurs agricoles, et les inciter à bénéficier des avantages préconisés par l'Etat dans ce domaine. Pour sa part, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya, Mohamed Kerroumi, a mis en avant l'intérêt pour les opérateurs agricoles d'adhérer au développement de ces segments culturels, car contribuant à la concrétisation de la sécurité alimentaire et à la réduction de la facture d'importation.

Il a rappelé, en outre, la position de la Chambre aux côtés des opérateurs et des agriculteurs, à travers des missions de sensibilisation et de vulgarisation des itinéraires techniques de développement de ces cultures.

BOUIRA. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Essais techniques d'un projet visant à sécuriser 14 communes

Des essais techniques ont été menés jeudi à Bouira avant la mise en service d'un projet visant à sécuriser et à renforcer l'approvisionnement en eau potable (AEP) de 14 communes de la wilaya à partir du barrage de Tilesdit, a-t-on appris auprès des services de l'Algérienne des Eaux (ADE).

Les communes concernées par ce projet sont notamment Dirah, Sour El Ghoulane, Hadjra Zerga (sud), Ain Bessam, Ain Laâlou, Ain Lahdjar, Raouaraoua, Khabouzia, Souk Lakhmis et El Mokrani (ouest), insuffisamment alimentées à partir du barrage de Koudiet Acardoune, selon les détails fournis par le directeur de l'ADE, Hakim Lacen.

"Ce projet, pour lequel une enveloppe budgétaire de 450 millions de DA a été allouée, a consisté à réhabiliter une ancienne station de traitement d'eau du barrage de Tilesdit", a-t-il précisé, signalant que "le projet, concrétisé en 12 mois, a également permis de réaliser un réseau d'interconnexion afin de raccorder les communes susmentionnées au

système de grands transferts et de renforcer l'approvisionnement en eau potable, notamment en cette période estivale".

Selon M. Lacen, un volume global de 15.000 m³/j d'eau potable est désormais mobilisé pour sécuriser l'alimenta-

tion en eau potable de ces 14 communes du sud et de l'ouest de la wilaya de Bouira.

Par ailleurs, lors d'une réunion tenue mercredi avec les différents services concernés, le wali de Bouira, Abdelkrim Laâmour, avait donné des instructions fermes aux

responsables du secteur pour qu'ils œuvrent à la levée de toutes les contraintes techniques et administratives afin de lancer "le plus tôt possible" le projet de raccordement de la wilaya de Bouira à l'usine de dessalement d'eau de mer de Béjaia.

MILA. COMMUNE DE HAMALA

25 millions de dinars pour la rénovation du réseau d'eau potable

La commune de Hamala (wilaya de Mila) a bénéficié d'une enveloppe de 25 millions de dinars pour la rénovation du réseau d'eau potable du village d'El Bads, a indiqué jeudi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Charaf Aïmer. L'étude technique relative à ce projet, financé dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales, pour l'exercice 2025, a été finalisée en vue de rénover le réseau d'alimentation en eau potable (AEP), jugé "vétuste", de cette agglomération secondaire ou vivent quelque 1.200 âmes, a précisé l' élu local.

"Les travaux devraient débiter à l'entame du 4^e trimestre de l'année en cours", a affirmé M. Aïmer, soulignant que les services de la commune procèdent actuellement à l'élaboration du cahier des charges pour ce projet qui "vise à

éliminer le problème récurrent des fuites d'eau et à protéger les habitants d'El Bads des risques liés aux maladies à transmission hydrique (MTH)".

Le président de l'APC de Hamala a également indiqué que les travaux de réalisation de nombreux projets de développement, lancés durant l'année en cours, se poursuivent dans plusieurs cités et mechtas de cette commune.

Il a cité "l'aménagement et l'entretien de routes sur un linéaire de l'ordre de 3,5 km dans les zones de Habbacha et d'Ain Gamra où les travaux devraient être livrés en août prochain".

Par ailleurs, des travaux d'aménagement et d'amélioration urbaine, engagés dans les cités Souari, au centre de Hamala, dans la partie basse de la même localité et dans la zone d'El Kantara, accusent un taux d'avancement de 50 %, M. Aïmer.

SAÏDA. STOCKAGE DE CÉRÉALES

Réception de deux centres de proximité en septembre

Deux centres de proximité de stockage de céréales seront réceptionnés dans la wilaya de Saïda en septembre prochain, a annoncé jeudi le wali, Amoumène Mermouri. Les travaux de réalisation de ces deux infrastructures dans les communes de Aïn Sekhoua et Hassasna, avancent à un "rythme soutenu", a indiqué le même responsable dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la daïra de Hassasna II a ajouté que six autres centres de proximité de stockage de céréales, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun, sont en cours de réalisation dans la wilaya, et devront être livrés avant la fin de l'année 2025. Une enveloppe financière de plus de 941 millions de DA a été allouée pour la réalisation de ces projets à dimension stratégique, selon les explications fournies par des cadres de la direction des Equipements publics. Le wali a inspecté les chantiers des deux centres, dont l'état d'avancement est de 50 et 55% respectivement, insistant sur la nécessité de renforcer les chantiers en main-d'œuvre pour les livrer dans les délais impartis. Par ailleurs, il a visité à Aïn Skhoua, le projet de revêtement du stade communal en gazon synthétique. A Hassasna, il a supervisé la mise en service d'un réservoir de gaz propane au profit de deux familles au village de Lekraa et a inspecté les travaux d'aménagement d'un tronçon de la route nationale RN92 reliant Saïda à Tiaret sur 12 km, dont l'achèvement est prévu dans trois mois.

ORAN. SALON INTERNATIONAL DES DEUX LIEUX SAINTS POUR LE HADJ ET LA OMRA

La 2^e édition à partir du 22 juillet

La deuxième édition du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le tourisme se tiendra les 22 et 23 juillet au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Cette manifestation, organisée sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de la wilaya d'Oran, devra regrouper près de 100 entreprises spécialisées dans l'hôtellerie, la restauration et le transport, d'Algérie, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de Libye et de Tunisie, a précisé à l'APS le Commissaire du salon, Mounir Batraoui. L'événement, organisé par la société "Even Pro Expo" basée à Alger, verra également la participation de 70 agences de tourisme et de voyages algériennes, qui présenteront leurs offres afin de promouvoir le tourisme local et faire connaître la destination touristique algérienne, selon la même source. Le Salon permettra, à travers des rencontres B2B, d'établir des partenariats et de signer des accords dans le domaine des services liés au Hadj et à la Omra entre les entreprises algériennes et leurs homologues saoudiennes, a-t-on encore souligné. Le Salon des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le tourisme se veut une plateforme idéale pour l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les participants, qui proposeront des offres et des solutions intelligentes et innovantes pour faciliter l'accomplissement des rites (telles que les applications, les systèmes de réservation, etc.).

LUTTE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE AU VIETNAM

L'innovation pour un avenir durable

Face à l'urgence de la pollution plastique, l'innovation est une clé pour transformer les défis en opportunités, propulsant une économie circulaire et une croissance verte.

Ainsi, de nombreux cafés à Hô Chi Minh-Ville, au Vietnam, privilégient les pailles en herbe, une alternative écologique au plastique. Soulignant que la pollution plastique est devenue l'un des défis environnementaux les plus graves et qu'aucune nation ne peut rester inactive face à cette lutte, le vice-ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Lê Công Thành, a affirmé que l'éradication de la pollution plastique constituait un avertissement mondial exigeant une action urgente pour un avenir vert et durable. Ces propos ont été tenus lors de la cérémonie de clôture et de remise des prix du Programme d'innovation plastique 2025, organisée fin juin à Hanoï par le ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Vietnam et divers partenaires



PH: DR

internationaux. Lors de l'événement, Lê Công Thành a indiqué que, ces dernières années, le gouvernement vietnamien avait activement participé et proposé des mécanismes de coopération mondiaux et régionaux pour la réduction des déchets plastiques lors de diverses conférences et forums internationaux. Le Vietnam est l'un des trois premiers pays à mettre en œuvre le Programme de partenariat national pour l'action sur le plastique. Il participe activement au processus d'élaboration de l'Accord mondial visant à mettre fin à la pollution plastique. "Nous sommes convaincus que l'innovation est un levier essentiel pour transformer les engagements en actions", a souligné le vice-ministre. De fait, le Vietnam a adopté et mis en œuvre une série de mesures énergiques. Parmi celles-ci figurent la Loi sur la protection de l'environnement de 2020, le Plan d'action national contre les déchets plastiques marins, ainsi que des mécanismes stimulant le recyclage à travers la responsabilité élargie des producteurs (REP). Le pays encourage en outre les investissements dans le traitement et la valorisation des déchets, conformément à la Loi sur l'investissement, et soutient les entreprises désireuses d'innover et d'adopter des technologies vertes. Cependant, Lê Công Thành a également reconnu que le Vietnam restait confronté à de nombreux défis, notamment au fait que, malgré l'existence de lois et de stratégies, leur mise en œuvre demeure limitée ; les politiques d'économie circulaire et de responsabilité élargie des producteurs sont

encore récentes ; le système de tri des déchets à la source est désynchronisé ; le recours aux plastiques à usage unique demeure fréquent ; tandis que le processus d'innovation technologique rencontre de nombreux obstacles liés aux coûts. "C'est pourquoi il est crucial d'insuffler une dynamique plus puissante de la part de la communauté créative et des modèles d'innovation, afin d'accélérer la transition vers une véritable économie circulaire", a insisté le vice-ministre. Selon Lê Công Thành, le ministère, en collaboration avec le PNUD, a lancé, le 26 février 2025, le Programme d'innovation plastique, visant à identifier des initiatives révolutionnaires pour lutter contre la pollution plastique en amont, à travers des améliorations en matière de production, de conception, de modèles de réutilisation et d'outils de financement circulaire, afin de récompenser les initiatives exceptionnelles. Peu de temps après son lancement, le programme a attiré 116 propositions issues de toutes les provinces et villes du pays. Après un processus de sélection rigoureux, 25 équipes remarquables ont bénéficié d'un accompagnement intensif pour perfectionner leurs solutions. Le vice-ministre Lê Công Thành a souligné qu'il ne s'agissait pas seulement d'un concours, mais d'un "tremplin" pour l'innovation dans la gestion des déchets plastiques, un catalyseur pour les modèles d'entreprise écologiques, la mise en œuvre concrète des politiques de réduction de la pollution plastique marine et l'avancement vers une économie circulaire.

DEMANDE CROISSANTE D'ÉLECTRICITÉ

La Chine mise également sur l'éolien

A lors que la Chine traverse une période de fortes chaleurs, la demande en électricité atteint un niveau inédit. Le 4 juillet, la charge électrique maximale du pays a atteint 1,465 milliard de kilowatts (kW), soit une augmentation d'environ 200 millions de kW par rapport à fin juin et près de 150 millions de kW en glissement annuel, établissant un nouveau record historique. "Durant la période estivale, nous prévoyons une croissance rapide de la demande en électricité, avec une charge maximale supérieure d'au moins 100 millions de kW par rapport à l'an dernier, ce qui exerce une certaine pression sur l'approvisionnement", a déclaré Zhang Xing, un responsable de l'Administration nationale de l'énergie (ANE). Si le charbon reste la principale source d'électricité en Chine, l'éolien et le solaire jouent un rôle important dans la réponse aux pics de consommation d'électricité en été. Parmi les initiatives clés figure le projet de base de l'énergie nouvelle de Kubuqi, développé par China Huaneng Group Co. Ltd., dans le désert de Kubuqi, dans le nord de la Chine. Sur plus de 6.000 hectares, 3,8 millions de panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité de manière stable. Sur les trois premières semaines du mois de juin, le site a généré plus de 119 millions de kWh d'électricité, avec un pic journalier à 10,31 millions de kWh. La Chine mise également sur l'éolien pour répondre à la demande croissante d'électricité. Début juillet, le projet de parc éolien offshore le plus éloigné du pays a été connecté au réseau, marquant une avancée majeure dans le développement des énergies renouvelables en eaux profondes, selon China Three Gorges Corporation. Ce parc, composé de 98 éoliennes et trois stations de surpression, affiche une capacité installée de 800 mégawatts. Il devrait produire 2,6 milliards de kWh d'électricité par an, couvrant les besoins annuels de 1,1 million de foyers. Selon un rapport de l'ANE publié en janvier, la capacité éolienne installée en 2024 dans le pays a atteint 79,82 millions de kW, soit une augmentation annuelle de 6%. Ce chiffre comprend 75,79 millions de kW provenant de l'éolien terrestre et 4,04 millions de kW provenant de l'éolien en mer. Sur la période du 14e Plan quinquennal (2021-2025), la capacité totale installée des énergies nouvelles a déjà dépassé 1,6 milliard de kW en Chine, représentant 46% de la capacité totale. La proportion de l'électricité provenant des énergies nouvelles est passée de 11% à 23% sur cette période. Avec l'augmentation du taux de pénétration des nouvelles énergies, ces dernières deviennent progressivement la principale source de l'augmentation de la production d'électricité, jouant ainsi un rôle de soutien de plus en plus important dans l'équilibre énergétique, selon un analyste du secteur.

INFO

ESPÈCES SAUVAGES

Commerce international à partir de l'élevage

Le rapport sur le commerce mondial des espèces sauvages de la CITES, produit par le Trade Records Analysis of Fauna and Flora in Commerce, le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'Organisation mondiale du commerce, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement et l'Union internationale pour la conservation de la nature, souligne qu'il y a un demi-siècle, la plupart des espèces sauvages faisant l'objet d'un commerce provenaient de la nature. Aujourd'hui, cependant, une grande partie du commerce concerne des espèces provenant d'installations d'élevage en captivité ou de pépinières, produites selon des exigences et des conditions strictes. Nous assistons à l'évolution du commerce international d'espèces sauvages, et la convention évolue et s'adapte pour relever les défis et saisir les opportunités qui en découlent. En outre, au fil des ans, les Parties à la Convention se sont montrées de plus en plus préoccupées par les menaces de surexploitation et ont élargi le champ des espèces inscrites aux Annexes, qui répertorient aujourd'hui plus de 800 espèces d'arbres et 2 000 espèces marines.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) est un accord commercial visant à préserver la faune et la flore de notre planète et à en assurer une exploitation durable.

INFO

ATLANTIQUE NORD

27 millions de tonnes de nanoplastiques

En quantifiant les nanoplastiques à différents endroits de l'Atlantique nord, des chercheurs ont découvert qu'il en contient environ 27 millions de tonnes, une quantité choquante nettement supérieure à celle de tous les micro- et macroplastiques retrouvés dans cette partie de l'océan et même dans l'ensemble des océans du monde. Ces nouvelles données soulignent l'ampleur de la pollution plastique dans les écosystèmes et appellent à des mesures plus strictes pour en limiter les impacts. La pollution plastique est devenue l'un des plus grands problèmes environnementaux de la société moderne. Plutôt que d'être réutilisée ou recyclée, près de la moitié du plastique produit dans le monde finit rejetée dans l'environnement et dans les océans. Ce rejet massif a même donné lieu au célèbre « continent de plastique » flottant au milieu de l'océan Pacifique. Les déchets plastiques rejoignent les océans via le transport fluvial, les dépôts atmosphériques ou des rejets directs depuis les côtes et les navires. Leur devenir dépend de divers facteurs, tels que leur densité ou la dynamique des courants de surface. Les zones d'accumulation des plastiques flottants incluent notamment les baies et les gyres océaniques, tandis qu'une grande partie est redéposée le long des littoraux.

Repéré pour vous

À présent, plus de 6000 espèces animales et 34 000 espèces végétales figurent dans les annexes de la CITES. Les espèces protégées par la CITES sont classées en trois catégories bénéficiant de degrés de protection différents selon la gravité de la menace.

ESTRÉS

IL COMMENCE AUJOURD'HUI SON AVENTURE
AU MC ALGER

Mokwena, premier sud-africain à entraîner en Algérie

Comme prévu, l'entraîneur Rolani Mokwena a débarqué jeudi soir à Alger pour entamer une nouvelle expérience sur le banc de touche du MC Alger. Il devient tout simplement le premier entraîneur sud-africain à exercer dans le championnat algérien.

Le choix de la direction mouloudéenne porté sur Mokwena répond aux ambitions d'une équipe qui vise désormais les plus prestigieux titres continentaux. Ce contrat s'inscrit dans un ambitieux projet visant à placer le Mouloudia parmi les grands clubs du football africain.

Le choix n'est pas aléatoire, mais repose sur une étude approfondie des caractéristiques de ce jeune entraîneur, qui s'est distingué comme l'un des plus performants du continent africain. Mokwena représente une nouvelle génération d'entraîneurs qui allient expérience et modernité, ayant prouvé leur capacité à s'adapter à différents environnements footballistiques et culturels.

L'entraîneur originaire d'Afrique du Sud, âgé de 38 ans, sera le plus jeune entraîneur du championnat algérien la saison prochaine, et le plus jeune entraîneur de la Ligue des champions africaine, mais aussi celui ayant remporté le plus de titres dans les championnats nationaux parmi les entraîneurs des clubs de l'élite. Ce contraste apparent entre la jeunesse et les consécutions met en lumière l'exceptionnelle carrière et l'évolution rapide de cet entraîneur. Mokwena a été entraîneur adjoint au Mamelodi Sundowns de 2014 à 2017, au sein du staff de l'entraîneur emblématique Pitso Mosimane, lorsqu'il a remporté la Ligue des champions africaine en 2016. Cette première expérience avec la compétition continentale lui a permis d'acquérir une compréhension approfondie de la nature de la concurrence et des exigences pour réussir à ce niveau. Pendant sa période d'assistant, il a appris les secrets du métier auprès de l'un des entraîneurs les plus titrés d'Afrique, acquérant une expérience précieuse dans la gestion de la pression et le travail avec des joueurs stars. Cette phase a constitué la base solide sur laquelle il a construit sa carrière d'entraîneur par la suite.

Mokwena a pris les rênes d'Orlando Pirates en tant qu'entraîneur principal de manière temporaire au début de la saison 2019/2020, jusqu'à la fin de l'année, pour revenir par la suite à son rôle d'assistant de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer (actuel entraîneur de la JS Kabylie) pendant deux mois, avant de partir pour Chipapa United, où il est devenu l'entraîneur principal. Cette période de transition a été un véritable test de ses capacités de leadership. Bien que brève, elle lui a permis d'appliquer ses idées de manière indépendante et de gérer les responsabilités d'un entraîneur principal. Son expérience avec Orlando Pirates, l'un des plus grands clubs d'Afrique du Sud, lui a également apporté une expertise en matière de gestion de la pression médiatique et de l'attente des supporters.

DÉBUTS VICTORIEUX AU MAMELODI SUNDOWNS

À l'été 2020, Mokwena est devenu l'entraîneur principal de Mamelodi Sundowns aux côtés de Manqoba, avant de pour-



suivre seul cette aventure à partir de la saison 2022/2023, marquée par ses plus grands succès. Il a remporté 4 titres au cours de sa carrière, à savoir : le championnat d'Afrique du Sud en 2022, 2023 et 2024 avec Sundowns, ainsi que le titre de la Ligue des champions africaine avec le même club en 2023. Ce retour triomphal à Sundowns a été un tournant décisif dans sa carrière. Le succès qu'il a rencontré en prenant seul les commandes de l'équipe a démontré sa capacité à assumer pleinement la responsabilité et à diriger une équipe de niveau mondial. Gagner la Coupe d'Afrique du Sud, deux championnats nationaux, ainsi que la Ligue des champions africaine contre le Wydad de Casablanca, témoigne de l'évolution de ses compétences tactiques et de gestion.

Le titre du championnat a été son troisième après celui de 2022, lorsqu'il formait un duo avec Manqoba, avant de décrocher à nouveau le titre en 2024 avec son équipe, avant de rejoindre le Wydad de Casablanca où il a échoué à réussir son passage en 2024.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE RATÉE EN DEHORS DE SON PAYS

Il a dirigé le Wydad de Casablanca durant une saison difficile, sa première expérience en dehors de l'Afrique du Sud. Bien que cette aventure n'ait pas été couronnée de succès, elle a constitué une étape importante dans son parcours, lui permettant de découvrir le football arabe et maghrébin.

Mokwena a reconnu que son expérience au Wydad avait été la plus difficile de sa carrière par rapport à son passage au Mamelodi Sundowns. Cet aveu montre l'honnêteté du coach et sa capacité à tirer des leçons de ses échecs, le rendant ainsi plus mûr et plus expérimenté face aux défis futurs.

L'expérience marocaine lui a appris l'importance de s'adapter à un environnement culturel et sportif différent. Les différences de style de jeu, les attentes des supporters et la pression médiatique sont des facteurs qui nécessitent de la flexibilité et une grande capacité d'adaptation. Cette expérience sera un atout pour lui dans sa nouvelle mission avec la Mouloudia d'Alger.

UN ADEPTE DU JEU OFFENSIF

Mokwena opte pour un système de jeu en 4-3-3, axé sur la possession du ballon, la construction depuis l'arrière et la progression rapide avec un minimum de touches, en impliquant tous les joueurs, dès le gardien. Ce style reflète une compréhension profonde du football moderne et des exigences du jeu au plus haut niveau. S'appuyer sur la construction

depuis l'arrière exige un haut niveau de concentration et de précision de la part de tous les joueurs, notamment les défenseurs et le gardien. Cette approche permet de maîtriser le rythme du match et de créer davantage d'occasions en déplaçant l'adversaire et en ouvrant des espaces.

Parfois, Mokwena opte pour une variante similaire, le 4-3-1-2, en conservant un trio au milieu de terrain, avec un pivot et deux joueurs offensifs, tout en intégrant un numéro 10 classique en soutien derrière les attaquants. Cette variation tactique montre une grande intelligence de jeu et une capacité à lire les matchs.

Cette flexibilité permet à son équipe de s'adapter aux conditions spécifiques de chaque rencontre et au style de l'adversaire. La capacité à changer de système en cours de match, sans perdre l'identité de l'équipe, est une des caractéristiques majeures d'un entraîneur performant.

Mokwena est également reconnu pour sa philosophie de jeu offensive, tout en exigeant un niveau physique élevé, tant dans les phases de pressing que dans les transitions rapides, tant offensives que défensives.

Cette approche requiert une excellente condition physique des joueurs et un strict respect des principes tactiques. Le pressing haut peut s'avérer être une arme redoutable pour récupérer le ballon dans des zones dangereuses, mais cela nécessite une coordination parfaite entre les lignes de l'équipe.

GROS DÉFIS AVEC LE MCA

Le passage de Mokwena à la Mouloudia d'Alger présente plusieurs défis, notamment celui de s'adapter à l'environnement algérien et de comprendre les particularités des joueurs locaux. Selon ses premières déclarations, il semble avoir trouvé un nouvel enthousiasme en Algérie, ce qui reflète une approche positive face à ce nouveau défi.

La compétition en Ligue 1 algérienne a ses propres spécificités, et il est crucial de comprendre le style de jeu des équipes locales. Son expérience avec le WAC lui a enseigné l'importance de s'adapter rapidement et d'interagir positivement avec un nouvel environnement.

L'expérience et les réussites de Mokwena dans les plus grands clubs d'Afrique du Sud et avec le Wydad, en tant qu'assistant et entraîneur principal, tant localement qu'au niveau continental, font de lui un choix adapté pour le Mouloudia. Le club algérien vise à retrouver une place de premier plan sur la scène africaine et Mokwena possède les atouts nécessaires pour l'aider à atteindre cet objectif.

Hakim S.

COUPE D'AFRIQUE FÉMININE DE FOOTBALL

La gardienne de but algérienne Chloé N'gazi affiche ses ambitions

Chloé N'gazi, gardienne de l'équipe nationale féminine d'Algérie, a volé la vedette lors de sa participation à la Coupe d'Afrique de football, après avoir réussi à garder sa cage inviolée pendant trois matchs consécutifs.

Cette performance lui a permis de s'adjuger le trophée honorifique de meilleure gardienne de la phase de groupes du tournoi, elle qui évolue à l'Olympique de Marseille.

A propos de cette distinction, N'gazi a déclaré sur le site officiel de la Confédération Africaine de Football (CAF) :

« J'ai beaucoup travaillé, ce prix est une fierté pour moi. J'ai traversé une saison difficile durant laquelle je n'ai pas joué pendant six mois. Aujourd'hui, je suis heureuse de cette reconnaissance, mais le plus important reste l'équipe. Nous travaillons ensemble, les défenses facilitent mon travail. Ce que nous vivons est un accomplissement collectif. »

La gardienne algérienne a également



exprimé son ambition de remporter le titre de meilleure gardienne d'Afrique, malgré la présence de la Nigériane Chiamaka Nnadozie :

« Je sais que Nnadozie a été élue meilleure gardienne l'an passé, et elle le méritait. Mais moi aussi, j'aspire à être la meilleure en Afrique. Ce tournoi est l'endroit idéal pour y parvenir. »

Elle a poursuivi dans le même esprit : « J'ai 29 ans, et j'ai l'impression de m'approcher de mon meilleur niveau. Mon ambition est de décrocher le titre de meilleure gardienne d'Afrique, mais je sais que le chemin est encore long. »

Elle a ajouté : « Dans ce métier, tu peux être au sommet aujourd'hui et tomber demain. Il faut avoir une force mentale. Si tu ne crois pas en toi, personne ne le fera. »

Chloé N'gazi a également évoqué la manière dont elle est arrivée en Algérie : « Ma cousine, Leïla Boummar, a joué pour l'Algérie, et elle m'a parlé de l'amour des gens pour le football. Depuis que je suis

venue ici, j'ai tout compris. Ce pays vit pour le football. Les gens attendent beaucoup de nous, et cela nous met une pression positive. »

Elle a ensuite souligné l'importance de venir jouer pour les sélections africaines : « Même si je n'ai pas grandi ici, c'est mon origine. Et c'est ce que je veux transmettre. L'Afrique a besoin de ses enfants pour grandir. »

Enfin, la gardienne algérienne a parlé de son modèle dans le football : « Neuer est mon idole. Il a changé le rôle du gardien de but. On n'est plus seulement là pour arrêter les tirs, on fait désormais partie du jeu. C'est ce à quoi j'aspire. »

L'équipe féminine algérienne s'est qualifiée en deuxième position du groupe B de la CAN, avec 5 points : une victoire contre le Botswana, et deux matchs nuls face à la Tunisie et au Nigeria — sans que Chloé N'gazi n'encaisse le moindre but. Elle affronte aujourd'hui le Ghana au titre des quarts de finale de l'épreuve.

Hakim S.

LIGUE 1

Allik et Cherif El-Ouezani nommés directeurs sportifs de l'USM Alger et du MC Oran

Deux mois après avoir fait son retour à l'USM Alger, le président emblématique de la formation de Soustara, Saïd Allik, a pu signer son contrat en qualité de directeur général sportif du club.

La direction de l'USMA a annoncé, jeudi soir, la nomination officielle de Saïd Allik en tant que directeur général sportif du club, conformément aux instructions du ministre des Transports, Saïd Sayoud, dans le but de prendre en charge la situation de l'équipe affiliée au Groupe "Sport" et de garantir sa stabilité administrative et organisationnelle.

Dans un communiqué, le club de la capitale a précisé que cette décision s'inscrit dans une nouvelle approche visant à redynamiser l'équipe sur des bases professionnelles, en recrutant des compétences expérimentées capables de réaliser les objectifs du club.

Allik a également reçu une carte blanche concernant les recrutements, au regard de sa longue expérience et de sa connaissance approfondie du club, afin de réorganiser le travail sportif et d'assurer une gestion efficace qui servira à la fois les objectifs à court et à long terme de l'équipe.

Malgré sa réussite en menant l'équipe à la victoire en Coupe d'Algérie lors de la neuvième édition en mai dernier, Allik avait continué à travailler sans contrat en raison de divergences sur les attributions et les privilèges.

Récemment, des rumeurs ont circulé sur une rupture définitive entre les deux parties, ce qui a provoqué la colère des supporters qui tenaient tant au retour de

l'homme aux affaires de leur club favori.

Cependant, la fin est heureuse, puisque Allik est revenu dans sa maison historique par la grande porte, mettant ainsi un terme à l'un des dossiers les plus complexes de la gestion du club de Soustara.

De son côté, la direction du Mouloudia d'Oran a également annoncé, jeudi soir, la nomination de l'ancien joueur et dirigeant, Tahar Cherif El Ouzani, en tant que directeur sportif du club, dans le cadre de sa nouvelle politique visant à redorer le blason du club phare de la capitale de l'Ouest.

Cette nomination s'inscrit dans une vision claire du conseil d'administration, qui mise sur le renforcement de la struc-

ture organisationnelle du club, en faisant appel à des compétences historiques possédant une grande expérience et une véritable passion pour propulser le club vers de nouveaux horizons.

La direction des Hamraoua a exprimé ses vœux de succès à Cherif El Ouzani pour sa nouvelle mission, réaffirmant son soutien total afin de servir le club et le remettre à la place qui lui sied.

Ces changements intervenus à l'USMA et au MCO, considérés comme des ténors du football algérien, témoignent de la volonté d'une véritable modernisation et d'une remise à niveau pour redonner à ces géants du football algérien la place qui leur revient.

H. S.

AL-AHLI SC

Riyad Mahrez entame la préparation avec ses coéquipiers

Le capitaine de l'équipe nationale de football, Riyad Mahrez, a rejoint le groupe d'Al-Ahli SC, en stage à Lingenfeld (Autriche), dans le cadre de la préparation en vue de la saison 2025-2026, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 saoudienne, mercredi. Outre l'ailier algérien, le groupe d'Al-Ahli SC s'est complété avec l'arrivée d'autres internationaux, à l'image de l'Ivoirien Franck Kessié, du gardien sénégalais Edouard Mendy, du Français Allan Saint-Maximin, et du Turc Merih Demiral, précise la même source. Mahrez (34 ans), entame ce nouveau chapitre fort d'une saison 2024-2025 aboutie, marquée notamment par la victoire de son équipe en Ligue des champions d'Asie, aux dépens du club japonais de Kawasaki Frontale (2-0). Arrivé à Al-Ahli SC en 2023, en provenance de Manchester City, Mahrez a largement contribué au sacre continental d'Al-Ahli SC, inscrivant 17 buts et délivrant 18 passes décisives en 44 matchs, toutes compétitions confondues. Le club basé à Djeddah, disputera un premier match amical vendredi face à Tirol FC (Autriche), avant de se rendre en Italie pour participer à la Como Cup.

MC EL-BAYADH

Chérif Hadjar nouvel entraîneur

Le technicien Chérif Hadjar, est devenu le nouvel entraîneur du MC El-Bayadh, en remplacement de Lotfi Amrouche, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis de football, mercredi dans un communiqué. Hadjar (60 ans) dirigera un staff composé d'Abdelghani Aoumari (entraîneur-adjoint), Mohamed Amine Cherbiti (préparateur physique), et Abderaouf Nateche (entraîneur des gardiens), précise la même source. "L'équipe a entamé un premier stage de deux semaines à Tikjda, en présence des joueurs du précédent exercice, et de jeunes promus, issus de la réserve", souligne le communiqué. Hadjar a dirigé la saison dernière deux équipes : d'abord l'ES Mostaganem puis l'USM Khenchela, avant de quitter cette dernière en avril dernier, pour être remplacé par Hocine Achiou. Le MCEB a terminé la saison 2024-2025 à la 12e place au classement final avec 36 points.

OLYMPIQUE AKBOU

Karim Bakhti nommé entraîneur-adjoint

Le technicien Karim Bakhti, a été nommé entraîneur-adjoint de l'Olympique Akbou, au sein du staff dirigé par le coach principal, Lotfi Amrouche, a annoncé le club, mercredi dans un communiqué. " L'O Akbou a le plaisir d'annoncer l'arrivée de Karim Bakhti au sein du staff technique de l'entraîneur principal Lotfi Amrouche, en tant que coach assistant. Bienvenue coach et plein succès sous nos couleurs", a indiqué le club akbouien sur sa page Facebook. La saison dernière, Bakhti (55 ans) faisait déjà partie du staff technique de Lotfi Amrouche au MC El-Bayadh, "une collaboration qui se poursuit désormais sous les couleurs de l'Olympique Akbou."

Mercredi soir, l'Olympique Akbou a officialisé l'arrivée de Lotfi Amrouche (47 ans), en remplacement de Yacine Ouzani, dont le contrat n'a pas été prolongé. L'Olympique Akbou, promu la saison dernière, a dû attendre les dernières journées du championnat pour assurer son maintien parmi l'élite, terminant l'exercice 2024-2025 à la 11e place avec 37 points.

JS SAOURA

Stage à Tikjda la semaine prochaine

La JS Saoura effectuera la semaine prochaine un stage en altitude à Tikjda (Bouira), dans le cadre de sa préparation en vue de la saison 2025-2026 de Ligue 1, a annoncé le club bécharois. "La deuxième phase de préparation se déroulera à Tikjda, avec une grande concentration et de fortes ambitions pour réaliser une saison à la hauteur des attentes des supporters", indique la JSS dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Les coéquipiers de Bouchiba ont repris les entraînements dimanche dernier au stade du 20-août 1955 de Béchra. La dernière séance s'est déroulée ce jeudi matin, avant d'effectuer un stage bloqué de deux jours à Taghit, "qui marquera la dernière étape de la première phase de préparation", précise la même source. En matière de recrutement, le club du sud-ouest avait annoncé que l'équipe sera renforcée par "4 à 5 nouvelles recrues" lors de ce mercato estival, ouvert officiellement le 1e juillet. Sous la houlette de l'entraîneur Mustapha Djallit, la JSS a terminé la saison 2024-2025 au pied du podium (4e avec 43 points, à 12 longueurs du podium).

Les six médailles de bronze ont été remportées par Roumaïssa Abbès (-44 kg), Nacima Benyahia (-57 kg), Larbi Addad (-55 kg), Boualem Aïfa (-60 kg), Soheib Zitouni (-81 kg) et Mohamed Sahraoui (-90 kg). Ce bilan, fruit d'une participation équilibrée entre les deux sexes (9 garçons et 9 filles), illustre non seulement la diversité des talents, mais aussi le sérieux de la préparation. La sélection nationale était conduite par Mme Zoubida Bouya-

MERCATO ESTIVAL À L'ESS

Douze nouvelles recrues, des doutes

À défaut de résultats convaincants, l'Entente de Sétif semble vouloir frapper fort sur le marché des transferts. Pour préparer la saison 2025-2026 de Ligue 1 Mobilis, le club a annoncé l'arrivée de douze nouveaux joueurs, dont trois éléments étrangers et trois jeunes nés en 2005. Une refonte majeure de l'effectif, destinée à faire oublier une saison en demi-teinte conclue à la sixième place.

Dans une vidéo officielle diffusée sur les canaux du club, le président-directeur général Nabil Kebaili a tenté de rassurer des supporters sceptiques, expliquant que « le comité de recrutement a adopté une démarche réfléchie, visant à reconstruire un groupe compétitif ». Il a précisé que, parallèlement, douze joueurs ont été libérés, alors que la finalisation de la liste définitive est toujours en cours. Deux stages de préparation sont prévus dès ce week-end. La direction a confirmé l'engagement de l'attaquant Issad Lakdja (26 ans, ex-Safa SC – Liban), du défenseur central Lahcene Bouziane (28 ans, ex-USMH) et du latéral droit Kamel



Hamidi (29 ans, ex-MCA). Mais ces premiers noms, loin d'enflammer les tribunes, ont au contraire suscité une vague de réactions mitigées, certains fans reprochant à la direction de privilégier des profils peu ambitieux.

UN CONTEXTE INTERNE SOUS TENSION

Ce remaniement profond n'a pas été sans conséquences. Le directeur sportif Azzedine Arab, nommé récemment, a claqué la porte après avoir exprimé son désaccord avec les choix opérés. Selon plusieurs sources, il aurait contesté la promotion de jeunes éléments issus de la réserve du CS Constantine, jugés trop tendres pour évoluer immédiatement en Ligue 1. Cette démission, intervenue en pleine période de mercato, témoigne des tensions internes qui minent actuellement la stabilité du club.

Pour tenter d'apaiser les esprits, Kebaili a insisté sur la rigueur du processus de recrute-

ment, et sur le fait que ces choix s'inscrivent dans une logique de reconstruction à moyen terme. Le nouveau coach, l'Allemand Antoine Hey, fraîchement intronisé, aura donc la lourde tâche de donner un sens sportif à ce puzzle encore inachevé. Racheté récemment par Sonelgaz, l'ES Sétif peine pourtant à retrouver sa place parmi l'élite du football national. Si le soutien financier est désormais garanti, c'est sur le terrain que le club est attendu. Après une cinquième place partagée avec le Paradou AC l'an dernier, les fans espéraient des renforts à la hauteur des ambitions proclamées.

Pour l'heure, l'incertitude domine. Le mercato n'est pas encore terminé, mais la fronde gronde déjà chez les supporters, peu convaincus par les signaux envoyés par leur club. L'Entente pourra-t-elle regagner leur confiance avant le coup d'envoi de la nouvelle saison ?

Mohamed Amine Toumrat

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE CADETS DE JUDO

Les jeunes Fennecs brillent à Luanda

Une génération prometteuse s'affirme sur la scène continentale. À l'occasion des Championnats d'Afrique cadets de judo, disputés jeudi à Luanda (Angola), la sélection algérienne, garçons et filles confondus, a réalisé une brillante performance en décrochant une moisson de 13 médailles, dont 4 en or. Ce résultat propulse l'Algérie à la deuxième place du classement général, juste derrière l'Égypte.

Parmi les judokas algériens qui se sont distingués, quatre sont montés sur la plus haute marche du podium : Chiraz Dahoumane chez les moins de 40 kg, Aledidine Sahraoui (-50 kg), Mohamed Amine Degouah (-60 kg) et Rym Miloudi dans la catégorie des +70 kg. Ces jeunes athlètes ont démontré une maîtrise technique et une maturité étonnante pour leur âge, témoignant du travail effectué en amont par les encadreurs nationaux. L'Algérie a également glané trois médailles d'argent grâce à Sadek Laouadi (-66 kg), Ali Benmechta (-73 kg) et Farès Benghalem (+90 kg). Ces trois judokas ont atteint la finale dans leur catégorie respective, ne cédant que face à des adversaires mieux classés, mais non sans livrer de belles prestations qui laissent entrevoir un potentiel certain pour les échéances futures.

Les six médailles de bronze ont été remportées par Roumaïssa Abbès (-44 kg), Nacima Benyahia (-57 kg), Larbi Addad (-55 kg), Boualem Aïfa (-60 kg), Soheib Zitouni (-81 kg) et Mohamed Sahraoui (-90 kg). Ce bilan, fruit d'une participation équilibrée entre les deux sexes (9 garçons et 9 filles), illustre non seulement la diversité des talents, mais aussi le sérieux de la préparation. La sélection nationale était conduite par Mme Zoubida Bouya-

koub, membre du Bureau fédéral, et encadrée techniquement par les entraîneurs Abdessamed Mazari pour les garçons et Omar Chelhi pour les filles. L'encadrement a su créer une dynamique de groupe, essentielle pour la réussite collective d'une délégation jeune, évoluant souvent pour la première fois dans un contexte continental aussi relevé.

UNE CONCURRENCE RELEVÉE À LUANDA

Ce rendez-vous africain a rassemblé 139 judokas, dont 72 gar-

çons et 67 filles, issus de 19 pays africains. La concurrence était rude, notamment face à l'Égypte, nation dominante avec 5 médailles d'or, et l'Angola, pays hôte, qui a réussi à tirer profit de l'avantage du terrain pour décrocher 3 titres. Face à cette densité, la deuxième place de l'Algérie confirme la régularité de son école de judo chez les jeunes catégories. À noter que les Championnats d'Afrique cadets seront immédiatement suivis, le 19 juillet, par la compétition réservée à la catégorie « juniors ». L'Algérie y participera avec une nouvelle

sélection composée de 17 judokas (9 garçons et 8 filles). Une autre occasion de confirmer la dynamique en cours et de préparer dès maintenant les générations futures aux compétitions majeures du continent et au-delà.

La performance des cadets à Luanda offre ainsi une lueur d'espoir et une base solide sur laquelle bâtir l'avenir du judo algérien. La transition semble bien amorcée, encore faut-il l'accompagner d'un suivi structuré et d'un encadrement à la hauteur des ambitions.

M. A. T.

JEUX SCOLAIRES NATIONAL

Le championnat national lancé à Jijel

Le championnat national des sports collectifs scolaires a été lancé jeudi dernier à la salle omnisports chahid Boudjirha Messaoud de Jijel avec une participation record de plus de 1.000 élèves issus de 33 wilayas. L'école algérienne ne place de plus en plus le sport au cœur de la formation de ses élèves. Ce jeudi à Jijel, dans la salle omnisports chahid Boudjirha Messaoud, a été donné le coup d'envoi du championnat national scolaire des sports collectifs (garçons et filles). Football, volleyball, basketball et handball sont au programme d'un événement qui mobilise, cette année, plus de 1.000 élèves venus de toutes les régions du

pays. Présent lors de l'ouverture officielle, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Amine Meziane Cherif, a salué une édition marquée par une affluence inédite. Il a souligné que « ces jeux scolaires représentent une opportunité pour former une génération imbibée des valeurs du fair-play et de la citoyenneté ». Une ambition qui va au-delà de la simple compétition : faire du sport un véritable outil éducatif. Ce rendez-vous national, qui s'étendra jusqu'au 20 juillet, s'inscrit dans une volonté plus large de promouvoir la pratique sportive dans les établissements scolaires. Pour Meziane Cherif, il s'agit de « découvrir de jeunes talents qui pour-

ront renforcer à l'avenir les équipes nationales dans différentes disciplines ». Le sport scolaire est ainsi perçu comme un vivier stratégique pour l'avenir du sport algérien. Le choix de la wilaya de Jijel comme hôte de cette édition n'est pas anodin. Selon le DJS, il reflète « la confiance des autorités centrales dans les capacités locales en matière d'organisation ». La wilaya s'est illustrée ces dernières années par son dynamisme dans le domaine sportif, devenant une destination appréciée pour les événements nationaux de grande envergure. À travers ces jeux, Jijel se positionne comme un modèle de promotion du sport chez les jeunes, en accueillant

des délégations scolaires venues de 33 wilayas. Un brassage régional qui offre également une dimension d'échange culturel et de cohésion nationale, autour des valeurs positives du sport. Encadrés par leurs professeurs, les jeunes compétiteurs ont ainsi l'occasion de défendre les couleurs de leur région tout en profitant d'une expérience enrichissante, dans un cadre structuré et bien organisé.

En somme, ce championnat scolaire n'est pas qu'un simple tournoi : il est le reflet d'une stratégie nationale visant à intégrer le sport dans le parcours éducatif et à valoriser les jeunes comme force motrice de demain.

M. A. T.

CHAN-2024

La CAF dévoile la liste des arbitres retenus pour le tournoi

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé jeudi, la liste des officiels de match désignés pour le Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2024, qui se déroulera du 2 au 30 août 2025 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Au total, 70 officiels ont été sélectionnés, dont 26 arbitres centraux, 26 arbitres assistants et 18 arbitres assistants vidéo (VAR), représentant plus de 30 associations membres de la CAF à travers le continent.

L'Algérie sera représentée par cinq arbitres: deux directeurs de jeu, Lotfi Bekouassa et Houssam Benyahia, un arbitre assistant, Adel Abane et deux arbitres assistants vidéo (VAR), Ghorbal Mustapha et Lahlou Benbrahim. Cette liste illustre l'engagement constant de la CAF à élever les standards de l'arbitrage, en associant arbitres expérimentés et jeunes talents prometteurs. Elle reflète également la volonté d'inclusion, avec plusieurs arbitres féminines retenues pour cette prestigieuse compétition, souligne l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

Tous les officiels sont attendus dans les pays hôtes avant le coup d'envoi, afin de participer à un stage préparatoire intégrant des séances théoriques et pratiques, en phase avec les protocoles d'arbitrage de la CAF et l'utilisation d'outils technologiques comme l'assistance vidéo.

Le CHAN 2024 débuttera le 2 août avec des rencontres réparties entre Nairobi, Dar es Salaam et Kampala, avant la finale prévue le 30 août.

La Liste des arbitres retenus pour le CHAN 2024 :

- **Arbitres:** Lotfi Bekouassa (Algérie) Houssam Benyahia (Algérie) Adissa Abdoul Raphiou Ligali (Bénin) Messie Jessie Oved Nvoulou (Congo) Kpan Clement Franklin (Côte d'Ivoire) Malala Kabanga Yannick (RD Congo) Ahmed Nagy Mosa Mahmoud (Egypte), Tsegay Teklu Mogos (Erythrée), Kech Chaf Mustapha (Maroc), Jammeh Lamin N. (Gambie), Nyagrowa Dickens Mimisa (Kenya), Ahmed Abdulrazg (Libye) Diakhate Ousmane (Mali), Milazare Patrice (Maurice), Diouf Adalbert (Sénégal) Jelly Chavani (Afrique du Sud) Ahmed Arajiga (Tanzanie) Akless Gnama (Togo) Melki Mehrez (Tunisie) Lucky Razake Kasalirwe (Ouganda) Vincent Kabore (Burkina Faso) Brahamou Sadou Ali (Niger) Brigh-ton Chimene (Zimbabwe) Mefire Abdou Abdel (Cameroun) Bouchra Karboubi (Maroc) Shamirah Nabadda (Ouganda)

- **Arbitres assistants:** Adel Abane (Algérie) Ngila Guilain Bongele (RD Congo) Lucky Kegalogetswe (Botswana) Sanou Habib Judicael Oumar (Burkina Faso) Emery Niyongabo (Burundi) Rodrigue Menye Mpele (Cameroun) Amaldine Soulimane (Comores) Alassim (Bénin) Fasika Biru Yehualashet (Ethiopie) Jawo Abdul Aziz (Gambie) Addy Roland Nii Dodoo (Ghana) Mwangi Samuel Kuria (Kenya) Joel Wonka Doe (Libéria) Nassiri Hamza (Maroc) Yacouba Abdoul Aziz (Niger) Dieudonné Mutuyimuna (Rwanda) Omer Hamid Mohammed Ahmed (Soudan) Wael Hanachi (Tunisie) Ronald Katenya (Ouganda) Eleyeh Robleh (Djibouti) Etienne Eba Medard (Côte d'Ivoire) Abeigne Ndong Amos (Gabon) Sirak Samuel (Erythrée) Ally Hamdani Said (Tanzanie) Malondji Chany (Congo) Diana Chikotesha (Zambie)

- **Arbitres assistants vidéo (VAR):** Ghorbal Mustapha (Algérie) Lahlou Benbrahim (Algérie) Mahmoud Ashour (Egypte) Dahane Beida (Mauritanie) Bamlak Tessema Weyesa (Ethiopie) Samir Guezaz (Maroc) Hamza El Farik (Maroc) Issa Sy (Sénégal) Atcho Pierre Ghislain (Gabon) Daniel Lareya (Ghana) Abongile Tom (Afrique du Sud) Yasir Abdalaziz (Soudan) Viana Letticia (Eswatini) Jerroumi Fatiha (Maroc) Maria Rivet (Maurice) Akhona Makalima (Afrique du Sud) Stephen Yiembe (Kenya) Atezambong Fomo Carine (Cameroun).

CANCER DU FOIE :

Symptômes, diagnostic et traitements

Le cancer du foie est une pathologie souvent évitable, dans le sens où elle se développe habituellement sur un organe hépatique déjà fragilisé par une exposition à des facteurs de risques connus : l'alcool et les hépatites virales.

Bien qu'il ne soit pas parmi les cancers les plus répandus, il constitue un enjeu de santé publique majeur. Pour cause, ses conséquences sont redoutables, et son incidence est en constante augmentation. En effet, puisqu'il ne fait pas encore l'objet de campagnes de dépistage organisées, le diagnostic du cancer du foie est souvent tardif, ce qui impacte négativement son pronostic. Le meilleur moyen de s'en préserver demeure donc d'éviter autant que possible ses facteurs de risque majeurs, d'ores et déjà bien identifiés.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HÉPATITE 2025

Hépatite : faisons tomber les barrières !



La Journée mondiale contre l'hépatite est célébrée le 28 juillet de chaque année pour mieux faire connaître au grand public les hépatites virales, des maladies inflammatoires du foie qui peuvent entraîner de graves manifestations, voire un cancer. Le thème choisi pour 2025, « Hépatite : faisons tomber les barrières ! », rappelle qu'il faut agir d'urgence pour venir à bout des obstacles financiers, sociaux et systémiques, y compris la stigmatisation, qui freinent l'élimination de l'hépatite et la prévention du cancer du foie. Les virus responsables des hépatites chroniques B et C entraînent des lésions qui évoluent de manière silencieuse et parfois un cancer. Toutefois, il est possible d'éviter et de traiter les hépatites et, dans le cas de l'hépatite C, d'en guérir. Le thème choisi cette année montre qu'il faut simplifier, étendre et intégrer les services de lutte contre les hépatites vaccination, pratiques d'injection sécurisées, réduction des risques et, surtout, dépistage et traitement dans les systèmes de santé nationaux. La campagne nous rappelle que nous devons agir immédiatement pour élargir l'accès, intégrer la prise en charge et faire en sorte que l'hépatite ne soit plus une menace pour la santé publique d'ici à 2030.

A. N.



LE CANCER DU FOIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le cancer du foie est une affection maligne qui se développe à partir des tissus du foie. Le foie, qui a entre autres la charge de filtrer le sang, produire la bile et stocker le glucose, est un organe vital, c'est pourquoi ses atteintes sont particulièrement préoccupantes. On rencontre différents types de cancers du foie, mais le carcinome hépatocellulaire, aussi nommé hépatocarcinome, est de loin le plus commun. L'hépatocarcinome se développe à partir des hépatocytes, cellules constituant la majorité des tissus du foie. Le rôle des hépatocytes est essentiel dans le bon fonctionnement de l'organisme : ces petites cellules, véritables usines, assurent presque toutes les fonctions métaboliques du foie. Elles sont notamment responsables de la régularisation du glucose dans l'organisme en réponse à l'insuline, ainsi que du traitement des toxines notamment de l'alcool. En cas de cancer du foie, les hépatocytes sont voués à être remplacés par des cellules cancéreuses non fonctionnelles. Le foie n'est alors plus en capacité de remplir son rôle, ce qui met en péril les jours du patient. Habituellement, le carcinome hépatocellulaire se développe sur un foie endommagé par des affections préexistantes, mais des patients au foie parfaitement sain peuvent aussi très rarement en être atteints.

SYMPTÔMES DU CANCER DU FOIE :

Bien souvent, le cancer du foie évolue silencieusement, sans provoquer de symptômes, et sa découverte est fortuite. Un foie volumineux, une masse au niveau du foie, des douleurs abdominales, une sensation de gêne ou de pesanteur, une ascite (épanchement abdominal) ou encore des signes d'insuffisance hépatique (jaunisse, troubles neurologiques, etc.) sont autant de symptômes potentiels.

À terme, le patient peut souffrir d'une fatigue anormale, d'une perte d'appétit, d'une perte de poids et/ou d'une détérioration générale de son état de santé.

DIAGNOSTIC DU CANCER DU FOIE :

Il arrive fréquemment que le cancer du foie soit diagnostiqué lors du suivi d'une maladie hépatique chronique existante (typiquement une cirrhose). Pour cause, près de 90% des cancers du foie se développent sur un organe déjà malade. Chez les personnes en bonne santé, le cancer du foie est souvent diagnostiqué plus tardivement, lors de consultations motivées par des symptômes peu spécifiques (douleurs abdominales, fatigue, troubles digestifs, etc.). Les examens de diagnostic comprennent habituellement des examens d'imagerie médicale (échographie, scanner, IRM, etc.), une prise de sang permettant d'évaluer le fonctionnement du

foie et de rechercher des marqueurs tumoraux, ainsi qu'une biopsie. La biopsie est l'examen de diagnostic de référence dans la prise en charge d'un cancer. Elle vise à prélever des cellules tumorales pour les analyser au microscope. Cette analyse permet d'identifier le type de cancer en cause, son agressivité, son stade d'évolution et son pronostic. Elle peut également permettre de trouver des caractéristiques précises révélant à quel traitement les cellules cancéreuses sont susceptibles de mieux répondre.

TRAITEMENT DU CANCER DU FOIE :

Le traitement du cancer du foie est, aujourd'hui encore, très limité. Les difficultés actuelles sont essentiellement dues au diagnostic tardif de la maladie, qui se trouve déjà à un stade avancé de son évolution lorsqu'elle est décelée. Pour les cancers diagnostiqués à un stade précoce, les options thérapeutiques sont plus nombreuses, et les chances de guérison plus élevées.

Lorsque le cancer se trouve encore à un stade localisé, la chirurgie est le traitement de première intention. Elle consiste de réaliser une transplantation hépatique ou une résection tumorale. La radiothérapie stéréotaxique est une alternative possible si un traitement chirurgical n'est pas réalisable.

Lorsque le cancer se trouve à un stade avancé de son évolution, le traitement vise davantage à ralentir l'évolution de la maladie et à en contrôler les symptômes. Dans ce cas, la chimiothérapie, l'immunothérapie et les thérapies ciblées sont souvent privilégiées. Chaque protocole de traitement est élaboré au cas par cas par une équipe médicale pluridisciplinaire. Le cancer du foie est une maladie complexe, qui requiert toujours une prise en charge personnalisée.

LA RADIOTHÉRAPIE DANS LA PRISE EN CHARGE DU CANCER DU FOIE :

La radiothérapie est un traitement reposant sur l'utilisation de rayons à haute densité pour altérer l'ADN des cellules cancéreuses. Les dommages causés par les irradiations empêchent, à terme, ces cellules de se multiplier et de se réparer. Il s'agit d'un traitement local, qui ne peut être réalisé que lorsque les tumeurs cancéreuses ont été identifiées et localisées (à l'inverse des traitements systémiques, comme la chimiothérapie).

Ania N.

POUR PRENDRE SOIN DE SON FOIE

Voici les meilleurs aliments à privilégier

Le foie occupe de nombreuses fonctions essentielles dans le bon fonctionnement de l'organisme. Le foie est un organe vital du corps humain ! Il remplit de nombreuses fonctions importantes comme la détoxification, la production de bile, la régulation du métabolisme, le stockage des vitamines et minéraux. Voici 10 aliments à privilégier pour prendre soin de son foie.

Le romarin : Le romarin contient des composés phytochimiques, tels que l'acide rosmarini que et le carnosol, qui ont des propriétés anti-oxydantes et anti-inflammatoires. Ces composés peuvent aider à protéger le foie contre les dommages oxydatifs et l'inflammation. Le romarin stimule

la sécrétion de bile par les cellules hépatiques, facilite la digestion et participe à l'élimination des déchets.

L'ail : L'allicine, le quercétine et le sélénium présents dans l'ail participe à l'activation des enzymes favorisant le processus de détoxification du foie.

L'ail est également un antibiotique naturel. **Les aliments riches en fibres :** Ces aliments participent à la réduction de la graisse et par conséquent protègent contre les maladies du foie. Les flocons d'avoine et les légumes verts sont à privilégier ! De plus, ces aliments contiennent des antioxydants très utiles pour purifier le corps !

L'artichaut : L'artichaut agit sur la sécrétion biliaire et amé-

liore ainsi la digestion.

Les betteraves : Les betteraves sont riches en antioxydants ! La betterave aide à lutter contre les radicaux libres et le vieillissement des cellules ! Des études animales ont montré que le jus de betterave peut contribuer à réduire les dommages oxydatifs et l'inflammation dans le foie.

La cannelle : La cannelle peut aider à réduire l'inflammation et la stéatose hépatique (accumulation de graisse dans le foie) chez les personnes atteintes de diabète de type 2. Elle améliore le métabolisme et protège le foie des excès de graisses.

Le curcuma : Le curcuma possède des propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Cette épice lutte contre

de nombreuses maladies et contribue au nettoyage de l'organisme.

Les noix : Les oléagineux comme les noix aident à épurer le foie et à faciliter le métabolisme des lipides ! De plus, la vitamine E contenue dans les noix aide les personnes souffrant de la maladie du foie gras.

Le pamplemousse : C'est un excellent fruit pour le foie ! Il est bénéfique pour le nettoyage du foie, aide à brûler les graisses et contribue à la purification de l'organisme.

L'avocat : Les avocats sont riches en graisses saines monoinsaturées, qui sont associées à une réduction de l'inflammation et à une amélioration de la santé du foie.

A. N

CERTIFICATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Convention de partenariat entre le ministère des Affaires étrangères et Algérie Poste

Une convention-cadre a été signée mercredi à Alger entre le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et l'entreprise publique Algérie Poste. Ce partenariat vise à lancer un nouveau service innovant facilitant le transfert et l'expédition des documents à certifier auprès du ministère.

La cérémonie de signature s'est tenue en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et du secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb. Ce nouveau service permettra aux citoyens de déposer leurs documents dans les bureaux d'Algérie Poste, qui se chargeront de les acheminer en toute sécurité vers les services compétents du ministère des Affaires étrangères. L'ensemble du processus, de la réception au traitement, puis à la remise des documents certifiés, sera encadré par un dispositif logistique performant, garantissant la traçabilité et la fiabilité du service conformément aux normes administra-



tives en vigueur. Dans son intervention, M. Zerrouki a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation du secteur postal. Il a mis en avant la volonté de diversifier les prestations d'Algérie Poste, de développer des services à valeur ajoutée et de soutenir l'essor du paiement électronique et du commerce en ligne, en adéquation avec la dynamique nationale de transformation numérique. Il a également salué cette convention comme un exemple concret de coopération institutionnelle

visant à alléger les démarches administratives des citoyens, leur faisant gagner du temps et des efforts. De son côté, M. Chaïb a affirmé que l'allègement des procédures administratives, notamment celles liées aux prestations consulaires, constitue une priorité stratégique pour le ministère des Affaires étrangères. Il a rappelé les efforts menés ces dernières années pour moderniser et rendre plus accessibles les services aux citoyens, en conformité avec les orientations des hautes autorités du pays. « Le service de certification

que nous lançons aujourd'hui permettra de fluidifier l'une des démarches administratives les plus sollicitées par nos concitoyens, en particulier ceux résidant à l'étranger », a-t-il expliqué. Il a précisé que la direction en charge de la certification au sein du ministère enregistre un afflux pouvant dépasser les 3 000 usagers par jour lors des périodes de forte affluence. Grâce à cette nouvelle procédure, les citoyens pourront déposer leurs documents à légaliser dans n'importe quel bureau de poste à travers le territoire national. Ces documents seront ensuite transmis au ministère pour traitement avant d'être restitués à leurs titulaires dans les plus brefs délais. Un système de suivi numérique permettra de consulter l'état d'avancement du traitement à tout moment. M. Chaïb a conclu en soulignant que cette démarche s'inscrivait pleinement dans le plan d'action du Secrétariat d'État visant à moderniser et simplifier les services consulaires et administratifs, dans l'objectif d'améliorer leur qualité et de les rendre plus accessibles, tant pour les citoyens établis en Algérie qu'à l'étranger. La convention a été signée par Mohamed Cherif Kourta, directeur général des ressources au ministère des Affaires étrangères, et Mohamed Tazir, directeur général par intérim d'Algérie Poste.

APPLICATIONS NUMÉRIQUES

Outil incontournable pour les personnes en quête des meilleures offres touristiques

Les applications numériques spécialisées dans le tourisme et les voyages constituent désormais un outil incontournable pour planifier et préparer les sorties et les vacances, devenant ainsi une véritable échappatoire aux personnes en quête des meilleures offres et prestations touristiques tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Au moment où la planification préalable des voyages touristiques ou des vacances, soit par les familles ou les individus, est devenue nécessaire afin de parer à toute mauvaise surprise, les supports technologiques intelligents offrent différentes applications qui permettent à l'utilisateur d'organiser un déplacement, d'effectuer une réservation, de découvrir des lieux touristiques ou de disposer d'une traduction instantanée en différentes langues. Les stores en ligne proposent une large gamme d'applications, dont certaines ont acquis une renommée mondiale grâce à la fiabilité de leur contenu, confirmée par les évaluations et les commentaires de leurs utilisateurs. Ainsi, le téléchar-

gement de ces applications en vue d'un départ en voyage ou en vacances, devient une évidence déterminée par les besoins de chaque utilisateur, d'autant que les voyageurs accordent une importance capitale à tout outil qui leur permet d'économiser du temps et de l'énergie, sachant que de nombreux services fournis par ces applications demeurent accessibles même sans connexion internet. Parmi les applications les plus utilisées en Algérie, figurent celles relatives au réseau et au trafic routiers, grâce aux informations détaillées qu'elles fournissent aux usagers de la route souhaitant se déplacer d'une région à une autre. Ces applications permettent notamment une localisation précise de la destination sur les routes nationales et les chemins de wilaya, en activant la fonctionnalité de guidage vocal, et une estimation approximative du temps d'arrivée. Pour les déplacements inter-région via les gares routières, l'application "Mahatati" de la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral), propose une panoplie de services

aidant à la bonne planification des voyages. On y retrouve les horaires de départ en temps réel, les itinéraires et les prix des billets, ainsi que les structures et services disponibles dans les gares routières, avec pour principal atout la réservation électronique des billets. Il en est de même pour l'hébergement, avec le pullulement des applications et des sites internet spécialisés, proposant des offres de maisons et d'appartements destinés à la location, notamment en période estivale. Durant les vacances, particulièrement en été, les propriétaires de logements dans les villes côtières recourent à ces sites spécialisés et applications pour cibler un maximum de clients qui peuvent choisir la région qui leur plaît et des prix adaptés à leur capacité financière. De plus, les applications touristiques sont devenues des outils importants utilisés dans la promotion des sites touristiques dont regorge l'Algérie, facilitant ainsi, pour les personnes intéressées, l'élaboration d'un programme touristique complet pouvant dispenser du recours à un guide touristique.

A cet égard, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat œuvre à la mise en place d'une stratégie spécifique pour la numérisation des services touristiques au niveau des organismes sous tutelle et des établissements hôteliers, notamment les prestations hôtelières (réservation, paiement, transport, restauration et marketing), à travers des applications intelligentes et innovantes développées par les start-up. Dans cette perspective, le lancement d'une nouvelle application intelligente, baptisée "ONAT Voyage" est en cours de préparation, laquelle permettra de réserver instantanément, à partir d'un seul endroit, les services de voyage et de tourisme, et de bénéficier d'offres exclusives destinées aux utilisateurs enregistrés, tout en adoptant des options de paiement électronique sécurisées et variées. Par ailleurs, et parallèlement à l'orientation générale de l'Algérie vers la généralisation de la numérisation comme choix stratégique incontournable, le secteur du pèlerinage et de la Omra connaît, lui aussi, un bond qualitatif.

POUR ACCOMPAGNER SA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE Sonatrach dévoile la nouvelle version de son site web

Le groupe Sonatrach a annoncé, ce jeudi, le lancement de la toute nouvelle version de son site internet officiel, une initiative qui s'inscrit pleinement dans sa stratégie de transformation numérique. Objectif affiché : renforcer la communication avec ses partenaires, les médias et le grand public. Désormais accessible en trois langues – arabe, français et anglais – le site a été entièrement repensé pour offrir une expérience de navigation fluide, intuitive et conforme aux standards numériques les plus récents. Selon le communiqué de l'entreprise, l'interface a été modernisée afin de refléter la dynamique de digitalisation en cours au sein du groupe. Disponible à l'adresse www.sonatrach.dz, cette nouvelle plateforme se veut un outil d'information efficace pour tous les types de visiteurs. Elle permet un accès direct et simplifié à l'ensemble des contenus relatifs aux activités de Sonatrach, à ses projets stratégiques, ainsi qu'à ses engagements dans des domaines clés tels que la sécurité énergétique, le développement durable ou encore l'innovation technologique. Le site se distingue également par un contenu riche, actualisé de manière régulière, offrant une meilleure visibilité sur l'organisation et ses nombreuses missions. Il intègre par ailleurs une médiathèque qui met à disposition une variété de supports multimédias, notamment des photos, vidéos et documents institutionnels.

Le président burundais nommé envoyé spécial pour la région du Sahel

Le président de l'Union africaine (UA), Joao Manuel Gonçalves Lourenço, a annoncé la nomination du président du Burundi Evariste Ndayishimiye comme envoyé spécial pour la région du Sahel.

Ndayishimiye pilotera les efforts de soutien diplomatique de haut niveau et de collaboration de l'UA en vue de relever les défis sécuritaires et humanitaires qui prévalent au Sahel, a annoncé l'UA dans un communiqué publié jeudi. Le mandat de l'envoyé spécial comprend l'intensification des échanges avec les autorités gouvernementales, les leaders d'opinion, les acteurs et organisations régionaux, la société civile et toutes les parties prenantes concernées afin de favoriser le dialogue, de parvenir à un consensus et de



promouvoir des stratégies globales pour une paix et une stabilité durables au Sahel. M. Ndayishimiye apporte avec lui une expérience politique riche et des références irréprochables en matière d'engagement en faveur du panafricanisme, de l'intégration régionale et de la coopération, a noté le communiqué. M. Lourenço,

qui est également président d'Angola, a exprimé sa confiance en la capacité du président burundais à faire progresser les objectifs de l'Union grâce à son leadership distingué et à sa profonde compréhension des dynamiques complexes du continent, selon le communiqué.

R. I.

DES EXPERTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU ZIMBABWE

«Les entreprises chinoises stimulent les opportunités d'emploi qui sont toujours croissantes»

La présence croissante des entreprises chinoises stimule le marché du travail au Zimbabwe, a déclaré jeudi un analyste économique zimbabwéen, Dereck Goto, analyste économique et commentateur politique basé à Harare, la capitale du Zimbabwe, à l'agence chinoise, Xinhua, indiquant que « les opportunités d'emploi toujours croissantes » apportées par les entreprises chinoises, en particulier dans le secteur minier, reflètent également une tendance plus large d'en-

gagement économique entre la Chine et l'Afrique. Ces dernières années, le Zimbabwe a vu un nombre croissant d'entreprises chinoises publier en permanence des offres d'emploi dans les médias locaux pour des postes clés, indiquant leur intérêt croissant pour les talents locaux. « À court terme, la hausse des offres d'emploi représente la phase de démarrage. Ces entreprises recrutent du personnel technique et opérationnel essentiel pour établir une présence locale et

répondre aux besoins immédiats des projets », a déclaré Goto. « À l'avenir, les entreprises chinoises ont le potentiel de devenir des employeurs de choix », a-t-il déclaré, tout en les appelant à investir davantage dans la localisation, le transfert de compétences et le développement des talents à long terme. Dans une interview séparée, le directeur exécutif du Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe, Munetsi Madakufamba, a déclaré que la croissance du

nombre d'entreprises chinoises à la recherche de professionnels locaux était une combinaison de facteurs, notamment la présence chinoise croissante dans le pays et une réponse aux demandes d'emploi locales. « Nous devons veiller à ce que les Zimbabwéens disposent des compétences requises pour bénéficier pleinement de ces opportunités ; nous avons besoin d'une sérieuse mise à niveau des compétences locales pour maximiser le potentiel », a déclaré Madakufamba.

R. I.

Le SG de l'Onu nomme Guang Cong nouvel envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a nommé jeudi Guang Cong au poste d'envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique. M. Cong succède à Hanna Serwaa Tetteh, du Ghana, à qui le secrétaire général a exprimé sa "reconnaissance pour son leadership et son dévouement" envers l'organisation, a déclaré lors d'un point de presse quotidien Stéphanie Tremblay, porte-parole adjointe du secrétaire général. M. Cong apporte à ce poste plusieurs décennies d'expérience dans les affaires internationales, avec plus de 23 ans de service dans diverses opérations de paix de l'ONU, dont une partie non négligeable dans la région de la Corne de l'Afrique, selon un communiqué publié par le bureau du porte-parole du secrétaire général. Il est actuellement représentant spécial adjoint (questions politiques) pour le Soudan du Sud et chef adjoint de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Avant de rejoindre les Nations Unies en 2002, M. Cong a mené une brillante carrière au ministère chinois des Affaires étrangères, selon le communiqué.

R. I.

SUR LA PÉRIODE 2025-2027

La croissance économique du Bénin devrait s'établir en moyenne à 7,1%

La croissance économique du Bénin devrait atteindre 7,1% en moyenne sur la période 2025-2027, révèle un communiqué de la Banque mondiale (BM) publié jeudi. D'après ce communiqué, qui résume la troisième édition du Rapport sur les Perspectives économiques du Bénin, intitulé "Accroître la mobilisation des recettes intérieures tout en protégeant les pauvres", malgré l'incertitude croissante sur le commerce mondial et l'instabilité des relations commerciales avec les pays voisins, la croissance économique devrait atteindre 7,1% en moyenne entre 2025 et 2027. En 2024, selon la même source, la croissance économique béninoise a atteint 7,5%, son

niveau le plus élevé depuis 1990, grâce aux solides performances des secteurs des services et de l'industrie. La poursuite de la consolidation budgétaire a permis d'atteindre en 2024 l'objectif de déficit budgétaire de 3% fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine, tout en réduisant l'endettement et en améliorant le profil de la dette publique du pays, précise le rapport de la BM. La pauvreté au Bénin a reculé de 2,2 points de pourcentage, passant de 33,2% en 2023 à 31% en 2024, indique le communiqué, ajoutant qu'une activité économique forte combinée à une inflation modérée devrait permettre de réduire la pauvreté à 22,3% en 2027.

R. I.

Le ministre kenyan des Affaires étrangères, Musalia Mudavadi. La solution à deux États pour le conflit israélo-palestinien inscrite dans la loi

Le soutien du Kenya à la cause palestinienne se traduit par un texte de lois, consacrant la solution à deux États, désormais inscrit dans la législation via le document de session 2025 adopté par le Parlement, comme l'a affirmé le ministre des Affaires étrangères, Musalia Mudavadi. Le Kenya se distingue ainsi comme l'un des rares pays à avoir légiféré sur cette position. M. Mudavadi a qualifié la guerre génocidaire à Gaza de "profondément tragique", lors d'une réunion avec des ambassadeurs de la Ligue arabe à Nairobi, dénonçant « les pertes humaines et les destructions causées » par les bombardements barbares de l'armée sioniste depuis octobre 2023 contre Gaza. Le chef de la diplomatie a appelé à « un cessez-le-feu immédiat ».

R. I.

CAMEROUN

Lancement de la construction d'une nouvelle raffinerie de pétrole

Le Cameroun a posé la première pierre pour la construction d'une nouvelle raffinerie de pétrole et d'un dépôt de réserves de pétrole dans la partie sud du pays, selon la Société nationale des hydrocarbures (SNH), une entreprise publique. La raffinerie, construite sur un site de 250 hectares au sein de la zone industrialo-portuaire de Kribi, aura une capacité de traitement de 30.000 barils par jour (B/J), a indiqué N. Moudiki, représentant le directeur général exécutif de la SNH à cette occasion. Elle a ajouté que le terminal de stockage de carburant aura une capacité initiale allant de 250 000 à 300 000 mètres cubes. La nouvelle raffinerie est conçue pour traiter le pétrole brut du Cameroun, visant à réduire les importations de carburant de 30%, selon la SNH. Les travaux de construction devraient durer 18 mois. Une fois achevée, il s'agira de la deuxième raffinerie de pétrole du Cameroun. L'unique raffinerie du pays, située dans la station balnéaire de Limbé, est fermée depuis 2019 à la suite d'un incendie dévastateur. Le Cameroun dépend depuis lors des importations de carburant raffiné.

R. I.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES AU CAMEROUN

Le président Paul Biya dépose sa candidature

La candidature du président camerounais Paul Biya à l'élection présidentielle prévue le 12 octobre a été officiellement déposée ce jeudi au siège d'Élections Cameroun (ElecCam) à Yaoundé, a annoncé l'organe en charge de l'organisation des scrutins. Le dossier a été remis par Jean Nkuété, secrétaire général du Comité central du Rassemblement Démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti au pouvoir, accompagné de Samuel Mvondo Ayolo, ministre directeur du Cabinet civil de la présidence. Agé de 92 ans, Paul Biya a annoncé sa candidature dimanche soir. A la tête du Cameroun depuis 1982, il a été réélu successivement en 1984, 1988, 1992, 1997, 2004, 2011 and 2018. A ce jour, dix candidatures ont déjà été enregistrées par ElecCam. Selon la loi électorale, le dépôt des candidatures reste ouvert jusqu'au 21 juillet.

R. I.

NIGERIA

L'ex-président Buhari entré dans sa ville natal

L'ancien président nigérian Muhammadu Buhari a été enterré mardi après-midi dans sa ville natale de Daura, dans le nord du pays, en présence de milliers de personnes venues se recueillir en sa mémoire. Décédé à 82 ans dans une clinique de Londres dimanche, Muhammadu Buhari a été inhumé mardi en fin d'après-midi dans sa résidence de Daura, petite ville de l'Etat de Katsina, dans le nord du Nigeria, près de la frontière avec le Niger, où il vivait principalement depuis son départ du pouvoir. L'actuel président Bola Ahmed Tinubu, mais aussi le président de Guinée-Bissau Umaro Sissoco Embai, le Premier ministre du Niger Ali Lamine Zeine, l'ancien président du Niger Mahamadou Issoufou ou encore l'homme d'affaires nigérian Aliko Dangote, première fortune d'Afrique, ont assisté aux funérailles.

LA RÉFORME MODIFIANT EN PROFONDEUR LA LOI SUR LA PROFESSION D'AVOCAT

Les blouses noires se mettent en grève en Moldavie

Une réforme de la profession d'avocat, adoptée en juillet 2025 sans concertation préalable, a provoqué un mouvement de grève dans tout le barreau moldave. Le texte introduit plusieurs changements dans l'organisation interne de la profession, ce qui a conduit les avocats à suspendre leurs activités.

Mardi dernier, toute la profession d'avocat en Moldavie a suspendu ses activités. Aucun avocat ne participe plus aux procédures judiciaires, et la fourniture d'une assistance pendant la grève est désormais considérée comme une faute disciplinaire. Cette mobilisation fait suite à une réforme adoptée par le Parlement, modifiant en profondeur la Loi sur la profession d'avocat. Comme le note les Valeurs Actuelles, la réforme a été imposée sans aucune consultation avec les avocats. Le texte limite la durée des mandats des représentants du barreau, retire des pouvoirs à la Commission d'éthique, et transfère des décisions importantes au ministère de la Justice. Les avocats dénoncent un texte qui « affaiblit leur rôle », « réduit leur indépendance » et donne au gouvernement « un contrôle direct sur leur profession ». Cette réforme s'inscrit dans une série de décisions centralisatrices du pouvoir, déjà critiquées par plusieurs institutions. Pour beaucoup, il s'agit d'un pas de plus vers une mise au pas du système judiciaire, orchestrée sous la présidence de Maia Sandu. Alors qu'elle se présente comme une dirigeante réformatrice et tournée vers l'Europe, elle est de plus en plus accusée, à l'intérieur du pays, de renforcer l'emprise politique sur la justice.



Ph: DG

UN CLIMAT DE TENSION DANS L'APPAREIL JUDICIAIRE

La contestation dépasse le seul cadre des avocats. En février 2025, la procureure anticorruption Veronika Dragalin a quitté ses fonctions après avoir critiqué la fusion de son service avec un autre parquet, décidée sans débat. En juin, cinq juges de la Cour constitutionnelle ont été nommés par le parti au pouvoir sans procédure publique ni vérification. En parallèle, plusieurs magistrats et procureurs ont démissionné.

L'Union des avocats bénéficie pourtant depuis plusieurs années du soutien du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, notamment à travers la mission EUPM. Celle-ci visait à renforcer l'indépendance des institutions judiciaires moldaves dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE. Les développements récents interrogent donc sur la cohérence de ce soutien européen, dans un contexte de concentration croissante du pouvoir exécutif.

UNE DÉCISION DÉSORMAIS ENTRE LES MAINS DE MAIA SANDU

Face à cette mobilisation inédite, certains députés du parti présidentiel ont admis publiquement que la loi avait été adoptée sans concertation réelle. Toutefois, aucun amendement n'est prévu avant la prochaine session parlementaire. Pour l'instant, le texte n'a pas encore été promulgué. La décision revient à la présidente, qui peut soit le signer, soit bloquer sa publication. Selon les Valeurs Actuelles, Maia Sandu voit aujourd'hui son image fragilisée. Alors qu'elle affirme vouloir aligner son pays sur les standards européens, son gouvernement est accusé de marginaliser les institutions de contrôle et d'ignorer les recommandations de la Commission de Venise. Dans un contexte de tensions internes, la signature de cette loi pourrait marquer une étape supplémentaire vers une centralisation du pouvoir au détriment des contre-pouvoirs institutionnels.

R.I

PÉROU

L'amnistie pour les crimes du conflit armé "viole les normes internationales"

Le Pérou "a le devoir" de punir ceux qui ont perpétré de graves violations des droits de l'Homme, affirment jeudi des experts de l'ONU, en appelant le gouvernement à mettre son veto à une loi d'amnistie pour les crimes commis au cours de la lutte contre les guérillas. Cette loi, adoptée en deuxième lecture il y a une semaine et qui doit encore être promulguée par la présidente péruvienne Dina Boluarte, amnistie les forces de l'ordre et les membres des comités d'autodéfense civils dénoncés ou poursuivis pour des crimes commis pendant le conflit qui les a opposés à la guérilla du Sentier lumineux et au Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru. Ce conflit interne entre l'Etat et les guérillas a fait environ 70.000 morts entre 1980 et 2000. "Le Pérou a le devoir d'enquêter, de juger et de sanctionner les graves violations des droits de l'Homme et les crimes de droit international commis pendant le conflit", affirment dans un communiqué des experts mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU mais ne s'exprimant pas au nom de l'organisation. Cette loi "viole les normes internationales", lesquelles "interdisent les amnisties ou grâces pour des crimes aussi graves", soulignent-ils. La loi d'amnistie pourrait affecter 156 affaires avec jugement définitif et plus de 600 procédures judiciaires en cours pour des crimes commis durant ces années, selon eux.

R.I

BANGLADESH

20 personnes arrêtées après des affrontements mortels avec la police

La police bangladaise a annoncé avoir arrêté vingt personnes jeudi, au lendemain de heurts entre des soutiens de l'ancienne première ministre Sheikh Hasina et des forces de l'ordre qui ont entraîné la mort d'au moins quatre personnes. Des briques, des pierres et des fenêtres brisées jonchent la zone où les affrontements ont eu lieu, à Gopalganj (centre). Plus de 1.500 policiers, ainsi que des soldats et des gardes-frontières, ont été déployés dans le quartier pour faire respec-

ter un couvre-feu. "La situation à Gopalganj est sous contrôle", a assuré la police dans un communiqué jeudi. Les affrontements ont éclaté mercredi à Gopalganj, la ville d'origine de Sheikh Hasina, après que des membres de son parti, la Ligue Awami, ont tenté d'empêcher un rassemblement du Parti national des citoyens (NCP), composé de nombreux étudiants qui ont mené le soulèvement ayant renversé son gouvernement l'année dernière. Le directeur de l'hôpital

du district de Gopalganj, Jibitesh Biswas, a indiqué que quatre personnes lui "ont été amenées mortes", après les affrontements. Il a également affirmé que des tirs étaient survenus devant l'hôpital, qui a reçu au moins 18 blessés. Le chef du gouvernement provisoire du Bangladesh, Muhammad Yunus, a lui affirmé mercredi que la tentative d'empêcher le rassemblement du NCP était "une violation honteuse de leurs droits fondamentaux".

R.I

ESPAGNE

Un gigantesque nuage de fumée issu d'un feu de forêt étouffe Madrid

Un nuage géant de fumée âcre, causé par un feu de forêt, a couvert Madrid jeudi, en ce début d'été où les incendies pourraient devenir de plus en plus violents en Espagne. Le feu encore incontrôlé à Mentrída, une ville à 50 km au sud-ouest de la capitale espagnole, a amené les autorités locales à recommander aux habitants de rester confinés chez eux et de fermer leurs fenêtres. Le vent a amené la fumée au-dessus de Madrid où les services de la protection civile recommandé à la population de ne pas rester dehors et d'utiliser des masques chirurgicaux pour éviter d'inhalier la fumée. Une autoroute majeure menant à la ville a été

fermée. Plus de 150 pompiers ont été déployés pour éteindre le feu qui s'est déclaré, selon le service d'information des feux de forêts de la région de Castille-La Manche. Plusieurs régions en Espagne ont subi des pics de chaleurs cette semaine, les températures montant jusqu'à 39 C à Mentrída jeudi, selon l'agence météorologique espagnole (Aemet). En 2022, 300.000 hectares avaient été détruits par plus de 500 incendies dans le pays, un record en Europe, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (Effis). Plus de 25.000 hectares ont brûlé jusqu'à ce jour en 2025.

R.I

ÉTATS-UNIS

Washington envisage des droits de douane sur le graphite chinois

Le gouvernement américain a annoncé jeudi envisager d'imposer des droits de douane sur le graphite en provenance de Chine, utilisé pour la fabrication de batteries, afin de compenser des mesures de soutien à la production mise en place par Pékin. Selon des documents du département du Commerce, cette nouvelle taxe douanière spécifique pourrait concerner environ 70 entreprises chinoises, qui se verront ajouter une surtaxe de 93,5% sur leurs produits. Ces entreprises fournissent des grands groupes, tels que l'Américain Tesla, les Coréens Samsung et LG ou le Japonais Panasonic, pour la fabrication de leurs batteries. Il s'agit pour l'instant d'une enquête préliminaire, menée par la Commission américaine du commerce international (ITC), après le dépôt d'un recours par une association sectorielle de producteurs ainsi qu'une demi-douzaine d'entreprises, basées dans cinq Etats américains. L'enquête devrait s'étendre jusqu'au 5 décembre prochain, afin de déterminer si les entreprises chinoises visées reçoivent bien des subventions de la part du gouvernement chinois. Au total, cela concerne près de 350 millions de dollars de produits importés en 2023, selon les données du département du Commerce. S'ils deviennent réalité, ces droits de douane viendraient s'ajouter aux 30% imposés depuis mi-mai sur l'ensemble des produits chinois entrant aux Etats-Unis.

R.I

JAPON

L'inflation ralentit plus qu'attendu en juin à +3,3%

La hausse des prix à la consommation au Japon (hors produits frais) s'est établie à 3,3% sur un an en juin, ralentissant plus qu'attendu après avoir atteint 3,7% en mai, selon des chiffres gouvernementaux publiés vendredi. Ce chiffre, au-delà des prévisions des économistes sondés par Bloomberg (+3,4%), confirme cependant le maintien d'une inflation élevée persistante dans l'archipel, bien au-delà de la cible de 2% fixée par la Banque du Japon (BoJ).

R.I

ELLES PORTENT SUR LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE

L'Islande et l'UE entament des négociations

L'Islande et l'Union européenne (UE) s'apprentent à entamer des négociations sur un partenariat de sécurité et de défense, a annoncé jeudi la Première ministre islandaise Kristrun Frostadottir. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse conjointe avec la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen à Keflavík, dans le sud-ouest de l'Islande. Elles ont indiqué que les négociations formelles pourraient débuter dans les semaines ou les mois à venir, et ont espéré pouvoir les conclure d'ici la fin de l'année. Mme Frostadottir a également confirmé qu'un référendum national sur la reprise des négociations d'adhésion à l'UE était à l'ordre du jour de son gouvernement.

R.I

DES VAGUES DE LICENCIEMENTS MASSIFS EN FRANCE

L'État pointé du doigt pour son « inaction » pour la protection des emplois

Un rapport parlementaire publié mercredi dernier, dénonce l'« attentisme » du gouvernement français face à l'explosion des plans sociaux, notamment à Michelin, Casino ou ArcelorMittal qui connaissent des licenciements massifs révélant ainsi le manque de contrôle des aides publiques et une faiblesse de la « démocratie économique ».

Des Aides publiques à de grandes enseignes privées, qui n'ont pas eu en contrepartie, la protection des emplois et la création de nouveaux postes. Depuis 2024, la France connaît une flambée de plans sociaux touchant tous les secteurs, de l'industrie au commerce. Michelin (1 254 suppressions d'emplois à Cholet et Vannes), Casino (2 200 licenciements), ou encore ArcelorMittal : les annonces de fermetures de sites se multiplient. Un rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, publié mercredi dernier, met en cause l'inaction du gouvernement face à cette crise. Présidée par Denis Masséglia (EPR), la commission critique les « défaillances » des pouvoirs publics, incapables de protéger emplois et territoires.

LES GOUVERNEMENTS MACRON EN ACCUSATION EN RAISON DU DROIT DU TRAVAIL AFFAIBLI DEPUIS 2016, FACILITANT LES LICENCIEMENTS
Selon le député écologiste Benjamin Lucas-Lundy, rapporteur, l'explosion des



licenciements résulte de facteurs multiples : un droit du travail affaibli depuis la loi El Khomri (2016), qui facilite les licenciements économiques, et un « attentisme » des gouvernements Macron, convaincus que les emplois supprimés sont systématiquement « recréés » ailleurs, alors que la réalité révèle la perte continue des emplois. Selon lui : « Trop souvent, l'inaction de l'État, son silence ou ses réponses diluées ont renforcé le sentiment d'abandon dans les bassins d'emplois. » Selon le député écologiste Benjamin Lucas-Lundy, rapporteur, l'explosion des licenciements résulte de facteurs multiples : un droit du travail affaibli depuis la loi El Khomri (2016), qui facilite les licenciements économiques, et un « attentisme » des gouvernements Macron, convaincus que les emplois supprimés sont systématiquement recréés ailleurs. Selon lui : « Trop souvent, l'inac-

tion de l'État, son silence ou ses réponses diluées ont renforcé le sentiment d'abandon dans les bassins d'emplois. » Une Haute Autorité indépendante est également proposée pour superviser ces fonds. Face à cette crise, les écologistes entendent porter ces mesures lors de l'examen du budget 2026, qui vise 43,8 milliards d'euros d'économies. Ils appellent à un « choc de transparence » et à une réforme des aides publiques pour responsabiliser les entreprises à entreprendre une dynamique au profit de l'activité et des emplois et non exclusivement profitable aux patrons. Sans une action rapide, « la défiance envers l'État risque de s'amplifier », alors que le Premier ministre est menacé de censure de toutes parts et que des syndicats, comme la CGT, préparent déjà des mobilisations de grande envergure.

R./

POUR PROMOUVOIR LA COOPÉRATION DES BRICS ET UNE NOUVELLE VISION POUR LE SUD GLOBAL

Conclave de médias et des groupes de réflexion de 36 pays à Rio, Brésil

Plus de 250 représentants de près de 150 médias, groupes de réflexion, agences gouvernementales et organisations régionales de 36 pays se sont réunis à Rio pour le Forum des médias et des groupes de réflexion des BRICS, un événement axé sur la manière de faire progresser la coopération des BRICS et de renforcer la solidarité dans le Sud global. Dans son discours d'ouverture, mercredi dernier, Fu Hua, président du forum et président de l'agence de presse Xinhua, a déclaré qu'une plus grande coopération entre les BRICS a joué un rôle essentiel dans l'unification des pays du Sud, le renforcement de leur influence dans les affaires mondiales et la conduite de réformes dans la gouvernance mondiale. Alors que le forum entre dans sa deuxième décennie, Xinhua s'engage à travailler avec ses homologues des BRICS pour raconter plus efficacement les histoires du Sud global, promouvoir la recherche conjointe sur les questions majeures et approfondir la collaboration professionnelle, a ajouté M. Fu. Zhu Qingqiao, ambassadeur de Chine au Brésil, a salué dans une lettre de félicitations l'inclusion par le forum de discussions sur l'intelligence artificielle et a souligné son rôle dans l'avancement des résultats du 17e Sommet des BRICS. Zhu a exprimé l'espoir que

l'événement positionnerait davantage les BRICS comme une plate-forme de coopération Sud-Sud et une voix pour la réforme de la gouvernance mondiale. D'autres intervenants ont fait écho à leurs appels. Carlos Hernandez, président du Parlement centraméricain, a déclaré que la gouvernance mondiale avait un besoin urgent de nouveaux modèles et de nouvelles voix. « Les pays représentés ici aujourd'hui ont montré la voie à suivre : une voie fondée sur le développement équitable, la dignité et le multilatéralisme », a-t-il déclaré. Mikhaïl Gusman, premier directeur général adjoint de l'agence de presse russe TASS, a souligné que les pays BRICS reflètent la diversité des économies émergentes. Face aux défis médiatiques mondiaux croissants, la coopération médiatique des

BRICS a un rôle important à jouer dans la défense de la vérité, de la justice et de la paix, a-t-il déclaré. Tia Ju, vice-présidente de l'Assemblée législative de l'État de Rio de Janeiro au Brésil, a salué les efforts de la Chine pour unir les pays du Sud et a souligné la nécessité d'une collaboration médiatique pour accroître la visibilité et l'influence internationales des BRICS. Yeidckol Polevsky Gurwitz, président de la Commission des relations étrangères de l'Asie-Pacifique du Sénat mexicain, a déclaré que le Mexique partage avec les BRICS une vision de croissance inclusive et de commerce équitable. « Nous ne pouvons tolérer aucune ingérence extérieure dans notre développement. Ensemble, nous devons construire un monde multipolaire », a-t-elle déclaré, faisant

référence au concept chinois de construction d'une communauté de destin pour l'humanité. Le forum s'est conclu par la publication d'un rapport de réflexion intitulé « Coopération BRICS : faire progresser le progrès collectif du Sud global » et le lancement de deux initiatives majeures : le Programme de partenariat de communication conjoint du Sud global et le Projet collaboratif de contenu « Exploiter les BRICS, les voix du Sud ». Le forum a marqué la première réunion complète du mécanisme médiatique des BRICS depuis l'expansion historique du bloc et a été co-organisé par l'agence de presse Xinhua et la Brazil Communication Company sous le thème « BRICS United : Forging a New Chapter for the Global South ».

R./

CHINE

Découverte d'un nouveau type de terres rares en Mongolie intérieure

Une équipe de géologues chinois a identifié un important gisement d'une terre rare jusqu'alors inconnue dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine. La terre rare, officiellement nommée Huanghoite-(Nd) par l'Association minéralogique internationale, est un nouveau minéral carbonaté dominé par le néodyme, un "métal magnétique" essentiel aux moteurs de véhicules électriques et aux turbines éoliennes en mer. Les chercheurs de l'Université géologique de Chine (Wuhan) et de l'institut d'enquêtes géologiques de Mongolie intérieure ont découvert les réserves dans la section centrale du corps minéralisé principal du gisement de Bayan Obo, la plus grande mine de terres rares au monde. Zhao Laishi, qui a dirigé l'équipe, a déclaré que cette découverte reflétait la géochimie complexe et la diversité des ressources du gisement.

R./

L'UKRAINE UN TERRAIN D'ESSAI POUR LES ARMEMENTS ÉTRANGERS

Kiev lance un programme pour les industriels occidentaux

Kiev lance un programme permettant aux industriels étrangers de tester leurs armes sur le front. L'Ukraine espère ainsi renforcer son industrie militaire et combler son retard face à la Russie. Les priorités portent sur la défense antiaérienne, les drones et les technologies guidées par l'IA. L'Ukraine a officiellement proposé aux fabricants d'armement étrangers de tester leurs équipements directement sur le front, dans le cadre du programme « Test in Ukraine », rapporte Reuters. Cette initiative, portée par le groupe étatique Brave1, vise à attirer les investisseurs et à renforcer une industrie de défense nationale. Concrètement, les entreprises enverraient leurs armes, formeraient les soldats à distance, et recueilleraient les retours du terrain pour affiner leurs technologies. Toujours d'après Reuters, cette approche, vantée par Kiev comme un partenariat gagnant-gagnant, suscite un certain intérêt, même si aucun contrat n'a encore été rendu public. Artem Moroz, responsable des relations avec les investisseurs chez Brave1, a souligné lors d'un salon de défense en Allemagne que l'Ukraine avait défini des priorités claires : défense antiaérienne, intercepteurs de drones, systèmes guidés par intelligence artificielle, solutions contre les bombes planantes, ainsi que des technologies navales ou de guerre électronique. L'objectif affiché reste de compenser le déséquilibre militaire face à l'armée russe, plus nombreuse et mieux équipée.

R./

ÉTATS-UNIS

La Chambre des représentants adopte une loi de régulation des cryptomonnaies

La Chambre des représentants a adopté jeudi à une large majorité la première loi américaine de régulation des cryptomonnaies, une étape majeure pour le développement de ce marché aux États-Unis et au-delà. Le CLARITY Act, qui doit maintenant être examiné par le Sénat, dote les États-Unis d'un cadre réglementaire plus clair, conformément aux souhaits du gouvernement de Donald Trump, très favorable à cette industrie.

R./

BRÉSIL

Le président Lula rejette l'ingérence américaine dans les tensions tarifaires et technologiques

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a déclaré jeudi que le Brésil ne tolérerait pas l'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures, dans un contexte de tensions croissantes avec les États-Unis au sujet de nouveaux tarifs douaniers et de réglementations numériques. S'adressant à des milliers d'étudiants lors d'un congrès national à Goiânia, dans le centre-sud du Brésil, Lula a rejeté les suggestions selon lesquelles les tarifs douaniers étaient liés aux poursuites contre l'ancien président Jair Bolsonaro. « Nous n'accepterons aucune ingérence d'aucun pays étranger », a déclaré Lula. Lula a promis une réponse civile et démocratique, tout en annonçant que les plateformes numériques basées aux États-Unis seraient tenues de se conformer aux lois brésiliennes et de payer des impôts. Il a accusé ces entreprises d'alimenter la désinformation et de nuire à la société brésilienne. « Ce pays est souverain. Aucun étranger ne donne d'ordres au président du Brésil. Mon seul patron est le peuple brésilien », a-t-il déclaré.

R./

FESTIVAL INTERNATIONAL "ALGÉ'RIRE"

La 7^e édition s'ouvre à Alger

La 7^e édition du Festival international "Algé'Rire" s'est ouverte jeudi soir à Alger, avec les prestations d'une dizaine d'humoristes du stand-up comique algériens et étrangers, devant un public nombreux.

Prévue du 17 au 19 juillet à l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaïh" pour la soirée d'ouverture et au Théâtre national "Mahieddine-Bachtarzi" (TNA) qui prendra le relai en accueillant les deux dernières soirées, cette 7^e édition a été placée sous le signe de "Dz Spirit".

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a beaucoup interagi avec la dizaine d'humoristes au programme de ce gala inaugural, présenté et mis en scène par le satiriste Farid Chamekh. Ainsi, le célèbre Abdelkader Secteur, Youness Hanifi, Ayoub Marceau, Merwane Benlazar, Juste Inès, Farès Barket, Mouaadh Bennacer et Charly Nyobe (Cameroun), ont donné du plaisir au public qui s'est délecté, les applaudissant chaleureusement. Unanimes à dire tout leur "bonheur de se produire à Alger devant un public si chaleureux et accueillant", les soliloques ont abordé, durant plus de deux heures dans le rire et la dérision, plusieurs sujets puisés de la société et du quotidien, autour notamment de, l'entretien d'embauche, l'humoriste et le producteur, la chirurgie esthétique et les surnoms entre couples, entre autre. L'édition 2025 de cet événement, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, vise à "faire rayonner l'humour algérien, africain et international", à travers "la participation d'humoristes talentueux algériens et étrangers parmi les plus connus sur la scène du stand-up", a encore rappelé à l'issue de la soirée, Tarek Oulhadj, cofondateur du festival, lors d'une rencontre avec la presse. Parallèlement aux spectacles, les organi-



Ph. DR

FARID CHAMEKH

sateurs ont programmé également des masters-class, animées par des professionnels qui auront à encadrer et accompagner des humoristes de la nouvelle scène. Organisé depuis 2013 par "Broshing Events", ce festival international réunit chaque année des centaines de spectateurs. La 7^e édition du Festival international "Algé'Rire" se poursuit, vendredi et samedi au TNA, avec une autre pléiade d'humoristes, aussi talentueux dont, Djawad Tourabi, Slimane Driss, ou encore la Troupe d'Algé'Rire.

SAISON ESTIVALE

Un programme culturel et artistique varié

Le ministère de la Culture et des Arts a élaboré un programme varié comportant notamment des projections de films, des spectacles de théâtre et des rencontres littéraires pour la saison estivale 2025. Le programme, réparti sur quatre axes principaux, a été présenté mercredi lors d'une conférence de presse, animée par des directeurs centraux du ministère de la Culture et des Arts qui ont dévoilé les axes de ce programme culturel et artistique, en présence des directeurs d'établissements culturels sous tutelle. Ainsi, l'inspecteur général au ministère, Missoum Laroussi, a indiqué que "1012 projections de films, prévues à travers les salles de spectacle, sont programmées

dans 22 wilayas, en plus des projections dans les espaces privés et en plein-air, précisant que "136 films algériens et des classiques du cinéma mondial comptent parmi les œuvres à présenter au public". Le Centre algérien de développement du cinéma (Cadc) et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca), notamment, accompagnent ce programme à travers l'ensemble du pays pour "permettre au public algérien un accès gratuit au cinéma", a-t-il relevé, ajoutant que le 4^e Art sera également présent durant tout l'été à travers la programmation de "372 représentations, en plus des galas et ateliers thématiques. Pour sa part, la sous-directrice chargée de la diffusion du produit culturel au ministère de la

Culture et des Arts, Wassila Bouhlassa, a souligné que des rencontres littéraires et des déclamations poétiques marqueront ce programme avec une attention particulière accordée aux activités pour enfants à travers des concours et des animations ludiques et pédagogiques.

Evoquant les festivals, Mme Bouhlassa a relevé que "178 festivals parmi les 204 festivals institutionnalisés, sont programmés pour l'année 2025 dont 22 festivals internationaux et 28 nationaux". Pour cet été, le ministère prévoit la tenue de 4 festivals internationaux et 9 autres nationaux, en citant le festival national de la musique et de la chanson oranaise, le festival national de la chanson du raï et le festival du

théâtre amateur de Mostaganem. Au volet littéraire, 500 activités sont programmées à travers 240 bibliothèques du pays, dans le but de stimuler la pratique de la lecture. Les musées nationaux et les musées de sites du patrimoine abriteront des activités en lien avec la préservation, la restauration et la sauvegarde du patrimoine, en plus d'ateliers pédagogiques et d'expositions virtuelles. La directrice de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel au ministère de la Culture et des Arts, Nabila Cherchali, a fait savoir, de son côté, que les musées ouvriront leurs portes au public, au-delà des horaires habituels, les jeudis et vendredis de 20H à minuit durant tout l'été.

SKIKDA

Des enfants sahraouis visitent le musée régional du Moudjahid

Une délégation de 29 enfants et 7 encadreurs de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), résidant au camp de vacances "El Ittihad" dans la commune d'El Marsa (est de Skikda), a effectué mercredi une visite au musée régional du Moudjahid Colonel Ali-Kafi. La visite a constitué une occasion pour ces enfants, séjournant depuis la fin de la semaine dernière au camp de vacances "El Ittihad" à El Marsa, de découvrir l'histoire de la glorieuse Révolution (1954-1962) à travers des documents, des photographies rares, des armes et des uniformes militaires relatant la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français.

La délégation sahraouie a également pu découvrir le parcours du Moudjahid Ali Kafi (1928-2013) l'un des symboles de la Révolution algérienne, grâce aux explications fournies par les responsables du

musée. Ces derniers ont expliqué aux jeunes sahraouis et à leurs accompagnateurs les différentes étapes de la lutte armée et les actes héroïques des Moudjahidine durant la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, leur permettant d'élargir leurs connaissances historiques et de renforcer leur attachement aux nobles valeurs de la liberté et de la souveraineté.

Le directeur du camp de vacances "El Ittihad", Tarek Alia, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette visite s'inscrit dans le cadre des activités prévues au programme du séjour de la délégation sahraouie dans la wilaya de Skikda, qui vise à "consolider le rapprochement historique et culturel entre les enfants de la RASD et les jeunes algériens", avant d'ajouter que l'accueil de ces jeunes invités "reflète la solidarité des relations fraternelles entre les peuples algérien et sahraoui".

Pour sa part, le chef de la délégation sahraouie, Mohamed Ibrahim, a indiqué que cette visite a été très utile pour les enfants, âgés entre 6 et 14 ans, car elle leur a montré l'importance de la Révolution et les sacrifices consentis pour la liberté. Les petits sahraouis ont fait part, de leur côté, de la "grande joie" que leur procure cette visite qu'ils ont qualifiée d'"expérience riche et particulière", dès lors qu'elle a offert l'opportunité de découvrir, dans une atmosphère chaleureuse et accueillante, un aspect important de l'histoire de l'Algérie. Pour rappel, cette délégation représente le premier groupe de jeunes sahraouis devant séjourner, durant 15 jours, à Skikda durant l'actuelle saison estivale. Un séjour devant être ponctué par des visites de sites historiques, touristiques et culturels à travers les différentes communes de cette wilaya côtière.

ORAN

Une vingtaine d'auteurs présentent leurs œuvres lors d'un salon du livre

Une vingtaine de romanciers et de poètes sont présents à la 6^{ème} édition du salon du livre qui se tient à la bibliothèque communale Bakhti-Benaouda d'Oran à l'initiative de l'Association "Athar Al-Aabirine" pour la culture et la littérature. Ouvert en début de semaine, ce salon placé sous le slogan "Pas d'intermédiaire entre l'auteur et le lecteur", propose aux passionnés de lecture les dernières publications signées par près de 20 romanciers et poètes, tous genres et styles littéraires confondus, d'Oran, Chlef, Mascara, Relizane et Mostaganem, a indiqué à l'APS le président de l'Association organisatrice, le romancier Ali-Chérif Rouane. Cet événement culturel permet aux auteurs de rencontrer un public averti de lecture et curieux de découvrir leurs œuvres, notamment lors des séances de vente-dédicaces. Le salon, qui prendra fin jeudi par une soirée poétique animée par nombre des poètes participants, se distingue par la présence de jeunes auteurs de poèmes, romans et nouvelles qui présentent aux visiteurs leurs écrits, anciens et nouveaux. Ce rendez-vous littéraire est considéré comme "un forum pour les écrivains, un espace d'encouragement et de promotion des jeunes talents, et un levier d'animation culturelle durant la saison estivale", a estimé M. Rouane.

MÉDÉA

Une caravane culturelle au profit des enfants sillonne plusieurs localités

La direction de la Culture et des Arts de Médéa a lancé une caravane culturelle, qui parcourra plusieurs communes de la wilaya, dans le cadre d'un programme d'animation et de divertissement estival destiné aux enfants, a-t-on appris mercredi auprès de cette direction. La caravane culturelle va sillonner jusqu'au 26 du mois en cours neuf communes rurales, à savoir : Souagui, El-Aissaouia, Maghraoua, Tafraout, Hannacha, Baata, Khems-Djouamaa, Oum-Djellil et Cheniguel, où des activités diverses seront proposées aux enfants dans les établissements culturels relevant du secteur de la culture, a-t-on fait savoir. Le programme d'animation comprend des spectacles de divertissement animés par de jeunes humoristes, des ateliers de poterie, de dessin et de calligraphie, ainsi que des concours éducatifs et des séances de lecture, a-t-on indiqué. L'objectif est d'offrir aux enfants de ces localités des moments de joie et de détente, mais aussi de les faire participer à des activités éducatives et ludiques, a ajouté la même source. Outre cette caravane culturelle, la direction locale de la Culture et des Arts a concocté un riche programme d'animations culturelles et artistiques pour la saison estivale 2025, qui s'étalera jusqu'au début du mois de septembre prochain, a-t-on rappelé. Le programme s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes, à travers l'organisation de spectacles, de projections de films d'animation et de cours, ainsi que de sorties récréatives sur les sites historiques et culturels de la wilaya, selon la direction de la Culture et des Arts.

**Recette
du jour****chakhchoukha de
Biskra****Ingrédients :**

pour la pate:
500 g semoule
sel, eau selon le besoin
l'huile
pour la sauce:
viande d'agneau
2 c. à s de concentré de tomate
sel, paprika, poivre noir
ras el hanout
1 oignon
2 gousses d'ail
1 c. a soupe de beurre
huile d'olive
1 belle poignée de pois chiche
legumes (carottes, pommes de
terre, courgettes, ou selon
votre gout.

Instructions

Faites mouiller la semoule et le sel, avec de l'eau, tout doucement jusqu'à ce qu'elle soit maniable, Pétrissez tres bien sans déchirer la pate, donc on

essaye de pétrir sans séparer un morceau d'un autre pour donnez de l'élasticité a la pate, et on ajoute l'eau en petite quantité, on pétrit, et on rajoute l'eau, on pétrit, jusqu'à ce que la pate devient tres molle, et quand on l'étire elle ne déchire pas, comme une shewing-gum. Laissez reposer. Faites des boulettes de la taille d'une mandarine Faites chauffer la crêpière, ou le tadjine en fente. Mettez de l'huile dans un bol, pour vous aidez à étaler les feuilles de rogags Huilez le plan de travail, prendre un boule et l'étaler avec la paume de la main, il faut aller du centre vers l'extérieur, plus la feuille de rogag est fine, plus la chakhchoukha sera bonne Prenez la pâte étalée délicatement et la disposer sur la crepiere

Travaillez la seconde boule Aspergez la premiere feuille de rogags qui est sur le tadjine avec de l'huile, et mettez par dessus la seconde feuille, puis les tournez sur le tadjine, pour que la seconde feuille cuisse maintenant Huilez les feuilles lors de la cuisson est une chose très importante. Étalez une troisième boule, et la déposez sur les feuilles qui cuisent sur le tadjine, et chaque fois, tournez pour que la nouvelle feuille de rogags, soit sur le tadjine pour cuire. Faites ainsi, avec les autres boules, pour avoir une belle pile de feuille cuite, ou une rechka, rechqa, comme on dit chez nous, de presque 10 feuilles de rogags, pliez les en quatre et mettre de cote. Continuez ainsi la cuisson des reste des boules de pate. Une fois les feuilles rogags refroidis, mettez sur papier

absorbant pour dégagez un peu de leur huile.
Préparation de la sauce:
Dans une marmite, mettre de l'huile, l'oignon et l'ail passés au blinder, le concentré de tomate, les morceaux de viande, le sel et le reste des épices, laisser mijoter un peu, puis ajouter l'eau, Si les pois chiches sont bien tendre, les mettre juste a la fin de la cuisson, sinon, il faut les mettre maintenant Si vous voulez mettre les legumes, c'est aussi maintenant, comme les courgettes et pomme de terre. Laissez bien cuire jusqu'à ce que la viande soit bien tendre. Disposez les feuilles de rogags coupées dans un saladier et arrosez de sauce. Décorez avec les pois chiches et la viande. Servir bien chaud.

Gâteau du Jour**BOMBOLONI****INGRÉDIENTS**

La pâte à beignet :

- 290 g de farine type 45 ou 00 à pizza
- 30 g de sucre en poudre
- 1 œuf et 1 jaune d'œuf au total 75 g
- 90 ml de lait entier
- 12 g de levure boulangère fraîche
- 20 g de beurre mou
- 5 g de sel
- zeste d'un citron bio
- La crème pâtissière :
- 250 ml de lait entier
- 2 jaunes d'œufs ou 1 œuf entier
- 50 g de sucre blanc ou pure canne
- 1/2 gousse de vanille
- 1 cuillère à café de sucre vanillé
- 30 g de fécule de maïs maïzena
- 30 g de beurre
- la finition :
- Huile de friture tournesol ou arachide
- 1 bol de sucre blanc ou de canne
- 1 c à c de cannelle ou de vanille

Instructions

La pâte à beignet :

Préparer un levain ou poolish; dans un bol, ajoutez 100 g de farine (extraite du total), la levure boulangère et une cuillère à soupe de sucre. Bien mélanger, ajouter 90 ml de lait légèrement tiède à la température ambiante et mélanger jusqu'à obtenir un mélange homogène, couvrir le bol d'un film alimentaire et laissez-le lever pendant environ 30 minutes dans un endroit chaud.

Après ce temps de fermentation, ajouter le levain préalablement préparé dans le bol du pétrin, les œufs battus à la fourchette, le sucre, la farine restante, le zeste de citron râpé ou la vanille et le beurre ramolli et commencer à pétrir au crochet pendant environ 10 min. Les ingrédients devront se mélanger et s'amalgamer pour former une pâte homogène un peu collante mais qui se détache du bol du robot si celle ci colle énormément ajouter progressivement de la farine par cuillère à café jusqu'à obtention de la consistance désirée qui ressemble fortement à une pâte à brioche lisse.

Former une pâte, disposer la dans un



bol la couvrir de film alimentaire et laisser reposer dans un endroit chaud pendant environ une heure et demie à deux heures en fonction de la température ambiante.

La crème pâtissière :

Dans une casserole, verser le lait et la moitié du sucre (25 g). Gratter la gousse de vanille avec un couteau, et ajouter les graines d'une demi gousse et la tige au lait. Porter le tout à ébullition sur feu doux pour bien faire infuser la vanille dans le lait.

Dans un saladier, mettre l'œuf entier avec le sucre restant et le sucre vanillé puis les battre vigoureusement avec un fouet jusqu'à ce que le mélange blanchisse et que les cristaux de sucre soient dissous.

Ajouter progressivement maïzena ou, à défaut, de la farine, au mélange œufs et sucre. Mélanger délicatement de façon à ne pas former de grumeaux.

Une fois que le mélange est bien homogène, verser la moitié du lait parfumé à la vanille sur l'appareil à crème. Mélanger d'abord délicatement puis de façon plus énergique pour bien détendre la crème. Lorsque la crème est bien souple, la reverser dans la casserole avec la moitié de lait restante.

Replacer la casserole sur feu doux. Mélanger sans cesse jusqu'à l'apparition des premiers bouillons, qui coïncide avec l'épaississement de la crème. Cette dernière doit rester souple.

Pour finir, lorsque la crème est suffisamment cuite, éteindre le feu et incorporer le beurre puis continuer à la fouetter pour qu'elle refroidisse plus rapidement.

Pour éviter qu'une croûte sèche ne se forme à la surface, couvrez la au contact d'un film alimentaire puis la réserver au frais.

Au moment de l'utiliser sortez la du frais, enlevez la gousse de vanille et la fouetter encore une fois pour avoir



une consistance légère !

Façonnage et cuisson des beignets : Une fois la pâte à beignet a bien levé, diviser la en 12 boules de taille égale et bouler les sur un plan de travail propre sans farine.

Disposer les boules de pâte dans un plat chemisé de papier sulfurisé en prenant soin de les espacer car ils vont gonfler après la pousse.

Laisser les beignets lever environ 40 minutes à 1 heure dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air.

Faire chauffer une bonne quantité d'huile de tournesol ou d'arachide dans une casserole ou une poêle à fond épais, la température de l'huile ne doit pas être trop basse, sinon les beignets absorberont trop d'huile, ni trop haute, sinon ils seront trop colorés à l'extérieur et crus à l'intérieur.

Frir les beignets en les retournant à mie cuisson puis les disposer sur du papier absorbant.

Enrober les beignets dans du sucre mélangé avec de la cannelle puis les garnir de crème pâtissière à l'aide d'une poche à douille munie d'un petit embout. Faire un petit trou sur le côté de chaque beignet et injecter de la crème pâtissière à peu près l'équivalent d'une cuillère à soupe dans chaque beignet.

Conseil du jour**Maigrir vite**

Mangez régulièrement.
Consommez des shakes minceur.
Réduisez votre consommation de sucre.
Consommez plus de protéines et de fibres.
Buvez de l'eau avant les repas.
Passez au café noir.
Évitez les aliments industriellement transformés.
Utilisez des assiettes de petite taille.

**Le
saviez-
vous ?**

Quand vous mettez une plante serpent dans votre chambre, vous avez un purificateur d'air naturel. Ces plantes émettent de l'oxygène la nuit et améliorent l'air de la chambre pour mieux dormir.

Bon à savoir !
MANGER 1/4 DE TASSE DE RAISINS...

QUOTIDIENNEMENT, AIDE À SOULAGER LA CONSTIPATION, STIMULER LA PUISSANCE CÉRÉBRALE, IDÉAL POUR LE YEUX, AIDE À ÉCLAIRCIR LES CICATRICES ET PRÉVIENT LES SIGNES DU VIEILLESSEMENT, EST ÉGALEMENT UN PUISSANT ANTIOXYDANT.

Astuce du jour:**Pour éliminer les
vergetures !**

Utilisez une crème hydratante quotidiennement. L'hydratation est essentielle pour une peau douce et souple, et elle contribue à réduire l'apparence de ces marques. Buvez suffisamment d'eau. N'oubliez pas d'exfolier votre peau. Misez sur des traitements professionnels.

**CITATION
DU JOUR**

« Pour chaque regard que nous jetons en arrière, il nous faut regarder deux fois vers l'avenir. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerrouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE- ALGER
SAMEDI 19 JUILLET 2025 - PRIX : YAKHLEF - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Encore une course de vitesse à surprise

Il seront treize coursiers de race pure arabe se ranger sous les ordres du juge de départ ce samedi à l'hippodrome du Caroubier dans le prix Yakhlef qui servira de support PMU - quarté et quinté, une épreuve a caractère de qualité très modeste, il faut en convenir, si l'on réfère à la qualité des concurrents engagés, ou se côtoient des chevaux qui n'ont rien réalisé de probant tout au long de cette saison hippique et même avant, à part les deux mâles Charif et Chihab Magra et la femelle Mamitcha qui totalisent 17.500 dinars dans leurs comptes, et la présence de certains chevaux absents depuis quelques mois, mais des coursiers qui ont déjà prouvés de belle performances dans le passé, donc nous sommes en présence d'une épreuve qui ne comprend aucun favori digne de ce nom qui domine ce groupe de coursiers, sans oublier la distance du parcours 1200 mètres à mon avis qui est très courte, dans de pareilles circonstances, il faut se pencher vers les coursiers compétitifs durant le meeting. Nous vous rappelons que ce pari est réservé aux chevaux de 4 ans et plus ne s'étant pas classés parmi les quatre premiers depuis le premier janvier 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1.DRAÂ ERIH MANSOUR** : CE VIEUX ROUTIER DE 15 ANS A BESOIN D'UNE BELLE RETRAITE.
- 2. GHASSEN D'HEM** : CE PROTÉGÉ MÂLE ALEZAN DE 6 ANS A DE BELLES PERFORMANCES, SAUF SON HANDICAP, L'ABSENCE DES COURSES DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE 2024.
- 3. NADJMAT EL FATEH** : COURSE D'ENTRÉE.
- 4. CHARIF** : CE MÂLE DE 10 ANS EST SOUS LA COUPE DE LA GRANDE MAISON HAMIANE, ENTRAÎNÉ PAR UN ENTRAINEUR À LA RAGE DE GAGNER ET

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
M. GHELLAB	1	DRAA ERIH MANSOUR	MS. GUEHIOUCHE	58	9	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU PAON	2	GHASSEN D'HEM	M. BOULESBAA	56	12	Y. BOULESBAA
Y. TEDJANI	3	NADJMAT EL FATEH	A. LECHEHAB	56	4	AM. LACHEHEB
A. HAMIANE	4	CHARIF	T. ALI OUAR	56	11	S. HAMIANE
S. DAHDOUH	5	TIARTI	S. BENYETTOU	55	5	TF. BENYETTOU
F. METIDJI	6	DARIF D'HEM (0)	AP: AEK. DJELLOULI	55	13	D. DJELLOULI
N. MEZIANI	7	MAMITCHA (0)	AL. TIAR	55	1	S. MEZIANI
MZ. METIDJI	8	GHARBI D'HEM	K. BAGHDAD	55	10	K. BAGHDAD
AC. KOUAOUCI	9	CHAYBA	CH. CHAABANE	55	6	PROPRIÉTAIRE
S. HADJI	10	CHIHAB MAGRA	AH. CHAABI	54	3	PROPRIÉTAIRE
AL. AOUAD	11	TAMNIA	O. CHEBBAH	54	2	S. LAHMICI
M. ABDELATIF	12	FAHED D'HEM	A. YAHIAOUI	54	7	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	13	GOULLI D'HEM	AP. Y. CHELLAL	48.5	8	A. CHELLAL

PILOTÉ PAR ALI AOUAR, ACTUELLEMENT EN SUPER FORME.

- 5. TIARTI** : CE GALOPEUR ET ACCROCHEUR A DÉJÀ COTOYÉ DES COURSIERS DE LA PREMIÈRE SÉRIE. ASBENT DEPUIS PLUS DE 8 MOIS, MAIS À MON AVIS AVEC LE CRACK JOCKEY SAÏD BENYETTOU IL PEUT VENIR PRENDRE UNE PLACE À L'ARRIVÉE.
- 6. DARIF D'HEM** : MÉFIANCE CE PROTÉGÉ DE L'ÉCURIE F. METIDJI NE FERA PAS LE DÉPLACEMENT DE TIARET POUR ÊTRE UN FIGURANT.
- 7. MAMITCHA** : CETTE JEUNE FEMELLE ALEZAN DE 5 ANS A DÉMONTRÉ DE BELLES CHOSES LORS DE SES DERNIÈRES SORTIES. CETTE FOIS AURA SON MOT À DIRE.
- 8. GHARBI D'HEM** : LONGTEMPS ABSENT À REVOIR.
- 9. CHAYBA** : AU DESSOUS DU LOT.

- 10. CHIHAB MAGRA** : CE JEUNE MÂLE DE 4 ANS RESTE SUR UNE BELLE PERFORMANCE LORS DE SA DERNIÈRE TENTATIVE. CINQUIÈME SUR LA MÊME DISTANCE DU JOUR À DJELFA, JOUERA UN RÔLE PRINCIPAL CETTE FOIS.
- 11. TAMNIA** : VU SA DERNIÈRE SORTIE AU CAROUBIER, 8E DANS UN LOT PLUS ROBUSTE. CETTE FOIS ELLE PEUT

- RECRÉER LA SURPRISE.
- 12. FAHED D'HEM** : C'EST UN COURSIER D'UN CARACTÈRE DIFFICILE, ÇA DÉPENDRA DE SON JOCKEY ACTUEL, SINON UN COURSIER DE GRANDE QUALITÉ.
- 13. GOULLI D'HEM** : EMBUSQUÉ EN BAS DU TABLEAU ET BÉNÉFICIAIRE D'UNE BELLE DÉCHARGE DE POIDS. AURA UNE CHANCE DE POINTER SUR LA PLUS HAUTE MARCHÉ DU PODIUM.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

13. GOULLI D'HEM - 4. CHARIF - 7. MAMITCHA - 10. CHIHAB MAGRA - 11. TAMNIA

LES CHANCES

5. TIARTI - 12. FAHED D'HEM

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Appareil servant à faire du beurre - Protecteur - 2 - De la nature de l'huile - 3 - Fin de participe - Opposition - 4 - Deux de trop - Conjonction - Largeur d'une étoffe - 5 - Petit loir - Envolée - 6 - Fin de messe - Presbytère - 7 - Moitié de huit - Tour dans l'Hexagone - 8 - Dépourvues d'argent - Mené en bateau - 9 - Anonyme - Conduit - 10 - Période de chaleur - Général sudiste - Article - 11 - En tenue - Gros fromage en forme de disque - 12 - Entêtement.

VERTICALEMENT
1 - Il mène une vie aventureuse - 2 - Boisson anglaise - Agent de liaison - Greffée - 3 - Limitée - 4 - Fleuve français - Fleuve italien - Cheville - Signe pour un pianiste - 5 - Train - Technétium - Pronom - 6 - Possessif - Avant les autres - Posséda - 7 - Intacte - Brouilla - 8 - Points opposés - Blessée - Pour dans - 9 - À payer - Diapason - Y être, c'est manquer de réalisme - 10 - Abattu - Patrie de Zénon.

Mots fléchés

Pastèque	Garanties	Article	Ferment	Dévorées
Importants	Un peu de tout	Coiffure	Autruche	Multitude
Vante		Conduit		
Bas de gamme		Question d'un test		
	Passe au crible		Tradition	
Sérénité			Râteliers	
Actionné				Inculce
	Supprimé		Fin de participe	
	Bernache		Odorat	
Atome		Dans la maison		Signe musical
Aromatisé		Battre l'estrade		
		Personne		
		Irlande		
Pronom		Désavouer		
Étui		Passereau		
	Enlèvement			Outil de dessinateur
	En amont			
Passionnée	Rejeter		Média étranger	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Discours embrouillé et confus (10 lettres)

U	G	I	T	N	O	C	D	S	I	O	N	R	U	O	S	C	E
M	O	R	N	E	L	I	E	E	L	L	E	U	C	E	O	R	T
G	G	A	A	E	S	I	G	N	I	C	R	O	F	R	U	R	N
C	E	V	U	T	G	E	N	E	C	R	O	F	R	C	O	E	O
B	A	N	A	R	T	H	O	U	P	P	E	U	R	F	N	L	I
A	A	N	E	L	B	I	T	A	T	E	P	E	F	T	O	A	T
M	C	L	O	T	L	A	R	P	G	T	M	E	I	E	S	T	C
E	L	R	L	N	R	O	T	A	I	O	L	I	E	V	I	E	N
A	E	T	I	O	O	E	N	O	N	O	U	D	R	A	A	I	A
R	H	N	J	M	N	I	N	I	M	C	N	R	E	N	R	R	S
U	P	E	A	U	O	N	T	E	G	T	E	T	M	N	O	A	E
E	O	M	T	I	T	N	E	A	G	N	N	L	R	A	S	P	M
T	R	E	N	T	R	E	I	M	T	A	O	E	O	A	N	E	R
I	T	T	D	N	O	R	U	E	E	N	T	B	I	U	U	D	O
V	I	E	N	A	I	V	E	X	A	N	E	E	L	R	R	Q	F
R	M	B	L	A	T	N	E	R	A	P	T	T	S	E	O	D	I
E	I	E	S	I	C	E	D	N	I	U	A	E	N	N	O	T	N
S	L	H	T	N	A	S	U	J	E	M	U	T	R	E	M	A	U

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ACRIMONIE - ALLERGIE - AMERTUME - ATTIRANCE - BALLONNEMENT - BATON - CANON - CONTIGU - CORRUPTION - DENSE - DISTANCE - ECUELLE - EFFORT - ENTRE - ETAT - FIER - FORCENE - FORCING - GENET - GOURMAND - HEBETEMENT - HOUPPE - INDECIS - IGNOBLE - JUSANT - JUTEUX - LIMITROPHE - LOURD - MANUEL - MERCURE - MORNE - NAVET - NAÏVE - ORAISON - ORIENT - PARENTAL - PARIETALE - PION - QUART - RENEGATE - ROND - SANCTION - SERVITEUR - SOURNOIS - TENTATION - TONNEAU - UNIFORME - VALLON.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS
HORIZONTALEMENT :
1. Jubilation - 2. Oracle - Dia - 3. Ci - Réélu - 4. Vit - Névé - 5. Élèvera - Sa - 6. Nérée - Sont - 7. Ir - Sep - 8. Émérite - Aï - 9. Lésera - Pie - 10. LD - Sillon - 11. Ein - SAMU - 12. Sauvegarde.

VERTICALEMENT :
1. Jouvencelles - 2. Ur - Île - Média - 3. Bactéries - Nu - 4. Ici - Verres - 5. LL - Née - Irisé - 6. Aérer - Stalag - 7. Évasée - Lma - 8. Idée - O.P - Pour - 9. Oïl - Sn - Ain - 10. Naupathie - Ne.

MOTS FLÉCHÉS
HORIZONTALEMENT :
Râtelier - Lien - Cr - Isolé - Écot - Ère - Féru - Cambré - Ar - Béotien - Nô - Rani - Râ - Nie - Trou - Ide - Réer - Entes - Été - Isard - Reus.

VERTICALEMENT :
Nauséabondes - Orme - Iéna - Hellébore - Tr - Lie - R.T.A - Red - Pie - Feintes - Énée - Éire - Ur - Cran - Orée - Cour - Ru - Tu - Perte - Rasées.

MOTS MASQUÉS
CAPILLICULTEUR

Mila : 70 individus déferés devant la justice dans une affaire de détournement de fonds destinés au soutien des prix des engrais

Au total, 70 individus soupçonnés d'être impliqués dans une affaire de détournement de fonds destinés à soutenir les prix des engrais agricoles à Mila, ont été présentés devant le pôle pénal spécialisé de Constantine, selon un communiqué publié mercredi par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mila. Le communiqué précise que dans le cadre d'une enquête menée par les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Mila au sujet d'un détournement de fonds destinés à soutenir les prix des engrais agricoles à Mila, 70 individus ont été déferés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé de Constantine pour plusieurs infractions, notamment "le détournement de fonds destinés à subventionner les engrais agricoles, constitution d'une association de malfaiteurs, abus de fonction, spéculation illégale sur des produits subventionnés (engrais agricoles), détournement de produits subventionnés de leur destination initiale, absence de registre des mouvements de marchandises et exercice d'une activité commerciale sans inscription au registre du commerce". Une décision a été prise de placer neuf (9) individus en détention provisoire à l'établissement de rééducation de Constantine et de placer trois autres sous contrôle judiciaire, tandis que les autres suspects ont reçu des citations directes à comparaître, selon la même source.

L'Université des frères Mentouri de Constantine classée patrimoine national

L'Université des frères Mentouri (Constantine 1) a été classée patrimoine national, consacrant ainsi la valeur historique et architecturale de ce prestigieux édifice d'enseignement supérieur, a annoncé jeudi son recteur, Ahmed Bouras. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce classement par le ministère de la Culture et des Arts vient consacrer la dimension architecturale unique de cette université, œuvre du célèbre architecte brésilien Oscar Niemeyer (1907-2012). M. Bouras a souligné que ce temple du savoir est "l'un des monuments architecturaux modernes les plus remarquables d'Algérie, alliant modernité et identité locale dans un ensemble harmonieux". Pour



rappel, l'Université des frères Mentouri de Constantine accueille les étudiants depuis septembre 1971. Parmi ses bâtiments les plus remarquables, figurent la tour administrative s'élançant sur 28 étages et symbolisant une calculatrice, la

thèque centrale de forme circulaire, un grand auditorium figurant un livre ouvert, et la Faculté des lettres réalisée en longueur pour représenter une règle. Le classement au patrimoine national de ce phare du savoir est "une reconnaissance de sa symbolique scientifique et culturel-

le, et de son héritage académique étalé sur plusieurs décennies et constituant un atout pour la ville de Constantine et l'Université algérienne", a encore indiqué le même responsable. Selon M. Bouras, ce classement "devrait contribuer à assurer la protection de ce joyau architectural et le qualifie à faire l'objet d'initiatives de restauration et de valorisation à même de garantir la préservation et son authenticité pour les générations futures". Le recteur de l'Université a également déclaré que ce classement "pourrait encourager davantage d'études universitaires sur l'héritage architectural moderne en Algérie, en particulier les créations d'Oscar Niemeyer qui a marqué de son empreinte plusieurs édifices emblématiques du pays".

9 000 euros non-déclarés saisis à l'aéroport 8 mai 1945 de Sétif

Les agents de l'inspection principale de contrôle des voyageurs au niveau de l'aéroport international "8 mai 1945" de Sétif ont saisi une somme d'argent en devise non-déclarée de 9.000 euros, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la Direction régionale des douanes. Le douanier sur le mouvement frontalier des voyageurs, notamment celles relatives à l'application de la législation et de l'organisation sur le change et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger. Le montant non-déclaré a été trouvé suite au contrôle routinier des bagages d'une voyageuse arrivée à bord du vol international en provenance de Paris (France), a ajouté le communiqué. L'opération confirme la mobilisation des services des douanes algériennes pour lutter contre toutes les formes de criminalité transfrontalière, notamment l'application de la législation et de l'organisation sur le change et le mouvement des capitaux de et vers l'étranger, a-t-on indiqué.

Démantèlement d'un réseau criminel exploitant illégalement des déchets médicaux dangereux à Annaba

La brigade de protection de l'environnement du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Annaba a démantelé un réseau criminel activant dans l'exploitation illégale de déchets médicaux dangereux, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. L'opération a été menée à la suite de l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un groupe d'individus opérant dans le domaine de l'exploita-

tion illégale des déchets médicaux dangereux, selon le chargé de communication du groupement, l'adjudant Farid Kermiche. Le même sous-officier a ajouté que la surveillance d'un camion suspect portant une pancarte "déchets spéciaux dangereux", a donné lieu à l'inspection du véhicule dont la fouille a permis de découvrir qu'il était chargé de déchets médicaux transportés avec une autorisation expirée, à bord d'un camion

dont le système de refroidissement était inopérant. L'adjudant Kermiche a souligné que les investigations menées sur le terrain ont permis d'inspecter une entreprise privée qui reçoit des déchets médicaux sans respecter les conditions légales. Des fûts de pesticides périmés et des piles de déchets non traités y ont été saisis, en plus de camions stationnés, dont l'un était chargé d'organes humains (placenta) provenant d'un hôpital situé en dehors de la wilaya. Les enquêteurs, après extension de leur compétence à une wilaya voisine, ont pu confirmer que les déchets du centre d'enfouisse-

ment sanitaire de l'entreprise en question n'étaient pas traités, en violation flagrante de la législation en vigueur, selon la même source. Une enquête approfondie a été ouverte et un dossier complet a été transmis aux autorités judiciaires, comportant plusieurs violations enregistrées, dont l'exploitation d'une entreprise sans respect des dispositions légales, le mélange de déchets dangereux avec des déchets ordinaires et le transport de matières dangereuses avec une autorisation dont la durée de validité est dépassée", a conclu la même source

Sûreté de wilaya d'Alger : saisie de plus de 12 kg de kif traité

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade mobile de la police judiciaire de la circonscription administrative de Sidi M'Hamed, ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation de six (6) suspects et à la saisie de plus de 12 kg de kif traité, indique mercredi un communiqué des mêmes services. "Agissant sur la base d'informations faisant état d'un individu s'adonnant au trafic de drogue, les éléments de la brigade ont pu identifier et interpellé le suspect devant son domicile", a précisé le communiqué, ajoutant que "la poursuite des investigations a permis l'arrestation de ses acolytes". "En coordination avec le parquet territorialement compétent, les domiciles des suspects ont été perquisitionnés, donnant lieu à la saisie d'une quantité de 12,02 kg de kif traité, d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 113.100.000 centimes, de dix (10) téléphones portables et de deux (2) véhicules de tourisme", selon la même source. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, "les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour possession et stockage de drogues en bande criminelle organisée", conclut le communiqué

EXPRESS- HISTORIQUE

Rusé 31

Le renard laissa échapper un ricanement sournois dans le dos de l'innocent mouton, savourant par avance les fruits de sa perfidie.

La pauvre bête, dans sa candide ignorance, ne se doutait guère du sinistre complice auquel elle avait affaire ...

En deux élans fulgurants, le renard s'élança sur l'échine du mouton et, tel un trait d'ombre, jaillit hors du puits !!

AUX POINGS

MISE

«À ceux qui veulent réécrire l'Histoire, nous disons que la fin de l'occupation et la reconnaissance du droit naturel et indéniable des Palestiniens à disposer de leur terre constituent une évidence historique et que ceux qui tentent d'arrêter le cours de l'histoire connaîtront le même sort que leurs prédécesseurs».

Toufik Laïd Koudri, représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies





Dans la journée : Dégagé
Vent : 18 km/h
Humidité : 68 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 12 km/h
Humidité : 82 %

Dohr : 12h55
Assar : 16h45
Maghreb : 20h08
Ïcha : 21h44

Dimanche 24
mouharram 1447
Sobh : 03h59
Chourouk : 05h45

LE PRÉSIDENT L'A ANNONCÉ HIER LORS D'UNE ENTREVUE MÉDIATIQUE

« Valeur de la production agricole : 38 milliards \$ en 2025 »

Le Locataire d'El-Mouradia a, comme il fallait s'y attendre, répondu à toutes les questions brûlantes de l'actualité nationales et internationales. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé une entrevue périodique à des représentants de trois organes médiatiques de la presse nationale.

Ph : DR



Cette sortie médiatique qui aura le mérite d'éclairer l'opinion publique sur des sujets d'actualité nationale et internationale a été programmée, pour diffusion, hier, à partir de 21h30, sur les chaînes de télévision et de radio nationales. Ainsi, on apprend que le président Tebboune a parlé de nombre de questions intéressant les Algériens mais aussi l'opinion internationale. Dans un extrait audio/vidéo diffusé sur la page Facebook de la présidence de la République, on pouvait avoir une idée sur les sujets saillants abordés par le Président. Sur le plan économique, par exemple, il a annoncé d'une part, que l'Algérie ne vit pas une période d'austérité et de l'autre, que l'économie parallèle doit disparaître. Autre annonce retentissante, la production agricole nationale dont la valeur devra atteindre cette année environ 38 milliards de dollars. Au plan social, le Président a rassuré les citoyens quant à la disponibilité de l'eau potable en faisant observer que l'État ne laissera aucun de ses enfants sans eau. Interrogé à propos

d'un éventuel remaniement ministériel, le Locataire d'El-Mouradia n'a pas écarté une telle décision en affirmant qu'elle serait prise en fonction des besoins. C'est-à-dire, laisse entendre le Président, le changement de gouvernement n'est pas systématique et que toute décision prise en ce sens doit répondre à des impératifs bien étudiés. Sur le plan géopolitique et des relations liant l'Algérie au reste du monde, le Président a réaffirmé, une fois de plus, que notre pays s'inscrit dans la lignée des Non-alignés. En ce sens, le chef de l'État a, pour assouvir la curiosité de parties qui se posent des questions, expliqué comment le pays qu'il dirige depuis 2019 a su tirer son épingle du jeu dans un monde bouleversé et des relations internationales chamboulées. Preuve s'il en faut, l'Algérie entretient de bonnes relations à la fois

avec les États-Unis, la Russie et la Chine. Aux observateurs et autres spécialistes, parmi les plus fûtés, des relations internationales de percer le secret !

Farid Guellil

GAZA

Un enfant palestinien meurt en martyr de malnutrition

Un enfant palestinien âgé d'un an et demi est mort en martyr vendredi de malnutrition à Deir al-Balah, au centre de la bande de Gaza, qui fait l'objet d'un blocus étouffant imposé par l'occupation sioniste, rapporte l'agence palestinienne de presse Wafa. Des sources médicales, citées par Wafa, ont indiqué que les hôpitaux de l'enclave palestinienne prennent en charge des centaines de personnes souffrant de faim aiguë et de malnutrition sévère, présentant des symptômes graves. Selon les mêmes sources, environ 17000 enfants souffrent actuellement de malnutrition aiguë à Gaza. Les services médicaux traitent également des patients atteints d'épuisement extrême et de pertes de mémoire liées à la faim prolongée. Les hôpitaux, déjà débordés, ne disposent plus de lits, ni de médicaments suffisants pour faire face à l'afflux massif de patients atteints de malnutrition.

Le siège du consulat général d'Algérie à Londres a abrité une cérémonie festive à l'occasion du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale et de l'Indépendance, dans une ambiance empreinte de fierté et de fidélité envers l'histoire du pays, en présence des membres de la communauté nationale venus des différentes régions et villes du Royaume uni. Ont participé à cette cérémonie, des représentants d'associations, des académiciens, des sportifs, des intellectuels, et de nombreuses familles algériennes, réunis dans une ambiance reflétant les liens profonds liant les enfants de la communauté à leur mère patrie et illustrant l'esprit d'appartenance. Dans son allocution d'ouverture, le consul général, Abdelmadjid Amini, a mis en avant « la symbolique de cette journée dans la Mémoire nationale », soulignant qu'« il ne s'agit pas seulement d'une célébration mais d'une halte renouvelée pour raviver l'esprit de patriotisme et ancrer les valeurs de sacrifice et de loyauté chez les nouvelles générations ». A cette occasion, le consul général a évoqué les acquis de l'Algérie depuis l'indépendance, mettant en exergue « la place fondamentale » qu'occupe la communauté nationale établie à l'étranger auprès des autorités algériennes » ainsi que « le rôle vital » qui lui est dévolu dans le processus de l'édification de l'Algérie nouvelle. Le consulat général a réaffirmé, à cette occasion, son engagement indéfectible au service de la communauté algérienne en étant à l'écoute de leurs préoccupations et en œuvrant en permanence à consolider leurs liens avec l'Algérie dans ses dimensions socioculturelles et humaines, dans le cadre de la concrétisation de la politique de proximité et de renforcement de l'esprit de solidarité et d'appartenance nationale, à l'étranger. L'aspect culturel et social était fortement présent à cette occasion à travers l'exposition de tenues traditionnelles algériennes et la présentation de mets, de boissons et de pâtisseries nationales authentiques outre des prestations musicales des différents genres du patrimoine algérien. Cette initiative a été favorablement accueillie par les participants qui se sont réjouis de l'ambiance de la rencontre, estimant qu'elle « a dépassé le cadre festif devenant un véritable espace de communication et de renforcement des liens entre les membres de la communauté ». A. N.

ATTEIGNANT JUSQU'À 46° C DANS PLUSIEURS WILAYS DU PAYS

Gestes à adopter face à la canicule

Les services de l'office national de la météorologie (ONM) ont alerté, dans un BMS, contre une vague de chaleur sur des wilayas côtières du centre et de l'est du pays, vendredi et samedi (hier et aujourd'hui NDLR), avec des températures caniculaires pouvant atteindre les 46 degrés.

De niveau de vigilance «Orange», ce BMS concerne les wilayas d'Alger, Boumerdès, Béjaia, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf où les températures maximales oscilleront entre 39 et 41 degrés, alors que les températures minimales seront entre 26 et 32 degrés. Le BMS prévoit aussi des températures maximales entre 44 et 46 degrés, samedi dans les wilayas de Skikda, Annaba et El-Tarf. Pour éviter les effets de cette canicule, la direction générale de la Protection civile a appelé à suivre les mesures préventives. Dans ce cadre, la population, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, est conviée « à éviter de s'exposer au soleil, à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et à provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure ». La Protection civile conseille, également, d'«éviter les endroits confinés, de baisser ou d'éteindre les lumières électriques et de se déplacer qu'en cas de nécessité, tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, tout en restant à l'ombre dans la mesure du possible ». Pour ceux qui doivent sortir, il leur est recommandé de « porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire », ajoute la même source. Pour ce qui est des activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie importantes (sports, jardinage, bricolage), la Protection civile exhorte les citoyens à les éviter, tout autant que les baignades dans des réserves d'eau (barrage, retenue collinaire, mare d'eau et bassin d'eau), ainsi que dans les plages interdites à cela. Les consignes en question préconisent, en outre, d'«aider les personnes dépendantes (nourissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau ». Les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, sont appelés à « éviter les longs trajets au cours de la journée, en les programmant la soirée ou la nuit et en prenant le soin de ne pas laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule ». S'agissant des personnes qui envisagent de fréquenter les espaces forestiers, la Protection civile recommande d'«éviter toute action pouvant être à l'origine d'un départ de feu ». Le numéro vert (1021) et celui d'urgence (14) sont mis à la disposition des citoyens, appelés à préciser, si nécessaire, l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace, conclut le communiqué.

Ania N.

SOUS-RIRE

C'est toujours la canicule ...



BE/ACR